

**Qui sera
le 5^e président
du Sénégal ?**Le magazine des Investisseurs et des Décideurs – www.economiesafricainesmagazine.fr

Spécial Sénégal

APIX**Zones économiques spéciales :
des catalyseurs d'investissement
à fort impact****FMI****8,3 % de croissance en 2024****BUDGET****Les grandes orientations
du budget 2024****BANQUES****Un système financier
performant****PORTS****Une stratégie portuaire
innovante**

BOOM ÉCONOMIQUE EN VUE

M 06547 - 18 - F: 6,00 € - RD





Banque Islamique du Sénégal
LA FORCE D'UNE VISION COMMUNE

PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT **MAKAANE**

**BÉNÉFICIEZ
D'UN FINANCEMENT
POUR VOTRE PROJET
IMMOBILIER**

**SENEGALAIS RESIDANT A
L'ÉTRANGER**



DEVENEZ UN CLIENT DE LA
BANQUE ISLAMIQUE DU SENEGAL



FAITES DES VIREMENTS
ENTRE VOS COMPTES



BENEFICIEZ DES FINANCEMENTS
HALAL DE LA BIS



EPARGNEZ VOTRE ARGENT
EN TOUTE SECURITE

 www.bis-bank.com
 +221 33 849 62 62
 contact@bis-bank.sn
  /banquelslamiqueduSénégal/





10 - POLITIQUE

Macky Sall a métamorphosé le Sénégal



13 – DOSSIER PRÉSIDENTIELLE 2024

L'engouement des Sénégalais laisse présager une forte participation

DE QUELLE ÉCONOMIE VA HÉRITER LE PROCHAIN PRÉSIDENT ?

9 L'édito par Serge Henri Malet

POLITIQUE

10 Bilan économique – Macky Sall a métamorphosé le Sénégal

DOSSIER PRÉSIDENTIELLE 2024

- 13 Politique – L'engouement des Sénégalais laisse présager une forte participation
- 14 Majorité présidentielle – Parti BBY – Amadou Ba sera-t-il le 5^e président du Sénégal ?
- 17 Opposition – Ex-Pastef – Candidature Sonko : un feuilleton à rebondissements
- 18 Opposition – Parti Rewmi – Malgré son échec aux municipales, Idrissa Seck mise sur sa crédibilité
- 19 Opposition – Parti Taxawu Sénégal – Khalifa Sall ira-t-il au bout de ses ambitions ?
- 20 Opposition – Parti démocratique sénégalais – Le mystère Karim Wade
- 22 Soutien majorité – « Maintenir le cap pour les prairies fertiles de la continuité et de la stabilité »

ENVIRONNEMENT – ÉDUCATION/EMPLOI – SOCIAL & RSE

- 24 Ministère de l'Eau et de l'Assainissement – Un programme 2023-2033 pour l'adaptation et la résilience
- 25 Entretien – Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Serigne Mbaye Thiam
- 29 Entretien – Directeur général de l'Office national de l'assainissement du Sénégal, Mamadou Mamour Diallo
- 32 Entretien – Administrateur général du groupe Com-Yaw, éditeur du magazine *Journal de l'Économie Hebdo*, Abibou Mbaye

MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 34 Fonds monétaire international – La gestion des futures recettes pétro-gazières dévoilée
- 35 Entretien – Chef de mission du Fonds monétaire international pour le Sénégal, Edward Gemayel
- 38 Croissance – L'une des plus fortes croissances d'Afrique subsaharienne en 2024
- 39 Budget – Les grandes orientations du budget 2024



Aveni-re, Votre réassureur de proximité

www.aveni-re.com

CONTACT:

infos@aveni-re.com

JOIN US ON





Partenaire engagé des **entrepreneur.es**

Le Groupe COFINA
c'est* :

 **9 PAYS**

 **+314 000
CLIENTS**

 **94 POINTS
DE VENTE**

* Chiffres au 30 septembre 2023

 **Cash Deal**
Entre du Groupe Cofina

 **cofina
Services**

 **FIN'Elle**
La Finance pour Elle

 **cofina**
Compagnie Financière Africaine

www.groupecofina.com
suivez-nous sur    

 **Groupe cofina**
Compagnie Financière Africaine



35 - FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL
« Une croissance du PIB réel prévue à 8,3 % en 2024 »

40 - Pétrole & Gaz
Le Sénégal devra encore patienter

MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE

- 40 Pétrole & Gaz – Le Sénégal devra encore patienter
- 41 Ressources minières – Un sous-sol aux richesses insoupçonnées

INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

- 43 Ports – Une stratégie portuaire innovante
- 44 Infrastructures – Des réalisations qui ont comblé un grand vide
- 47 Entretien – Directeur général d’Eiffage Sénégal, Franck Monpaté

INVESTISSEMENTS

- 50 Climat des affaires – Les atouts du Sénégal face aux destinations concurrentes

DOSSIER APIX

- 52 Entretien – Directeur général de l’Agence Nationale chargée de la Promotion de l’Investissement et des Grands Travaux, D^r Abdoulaye Baldé
- 55 Commerce – Les exportations ont progressé de 34 % en 2022
- 56 Entretien – Président directeur général d’Africa Development Solutions, Samba Bathily
- 58 Entretien à 2 voix – Président et secrétaire général d’Eurocham, François Cherpion et Nicolas Soyere
- 62 Entretien – Directeur général de CFAO Mobility au Sénégal et délégué pays du groupe CFAO, Pascal Louchelart
- 64 Société de conserves alimentaires au Sénégal – SOCAS S.A, l’inventeur de la tomate industrielle au Sénégal
- 66 MAOR Group – L’incubateur qui monte
- 70 Rebranding Africa Forum – « Les chemins de l’inclusion financière »

LUXE & Lifestyle

- 73 Entretien – Fondateur du groupe Akoussa, Pape Diop

BANQUES & ASSURANCES

- 77 Banques – Un système financier performant

AVENI-RE
LE RÉASSUREUR DE PROXIMITÉ
ABIDJAN - TUNIS - DAKAR

Aveni-re, Votre réassureur de proximité

www.aveni-re.com

CONTACT: info@aveni-re.com

JOIN US ON
in f



TERROU TERANGA

Conciergerie



Cultivez l'art d'être exceptionnel

Découvrez un monde de confort et d'élégance avec la Conciergerie Premium Terrou Teranga. Nous sommes là pour rendre votre vie plus facile et plus agréable au Sénégal et partout ailleurs.

NOS SERVICES

VOYAGES

Nous créons et organisons vos voyages sur mesure.

- Service d'accueil à l'aéroport.
- Transports : Transfert en hélicoptère, jet privé, yacht et jet capsule, voiture avec ou sans chauffeur.
- Hébergement : Hôtel, villa sur îles privées, appartement et maison d'hôte dans des endroits idylliques.

SUPPORT AUX ENTREPRISES

Nous facilitons vos activités en vous apportant notre support.

- Travaux de secrétariat.
- Assistance administrative.
- Assistance logistique.

LYFESTYLE

Nous facilitons les démarches du quotidien.

- Real Estate : Estimation, courtage et consultants spécialisés.
- Urgence médicale : Nous vous trouvons le praticien adéquat.
- Besoin de détente : Nous vous organisons des services gastronomiques et des moments de détente dans nos spas partenaires.

EVENT

Nous rendons vos évènements exceptionnels.

- Coordination d'évènements exclusifs et professionnels.
- Mariage à Zanzibar ou aux îles Seychelles, sur une île privée, cocktail VIP, anniversaire extraordinaire, soirée de gala, séminaire professionnel et évènement religieux, cuisine privée avec chef étoilé.



Mermoz Pyrotechnie villa n°14 – BP 21592 Dakar – Sénégal
Tél. : (+221) 78 194 07 07 – E-mail : sophie.barros@terrouterranga.sn

www.terrouterranga.sn

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour des mises à jour et des offres spéciales





LLB Afrique

SIÈGE SOCIAL :

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél/Fax : +33 142 65 25 52
administration@economiesafricaines.fr
www.economiesafricainesmagazine.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Cyrille MARTIN
cmartin@economiesafricaines.fr

RÉDACTEUR EN CHEF

Serge-Henri MALET
shmalet@economiesafricaines.fr

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Annie JUNJAUD

RÉDACTION

Andju ANI
Louise BIBALOU-DURAND
Boubacar GASSAMA
Paul de MANFRED
Serge-Henri MALET
redaction@economiesafricaines.fr

SERVICE PHOTOS

Balla FALL

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

Directrice commerciale
Christine LE CUZIAT
Chargé de communication
Anass SOUADI
contact@economiesafricaines.fr
Lux & Lifestyle Director
Philippe LE CORPS
director@flowerandroots.uk

REPRÉSENTANTE ZONE UEMOA & CEMAC

Murielle BOSSUYT

FABRICATION

Tristan BEN MAHJOUB

WEBMASTER

Julie MARTIN

IMPRIMEUR

2GCA'pari.s - 24, rue de la Folie Méricourt
75011 Paris

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.
2024@Economies Africaines - Dépôt légal janvier 2024
Commission paritaire en cours de renouvellement - France
Messagerie 6547



52 - DOSSIER APIX

Des zones économiques spéciales
pour renforcer l'attractivité du Sénégal



80 - DOSSIER CBAO

« CBAO est leader sur son marché »

DOSSIER CBAO

- 78 CBAO Groupe Attijariwafa bank – Une banque universelle solide
- 80 Entretien – Directrice générale adjointe en charge de l'exploitation de CBAO Groupe Attijariwafa bank, Sokhna Maïmouna Diop
- 83 Banque Islamique du Sénégal – 40 ans, l'âge des nouveaux défis
- 84 Entretien – Directeur général de la Banque Islamique du Sénégal, Boubacar Correa
- 86 Entretien – Directeur général de la Société Générale Sénégal, Harold Coffi
- 88 Entretien – Directeur général d'ABS BANK, Abdelhafid Haned
- 90 Entretien – Directeur régional Cluster I du groupe COFINA et directeur général de COFINA Sénégal, Mame Alassane Dia
- 93 Portrait – IOB, la nouvelle corde à l'arc de Yayé Hima Hamani
- 94 Entretien – Associée gérante de Mea Lux Consulting, Maty Laye Samb
- 97 Assurances – Le marché sénégalais bientôt 2^e du classement CIMA
- 98 Entretien – Directeur général de SUNU Assurances IARD Sénégal, Papa Amadou Néné Mbaye
- 100 Entretien – Directrice générale de SUNU Assurances Vie Sénégal, Adjaratou Khady Sy
- 102 Entretien – Administrateur directeur général de Sen Assurances Vie, Mamadou Faye

TIC

- 105 Poste & Téléphonie mobile – TIC : une contribution de 10 % au PIB attendue en 2025

AGRICULTURE

- 106 Programme de compétitivité – Le Sénégal veut développer les chaînes de valeur agricoles



**Aveni-re, Votre réassureur
de proximité**

www.aveni-re.com

CONTACT: infos@aveni-re.com

JOIN US ON
in f



Sud Quotidien

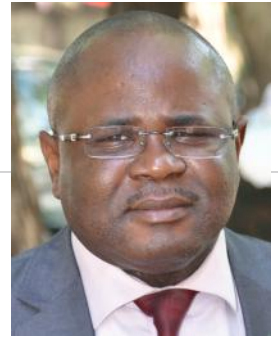


Un journal de référence

Des analyses, des interviews, des reportages, des dossiers...
Je veux m'informer, je choisis Sud Quotidien !
Souscrivez au service AbonNET, vous recevrez votre
journal PDF dès sa parution.

Pour les renseignements :
appelez au **+221 33 824 33 06**
ou envoyez un courriel à
sudcommercial@sudquotidien.sn
<https://www.sudquotidien.sn>





Par Serge-Henri Malet

De quelle économie va hériter le prochain président ?

En lice pour la présidentielle du 25 février 2024, sur 93 prétendants ayant déposé leur dossier de candidature, seuls 21 ont été retenus dans le cadre du filtre par parrainage du Conseil constitutionnel. Quant au président sortant Macky Sall, qui ne brigue pas de 3^e mandat, il a choisi son Premier ministre Amadou Ba comme dauphin pour défendre la coalition au pouvoir Benno Bokk Yakaar (BBY, « Unis par l'espoir » en langue wolof).

Cependant, une question se pose sur la capacité du candidat de BBY à remporter cette élection présidentielle dès le premier tour, malgré la mise à l'écart de l'opposant Ousmane Sonko pour motifs judiciaires. En effet, il a été observé lors des deux derniers scrutins tests avant la présidentielle – les législatives et municipales de 2022 – que l'opposition avait visiblement gagné du terrain : des villes importantes comme Dakar, Ziguinchor, Thiès, Guédiawaye et Kaolack sont tombées dans son escarcelle. Pour ce qui est du Parlement, la coalition présidentielle BBY n'a arraché que de peu, avec ses 83 députés, l'ascendant sur l'opposition emmenée par Ousmane Sonko et ses 80 députés.

Eu égard à l'engouement que suscite chez les Sénégalais cette présidentielle à venir, nul doute que les électeurs devraient se mobiliser en nombre pour ce scrutin, contrairement aux législatives du 31 juillet 2022 où un taux d'abstention inédit de 63,40 % avait été enregistré. Un climat politique fervent qui en vient presque à faire oublier le bilan des douze années de gouvernance de Macky Sall marquées par de grands travaux d'infrastructures – routes, ponts, train express régional (TER), bus Rapid Transit (BRT), etc. –, mais aussi par la stratégie portuaire innovante intégrée au projet de société du président sortant Plan Sénégal Émergent (PSE) et que ses gouvernements ont initiée par la construction de deux plates-formes portuaires majeures : le port minéralier et vraquier de Bargny-Sendou et le port multifonctionnel de Ndayane.

Le premier, d'un coût de plus de 300 milliards de FCFA, a été livré le 30 septembre 2022 avec trois terminaux.

Ce port est dévolu entre autres au dépôt de produits pétroliers et au stockage de gaz. Le second port, qui sera jumelé à l'aéroport international Blaise-Diagne, est appelé à devenir un centre multimodal intégré. D'un coût d'environ 450 milliards de FCFA, il devrait voir les travaux de sa construction se terminer en 2027. Par ailleurs, un accord gouvernemental passé entre les Belges et les Sénégalais vise à rendre performants les ports sénégalais et à en faire des hubs portuaires logistiques d'ici à 2035.

En ce qui concerne l'évolution du PIB, le Fonds monétaire international prédit en 2024 un taux de croissance robuste de 8,3 % qui se traduirait par une amélioration des perspectives macroéconomiques après l'élection présidentielle et le démarrage de la production pétro-gazière. Ainsi, ce serait donc bien une forte embellie économique qui attendrait le 5^e prochain président sénégalais désigné par les urnes en février prochain. Les prévisions des experts du ministère des Finances révèlent quant à elles dans un DPBEP (document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle) que sur la période 2024-2026 sont attendus 753,6 milliards de FCFA de recettes provenant du champ pétrolier de Sangomar et du champ gazier GTA. Malgré le report du démarrage de la production pétro-gazière de 2023 à 2024, un millier d'emplois durables pourrait aussi être créé.

Certes, le Sénégal a été fortement secoué par des mouvements de protestation massifs, mais ces événements sociaux n'ont pas eu d'impact négatif sur la perception du pays par les investisseurs. Cela dit, l'organisation de la future présidentielle dans un climat apaisé représente un défi de taille pour le gouvernement d'Amadou Ba. Enfin, les Sénégalais, si soucieux de leur image de modèle de démocratie en Afrique, ont unanimement salué le refus de la part de Macky Sall de briguer un 3^e mandat, sachant que ce mandat l'aurait conduit à rester 17 ans au pouvoir, ce qui leur aurait rappelé les présidences particulièrement longues de Léopold Sédar Senghor (20 ans) et d'Abdou Diouf (19 ans). Les temps ont changé.



MACKY SALL A MÉTAMORPHOSÉ LE SÉNÉGAL

Train express régional, autoroute Dakar/Tivaouane/Saint-Louis, stade Abdoulaye Wade, pont Nelson Mandela... Durant le dernier quinquennat du président Macky Sall, ces grands chantiers ont redessiné l'architecture du Sénégal.

« Gouverner, c'est prévoir. On ne peut rien accomplir de grand quand on voit toujours petit. Nous devons faire notre train express régional (TER) pour les générations actuelles et futures », avait indiqué le président Macky Sall le 27 décembre 2021 lors de l'inauguration du premier tronçon (lire notre encadré) reliant sur 36 km la ville de Dakar à celle de Diamniadio. Il avait ajouté : « Les problèmes de demain seront plus complexes et les solutions plus coûteuses. » Macky Sall a donc appelé les Sénégalais à s'approprier le TER. Pour lui, « c'est une aube nouvelle qui se lève sur notre cher pays ».

Certes, le président ne fait pas l'unanimité au Sénégal, notamment si l'on en juge par les émeutes qui, en mars dernier, sont survenues suite à la gestion et au traitement

par la justice du cas de l'opposant Ousmane Sonko. Cependant, certains citoyens, à l'instar d'Oumou Cissé, fonctionnaire, n'hésitent pas à déclarer que « Macky Sall est le meilleur président sénégalais depuis les indépendances. Il a fait d'énormes réalisations qu'aucun président n'a pu faire, de Senghor à Wade en passant par Diouf. En matière d'infrastructures, ce président a fait mieux que ses prédécesseurs. »

En effet, pour le Fonds monétaire international (FMI) ainsi que pour la Banque mondiale, investir dans les infrastructures est capital lorsqu'il s'agit de donner un coup d'accélérateur au développement économique d'un pays. Chose qu'a comprise et intégrée Macky Sall, au pouvoir depuis 2012, en lançant de nombreux et grands chantiers prioritaires, en particulier

dans le domaine routier : selon les données gouvernementales, 2 526 km de routes, 6 673 km de pistes et 189 km d'autoroutes ont été construits ou rénovés entre 2012 et 2021.

Dans ce même registre, rappelons la construction du pont à péage de Foundiougne, une commune de l'ouest du pays, démarrée en février 2018 et financée à hauteur de 45 milliards de FCFA (environ 77 millions de dollars US) par l'État du Sénégal et Eximbank of China. L'ouvrage a été inauguré le 26 mars 2022. Alors qu'il était président en exercice de l'Union africaine (UA), le président sénégalais, faisant appel à l'amitié des peuples, a décidé d'attribuer à ce grand pont à péage le nom de Nelson Mandela, ancien président sud-africain et

héros de la lutte contre l'apartheid. Si ce pont permet de raccourcir le trajet vers la Gambie et la Casamance, il joue aussi un rôle important dans le développement du potentiel du département de Foundiougne et dans son désenclavement. Ce pont était attendu depuis très longtemps par les opérateurs économiques de la région centre du Sénégal, qui peuvent désormais rallier la Gambie et le sud du pays sans passer par la région de Kaolack, s'évitant un long détour.

Pour beaucoup d'observateurs, le secteur de l'énergie peut également être considéré comme l'une des plus belles réussites du président. En effet, c'est sous sa gouvernance qu'a été initiée dès 2018 la stratégie Gas-to-Power pour réduire la dépendance ►(suite p. 12)

TER de Dakar: une des principales réussites du PSE

Le premier tronçon de 36 km du train express régional (TER) a été inauguré le 27 décembre 2021 par le président Macky Sall. Au départ du centre-ville de Dakar, il dessert en 35 minutes la ville de Diamniadio, nouveau pôle urbain. Son parcours comporte 13 gares, dont celle de Rufisque, datant de l'ère coloniale et qui a bénéficié d'une rénovation totale. Ce moyen de transport, considéré par l'entourage du président comme «une des principales réussites du Plan Sénégal Émergent (PSE)», se veut populaire, notamment pour les couches modestes, avec des coûts subventionnés allant de 500 à 1 500 FCFA, soit de 0,76 à 2,28 €, et jusqu'à 2 500 FCFA (4 €) pour la 1^{re} classe. Aujourd'hui, avec des rotations de trains toutes les 10 minutes et des rames d'une capacité assise d'environ 220 places, 115 000 passagers prennent le TER chaque jour. Le coût de ce premier tronçon est de 780 milliards de FCFA, soit plus de 1,1 milliard d'euros.

Lors de l'inauguration, le président Macky Sall a livré les contours de ce financement : «Le TER est le fruit d'un montage financier innovant, sur la base d'un crédit à taux concessionnel de 2% étalé sur 25 ans. Le portefeuille est constitué de 197 milliards de FCFA de la Banque islamique de développement (BID), de 196,6 milliards de la France, de 65 milliards de l'Agence française de développement (AFD), de 120 milliards de la Banque africaine de développement (BAD), de 53,6 milliards du Trésor public français, d'un appui budgétaire de 65 milliards de certaines structures publiques du pays, et enfin de 13 milliards de la Banque publique d'investissement française. Le reste, soit 134,79 milliards de FCFA, est fourni par l'État du Sénégal.»

Les travaux, débutés fin 2016, ont été confiés aux groupes français Equans et Thales, responsables de la signalisation et de l'électrification, ainsi qu'à un consortium chargé du volet BTP associant Eiffage à des entreprises turques comme Yapi Merkezi. La construction des gares a été effectuée par Eiffage Sénégal, Getran et Sertem.

Le TER sénégalais est un mode de transport écologique et rentable. En effet, ce type de transport de masse bimode (électricité et diesel) pollue six fois moins qu'un véhicule routier, ce qui n'est pas rien si l'on considère que la métropole de Dakar, représentant seulement 0,3% de la superficie nationale, concentre 72% du parc automobile du pays dans une région de près de 4 millions d'habitants. Quant à la rentabilité, on évoque volontiers dans l'exécutif sénégalais une étude de la Banque mondiale indiquant que la faible mobilité à Dakar faisait perdre à l'économie une centaine de milliards de FCFA par an. Avec ce mode de transport, la facture devrait considérablement baisser.

Le second tronçon, dont les travaux ont été lancés le 5 mars 2021, vise à désengorger la capitale. D'une longueur de 19 km entre Diamniadio et l'aéroport international Blaise-Diagne (AIBD), il sera opérationnel fin 2023. Les 55 km de trajet entre Dakar et l'aéroport s'effectueront en 50 minutes à une vitesse de pointe de 160 km/h. Selon l'APIX (Agence nationale chargée de la promotion de l'investissement et des grands travaux), les 204 milliards de FCFA (310 millions d'euros) requis par ce tronçon sont financés notamment par la BID, la BAD, la Banque d'investissement de la CEDEAO (BIDC) et divers prêts français.

Sept rames supplémentaires ont été commandées au constructeur espagnol CAF, qui a repris à Alstom la construction des rames de marque Coradia. Le système d'alimentation électrique du TER sénégalais est basé sur la caténaire, dont la pose et l'installation ont suscité beaucoup de polémiques dans la région de Dakar, les populations pensant à tort que les rails étaient électrifiés, ce qui n'est pas le cas. À Dakar, le TER n'utilise pas le système de troisième rail ou rail de traction, ce dernier étant surtout présent dans les métros souterrains. Un motif de fierté : le TER sénégalais est le tout premier train rapide de la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone.

P. de M.



Premier train express d'Afrique de l'Ouest, le TER de Dakar dessert 13 gares sur une distance de 36 km de Dakar à Diamniadio, puis 55 km lors de la mise en service de l'extension vers l'aéroport international Blaise-Diagne.



Le grand pont à péage Nelson Mandela inauguré le 26 mars 2022 permet de raccourcir le trajet vers la Gambie et la Casamance et joue un rôle important dans le désenclavement du département de Foundiougne et le développement de son potentiel.

► énergétique nationale vis-à-vis du pétrole et du charbon. Le 11 février 2023, l'inauguration de la centrale électrique de Malicounda, à environ 85 km de Dakar, a été l'occasion de constater qu'en dépit de son taux d'électrification le plus élevé d'Afrique subsaharienne, le Sénégal connaît encore des disparités importantes entre les zones urbaines et rurales. Cette centrale thermoélectrique à cycle combiné, d'une capacité de 120 MW, produit plus de 956 GWh d'énergie par an, augmentant de 8 % la capacité de production d'électricité du

« Dans l'hypothèse de son élection, le Premier ministre-candidat Amadou Ba devra parachever l'œuvre de Macky Sall. »

Sénégal et alimentant environ 700 000 ménages. Son financement de plus de 164 millions de dollars a été assuré grâce au partenariat entre la plate-forme d'investissement Africa 50 et la SENELEC (Société nationale d'électricité du Sénégal).

Le Plan Sénégal Émergent (PSE), projet de société du chef de l'État qui a en outre annoncé le 3 juillet qu'il ne briguerait finalement pas de troisième mandat en 2024,

prévoyait les grands projets qui ont redessiné le paysage national avec le TER de Dakar, l'aéroport international Blaise Diagne, le bus Rapid Transit (BRT), l'autoroute Dakar/Tivaouane/Saint-Louis, le stade Abdoulaye Wade, le port de Ndayane, la rénovation des aéroports, la construction des tronçons autoroutiers vers Touba et Mbour à partir de Thiès ainsi que des gares de gros-porteurs de Diamniadio, des usines de traitement d'eau potable à Keur Momar Sarr ou encore des ponts. Ajoutons que, dans le but d'améliorer le quotidien des

Sénégalais, le président Macky Sall a investi dans plusieurs autres domaines sur le plan social, sanitaire, agricole, éducatif, sportif, etc. Parmi ces réalisations, saluons la réduction des inondations obtenue grâce à l'installation d'infrastructures dans de nombreuses localités, malgré la persistance du phénomène. Plus de 2 800 logements ont d'ailleurs été construits et octroyés à des sinistrés dans des conditions de transparence remarquables. Enfin, évoquons également la Couverture maladie universelle et la Bourse de sécurité familiale édifiées sur le modèle des pays émergents. Dans l'hypothèse de son élection, le dauphin du président, son Premier ministre Amadou Ba, devra parachever son œuvre et son défi architectural.

Paul de Manfred

L'ENGOUEMENT DES SÉNÉGALAIS LAISSE PRÉSAGER UNE FORTE PARTICIPATION

Au vu de la passion que suscite chez les Sénégalais l'élection présidentielle à venir, tout porte à croire qu'une forte mobilisation est assurée, contrairement aux législatives du 31 juillet 2022 qui ont connu un taux d'abstention record de 63,40%.

Le 26 décembre 2023, 93 prétendants avaient officiellement déposé leur dossier de candidature à l'élection présidentielle de 2024. Mais, comme le processus de parrainage (*lire notre encadré*) sert de filtre pour éviter un nombre pléthorique de candidats de nature à entraver la bonne organisation du scrutin, seuls 21 ont été retenus par le Conseil constitutionnel. Rappelons que le président de la République du Sénégal est élu pour un mandat de cinq ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. De plus, eu égard à l'engouement que suscite chez les Sénégalais cette présidentielle à venir, nul doute que les électeurs devraient se mobiliser en nombre pour ce scrutin, contrairement aux législatives du 31 juillet 2022 où a été enregistré un taux d'abstention inédit de 63,40%.

Cependant, un défi de taille se profile pour le gouvernement d'Amadou Ba : organiser cette future présidentielle dans un climat apaisé. En effet, après la mise à l'écart d'Ousmane Sonko, considéré comme le favori de ce scrutin, pour des motifs judiciaires que certains n'hésitent pas à qualifier plutôt de politiques, on voit poindre la crainte d'un favoritisme qui profiterait au candidat du pouvoir. Sachant que les Sénégalais sont tellement soucieux de leur image de modèle de démocratie en Afrique qu'ils ont unanimement salué le 3 juillet dernier le renoncement du président Macky Sall à briguer un troisième mandat, cette élection présidentielle sera examinée à la loupe par la population. En effet, ce troisième mandat aurait conduit le président actuel à rester 17 ans au pouvoir, faisant revivre aux Sénégalais

les présidences longues de Léopold Senghor (20 ans) et d'Abdou Diouf (19 ans) qui, pour eux, appartiennent à une époque révolue.

Paul de Manfred

Les 5 étapes clés du scrutin

La période pré-électorale se décompose en cinq étapes clés, chacune jouant un rôle essentiel dans la préparation du scrutin. Tout d'abord le processus de collecte des parrainages, qui a lieu entre le 27 septembre et le 11 décembre 2023, et qui exige de chaque candidat qu'il choisisse trois types de parrain : soit il obtient au moins 2000 signatures de citoyens, soit il obtient 13 signatures d'élus, soit il obtient 120 signatures de chefs exécutifs territoriaux. Parallèlement, il doit déposer une caution de 30 millions de FCFA à la Caisse des dépôts et consignations. La deuxième étape consiste à déposer officiellement sa candidature, entre le 11 et le 26 décembre 2023 : les partis politiques et les candidats indépendants ayant ainsi formalisé leur intention de participer à l'élection présidentielle, le paysage électoral se dessine. En troisième lieu, après examen par le Conseil constitutionnel, la liste des candidats retenus est publiée le 20 janvier 2024, date qui marque donc le début officiel de la campagne électorale. La quatrième étape est celle de la désignation des plénipotentiaires, et elle est fixée au 22 janvier 2024 : il s'agit de choisir des citoyens qui, dans les préfectures, auront une fonction de gestion et de contrôle du scrutin afin de garantir la transparence du processus électoral. Enfin, l'élection présidentielle est fixée au 25 février 2024 : ce jour-là, les citoyens sénégalais se rendent aux urnes pour choisir leur 5^e président, un moment déterminant pour l'avenir du pays.

P. de M.

Le palais de la République du Sénégal à Dakar.





■ Majorité présidentielle – Parti BBY

AMADOU BA SERA-T-IL LE 5^E PRÉSIDENT DU SÉNÉGAL ?

Le Premier ministre Amadou Ba est le candidat de la coalition Benno Bokk Yakaar (BBY) pour la présidentielle de février 2024. Sachant que cette élection s'annonce très serrée, parviendra-t-il à conduire son camp vers la victoire dès le premier tour ?

Premier ministre depuis 2022, Amadou Ba a été choisi le 9 septembre dernier par le président Macky Sall pour être le candidat de la coalition BBY (Unis par le même espoir) à la présidentielle de février 2024. Une décision qui n'a pas fait que des heureux dans son propre camp, notamment s'agissant d'une personnalité de premier plan, Aly Ngouille Ndiaye. Ancien ministre de l'Intérieur puis de l'Agriculture, celui-ci a démissionné du parti présidentiel APR (Alliance pour la République) tout en se déclarant

candidat. Si l'on sait que cette personnalité a passé avec brio le flirt des parrainages au Conseil constitutionnel et qu'elle a de solides alliés au sein de la coalition présidentielle BBY, il est en revanche difficile de connaître son réel impact en politique.

Amadou Ba doit fendre l'armure

Mais d'autres obstacles se dressent devant le dauphin du président. Certes, Amadou Ba doit être soulagé de voir que la candidature d'Ousmane Sonko, leader

Bio

Amadou Ba a été nommé Premier ministre par le décret présidentiel n° 2022-1774 du 17 septembre 2022. Il est le quatrième Premier ministre sous l'ère Macky Sall, et le premier à occuper ce poste restauré par le chef de l'État au mois de décembre 2021. Le chef du gouvernement est né le 17 mai 1961 à Dakar, et plus précisément à Grand Dakar, où il a passé son enfance dans le quartier agité surnommé «Kognou Bagarre». Élève à l'école primaire Route des puits, il intègre ensuite le lycée Maurice Delafosse, où il obtient en 1980 son baccalauréat série G2 techniques de gestion. Il entre alors à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et y décroche une maîtrise en sciences économiques, option gestion des entreprises. En 1988, l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) lui délivre un brevet dans la section Impôts et Domaines. Exerçant dès 1989 comme inspecteur stagiaire à Diourbel, puis comme inspecteur chef du premier secteur de taxe sur la valeur ajoutée à la Direction générale des Impôts et Domaines (DGID) de Dakar, il se perfectionne encore en 1991 par deux stages à l'Institut international d'administration publique de Paris et à Baltimore.

Chef d'inspection à Dakar Plateau I de 1990 à 1992, il assume ensuite les fonctions de commissaire contrôleur des assurances à la Direction des assurances jusqu'en 1994, puis celles d'inspecteur vérificateur à la Direction des vérifications et enquêtes fiscales, tout en étant parallèlement, depuis 1992, chargé d'enseignements à l'ENAM, section Impôts et Domaines, et au Centre ouest-africain de formation et d'études bancaires (COFEB) de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) de 1995 à 2002. De 2002 à 2004, il est le chef du Centre des grandes entreprises de la Direction des Impôts, puis accède en 2004-2005 au poste de directeur des Impôts. En novembre 2006, il est nommé directeur général des Impôts et des Domaines, mettant en œuvre un nouveau Code général des impôts entré en vigueur en janvier 2013, tout en continuant ses activités de chargé d'enseignements.

Lors de la formation du gouvernement Touré le 2 septembre 2013, il est nommé ministre de l'Économie et des Finances en remplacement d'Amadou Kane. En 2019-2020, il sera ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger. Par ailleurs, à l'échelle locale, Amadou Ba est responsable du parti présidentiel Alliance pour la République (APR) aux Parcelles assainies, une commune de la ville de Dakar.

À l'issue des élections législatives de 2022, Amadou Ba est élu député de la XIV^e législature sur la liste de la coalition présidentielle Unis par l'espoir (BBY). Nommé Premier ministre le 17 septembre 2022, il doit démissionner de son mandat de député et se faire remplacer par le suivant sur la liste, le jeune Abdoulaye Diagne. Le 9 septembre 2023, il est choisi par le président Macky Sall pour être le candidat de la coalition Benno Bokk Yakaar (BBY) à l'élection présidentielle de 2024. Le 7 octobre 2023, soit cinq mois avant l'élection présidentielle de 2024, il est reconduit en tant que Premier ministre par Macky Sall.

de l'ex-Pastef considéré par les différents sondages et l'opinion nationale comme l'un des grands favoris au scrutin présidentiel de 2024, se trouve mise à l'écart du fait de ses démêlés judiciaires. Il n'empêche, de l'avis de beaucoup d'observateurs, cette course à la présidentielle s'annonce très serrée. En effet, l'hypothèse d'un deuxième tour est redoutée par la majorité présidentielle, qui verrait réduites à néant les chances

de victoire d'Amadou Ba face à une coalition de l'opposition soudée autour d'un candidat à même de prendre sa revanche sur le président sortant.

On pense bien sûr au duo d'anciens Premiers ministres déterminés à défier Amadou Ba. Tout d'abord Mohamed Boun Abdallah Dionne, cet ancien compagnon jadis fidèle au président Sall et qui fut chef de gouvernement de 2014 à 2017 : estimant que son pays a

besoin de « nouveaux moteurs », a vu ses parrainages validés par le Conseil constitutionnel. Tout comme ceux d'Idrissa Seck, Premier ministre de 2003 à 2005, un vétéran de la politique candidat aux élections présidentielles de 2007, 2012 et 2019, où il a terminé à chaque fois deuxième. Autrement dit, rien ne sera simple pour Amadou Ba. À moins de deux mois de la présidentielle, il lui faut fendre l'armure, convaincre les Sénégalais de l'élire à la tête du pays après des années économiques et politiques difficiles, mais avec l'espoir de tirer profit des nouveaux revenus pétroliers et gaziers à partir de 2024. Lors d'une réunion de la mouvance présidentielle tenue le ► (suite p. 16)



Amadou Ba, Premier ministre du Sénégal, et Élisabeth Borne, Première ministre française, à l'occasion du séminaire intergouvernemental franco-sénégalais organisé le 8 décembre 2022 au château de Champs-sur-Marne, en France.



► 9 septembre dernier, le président sortant a justifié le choix d'Amadou Ba en énumérant les principaux critères qui l'avaient motivé : « *Après avoir écouté les uns et les autres, pris en considération toutes les suggestions, nous avons mis en avant les enjeux fondamentaux de l'heure : la préservation de la République et de la démocratie, la sauvegarde de la paix et de la stabilité pour la poursuite des politiques publiques autour du socle que constitue le Plan Sénégal Émergent (PSE).* » Car la question qui, selon lui, se pose réellement est la suivante : « *Où voulons-nous conduire le Sénégal ? Et avec quelle coalition d'avenir et quelle vision du Sénégal en Afrique et dans le monde ?* »

Une gestion rigoureuse des finances publiques

Mais Amadou Ba a plusieurs atouts dans sa manche. On sait qu'il a occupé plusieurs postes ministériels,

dont celui de ministre de l'Économie et des Finances. Doté d'une expérience en gestion économique aussi bien comme grand argentier que comme chef de gouvernement, il a réussi à maintenir une relative stabilité économique dans le pays malgré les défis internes et externes. Sa capacité à formuler des politiques économiques efficaces et à prendre des décisions éclairées dans ce domaine demeure une qualité précieuse pour le développement et la gestion du pays, indiquent ses proches. D'autres rappellent que, lorsqu'il était ministre des Finances, il a déployé une gestion rigoureuse des finances publiques, réduisant ainsi la dette nationale et renforçant la stabilité économique du pays.

Il a également œuvré en faveur de l'amélioration des infrastructures, de la diversification de l'économie et de la création d'emplois. Par ailleurs, pour avoir été chef de la diplomatie, Amadou Ba a su représenter son pays sur la scène internationale, développant des relations diplomatiques importantes avec différents pays et diverses institutions. Cette capacité à construire des alliances et à défendre les intérêts du Sénégal sur la scène mondiale demeure un avantage de taille pour la coalition BBY.

Enfin, le choix d'Amadou Ba, considéré comme un technocrate, est pour le président Macky Sall celui de la continuité et de la stabilité économique. Il est clair que le gouvernement que dirige l'actuel Premier ministre souhaite poursuivre ses

politiques économique et fiscale axées sur le développement et la croissance que préconise le PSE.

Les Sénégalais auront donc à choisir entre son expérience et sa réputation de gestionnaire compétent et les appels au changement farouchement prônés par les leaders de l'opposition. Car bien que la coalition BBY soit une redoutable machine de guerre qui a remporté toutes les élections ces onze dernières années, l'opposition a véritablement gagné du terrain, notamment au Parlement. Aux dernières législatives de 2022, BBY a arraché de peu, avec ses 83 députés, l'ascendant sur l'opposition emmenée par Ousmane Sonko et ses 80 députés. On comprend alors pourquoi le président sortant compte s'investir et « mouiller la chemise » pour son dauphin, en espérant lui garantir une victoire dès le premier tour.

Serge-Henri Malet

CANDIDATURE SONKO : UN FEUILLETON À REBONDISSEMENTS

Le leader de l'ex-parti Les Patriotes africains du Sénégal (Pastef) ne participera pas à la présidentielle de 2024 : son dossier de parrainage est rejeté par le Conseil constitutionnel. Et la situation de Bassirou Diomaye Faye, numéro deux de l'ex-Pastef, est tout aussi compliquée.

Ousmane Sonko a-t-il payé de sa façon extrémiste de faire de la politique ? Il ne sera pas sur les starting-blocks de la pêche aux suffrages sénégalais pour la présidentielle de 2024. Le leader de l'ex-Pastef est écarté de la course par le Conseil constitutionnel, qui juge incomplet son dossier de parrainage, première étape vers la validation de la liste définitive des prétendants au scrutin à venir. L'option prise par les autorités sénégalaises de mettre en branle contre lui toute l'administration électorale semble avoir finalement porté ses fruits.

Une situation qui ne surprend pas certains observateurs, qui l'avaient même prédite. La mise à l'écart de Sonko est perçue comme la résultante inévitable du long feuilleton politico-judiciaire qui l'oppose depuis 2021 à l'État du Sénégal. On se souvient que pour dégonfler la bulle d'une crise politique ayant alors presque atteint son paroxysme, le président Macky Sall avait annoncé sa décision de renoncer à briguer un troisième mandat. Mais en toile de fond, son discours avait des allures de revanche : « *Je ne participerai pas à la prochaine présidentielle, Sonko non plus.* »

Ainsi, le leader de l'ex-Pastef laisse des plumes dans le « mortal combat » qui l'oppose à Macky Sall. Mais le numéro deux de sa formation politique dissoute, Bassirou Diomaye Faye, en détention depuis le 18 avril 2023 après sa condamnation pour « *actes de nature à compromettre la paix publique, outrage à magistrat et diffamation à l'encontre d'un corps constitué* », a pour sa part franchi le premier obstacle du parrainage.

Jouer les faiseurs de roi

Malgré cette nouvelle donne, le maire de Ziguinchor Ousmane Sonko reste influent dans le jeu politique

sénégalais, car sa cote de popularité ne semble pas souffrir de son statut de « détenu politique ». Mieux, du fond de sa cellule, le « numéro un » de l'opposition peut maintenant jouer les faiseurs de roi.

En effet, il a activement soutenu le parrainage par les députés du Pastef de Habib Sy, l'ancien chef de cabinet de Abdoulaye Wade. Or M. Sy présente une particularité extrêmement utile du point de vue stratégique : il est membre de la Coalition d'opposition

Yewwi Askan Wi (Délivrer le peuple) à laquelle appartient également l'ex-Pastef. Sachant que la formation politique d'Ousmane Sonko est la plus importante de cette coalition en termes d'électorat potentiel, donc en mesure de peser lourdement sur les résultats du scrutin, cette candidature pourrait bien être le plan C destiné à pallier l'invalidation des candidatures de Ousmane Sonko et de son plan B Bassirou Diomaye Faye. Eu égard à la participation de plus en plus hypothétique d'Ousmane Sonko, on voit que la ruse politique atteint des sommets de raffinement.



Ousmane Sonko, leader de l'ex-parti Les Patriotes africains du Sénégal (Pastef).

Pouvoir en place comme partis d'opposition affûtent leurs armes pour profiter d'une non-participation de l'ex-Pastef, où l'on semble refuser toute politique de la chaise vide.

Quelle que soit l'issue du processus, la voix d'Ousmane Sonko, qui bénéficie du soutien de l'électorat jeune et d'une bonne partie de la diaspora, vaut son pesant d'or. Dans le pire des cas, le candidat qu'il soutiendra sera opposé à l'actuel Premier ministre Amadou Ba, porte-étendard de la coalition présidentielle, qui se trouve être son ex-collègue à la Direction générale des impôts et des domaines (DGID). Le feuilleton continue...

Boubacar Gassama

MALGRÉ SON ÉCHEC AUX MUNICIPALES, IDRISSE SECK MISE SUR SA CRÉDIBILITÉ

Même si le rapprochement politique entre le leader du Rewmi et le président Macky Sall a été sanctionné dans les urnes à plusieurs reprises, en sera-t-il de même en février 2024 ?

Rompue aux joutes électorales, l'ancien Premier ministre Idrissa Seck se prépare à affronter sa quatrième présidentielle après avoir échoué au second tour à celle de 2007 contre Abdoulaye Wade et à celles de 2012 et de 2019 contre Macky Sall, où il est toujours arrivé en deuxième position. Âgé de 63 ans, Idrissa Seck a choisi le même itinéraire que son ex-mentor en politique, l'ancien président Abdoulaye Wade, dont il a été chef de gouvernement. En effet, avant d'être enfin élu président en 2000 après quasiment trente ans d'opposition, Abdoulaye Wade avait par deux fois, en 1991 et en 1995, accepté les fonctions de ministre d'État dans un gouvernement d'union nationale dirigé par l'ex-président Abdou Diouf.

De la même manière, un rapprochement politique s'est opéré en 2012 entre Macky Sall et Idrissa Seck, avant que ce dernier ne s'éloigne à nouveau trois ans plus tard. Puis, en 2020, il revient vers le président en acceptant sa nomination comme président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), alors que deux des cadres de son parti Rewmi, Yankhoba Diatta et Aly Saleh Diop, se voient respectivement attribuer les portefeuilles ministériels des Sports et de l'Élevage.

Soutien à l'opposant Ousmane Sonko

Cependant, ce réchauffement entre les deux hommes ne va durer que trois ans à peine puisque, en avril dernier, Idrissa Seck annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 2024, avançant que, certes, « *le bilan de Macky Sall est excellent du point de vue matériel, mais il pourrait être amélioré pour l'aspect immatériel comme la gouvernance, la justice... Je peux faire mieux.* » De

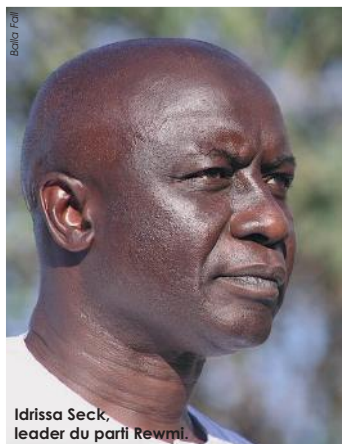
plus, pour bien marquer son opposition au président Sall, il affichera publiquement son soutien à l'opposant Ousmane Sonko qui, selon lui, devrait pouvoir se présenter au scrutin présidentiel de 2024 « *quelle que soit l'issue des deux procédures judiciaires qui le visent, l'une pour viols et l'autre pour diffamation* ». Incontestablement, au regard de son parcours, Idrissa Seck est une figure politique de premier plan au Sénégal.

Après avoir été nommé ministre du Commerce, de l'Artisanat et de l'Industrie en 1995, il a assumé les fonctions de ministre d'État, directeur de cabinet du président Abdoulaye Wade de 2000 à 2002, puis de Premier ministre jusqu'en 2004. On retiendra de son passage à la primature de bons résultats économiques, avec des taux de croissance record du PIB de 6,68 % et 5,87 %. En outre, de 2002 à 2014, il a été maire de la ville de Thiès, son fief politique dans l'ouest du pays.

Depuis l'annonce de sa candidature, il n'y a pas eu de franche hostilité de la part des membres de la

coalition BBY (Benno Bokk Yakaar), qui regrettent toutefois sa présence dans la course à la présidentielle. Rappelons que le rapprochement entre le leader du Rewmi et Macky Sall a été sanctionné dans les urnes aux dernières élections municipales du 31 juillet 2022 et lui a coûté la perte d'une partie de sa base politique dans son fief de Thiès, notamment lors des municipales et législatives de 2022, où il n'a pas réussi à reconquérir sa mairie et où son parti n'a obtenu qu'un seul siège de député. L'on peut donc considérer que son divorce à l'amiable d'avec la coalition présidentielle BBY de Macky Sall n'est pas forcément une garantie pour lui donner une position de recours ou renforcer sa cote de popularité.

Louise Bibalou-Durand



KHALIFA SALL IRA-T-IL AU BOUT DE SES AMBITIONS ?

Khalifa Ababacar Sall, leader de Taxawu Sénégal, envisage d'utiliser la percée de l'opposition aux dernières législatives et municipales comme marchepied pour la présidentielle de février 2024.

Khalifa Ababacar Sall est l'un des ténors de l'opposition. Son fait politique le plus marquant ? Être l'un des co-fondateurs de la coalition Yewwi Askan Wi (YAW), qui signifie « Délivrer le peuple » en oulof, créée en septembre 2021. Au bout de moins d'un an d'existence, les candidats de YAW sont parvenus, à l'issue des élections municipales et législatives de 2022, à imposer une cohabitation dans la plupart des grandes villes du pays : Dakar, Ziguinchor, Rufisque, Guédiawaye, etc., et ont obtenu 82 sièges au Parlement, contre 83 pour la coalition présidentielle BBY. À moins de deux ans de la présidentielle,

un scrutin législatif aussi serré restera gravé dans les annales politiques du Sénégal. Pour Khalifa A. Sall, « ces résultats flatteurs peuvent être considérés comme un marchepied pour la présidence ».

Cependant cette opposition, pour se donner les garanties d'arracher un second tour à l'élection présidentielle face au dauphin du président sortant Amadou Ba, refuse de se coaliser derrière un candidat unique. Ainsi, dans la charte de cette coalition, s'il est clairement indiqué que « les leaders de chaque formation politique iront ensemble aux élections locales, puis aux législatives », il n'en va pas de même pour la présidentielle, où « chaque formation aura la latitude de candidater et de soutenir le mieux placé en cas de second tour ». Hélas, depuis août dernier, l'entente entre deux leaders de la coalition YAW a volé en éclat. En effet, la méfiance ayant surgi entre Ousmane Sonko (Pastef) et Khalifa A. Sall (Taxawu), ce dernier a été exclu de YAW.

Âgé de 67 ans, Khalifa A. Sall fut le plus jeune député du Parti démocratique sénégalais (PDS) aux législatives de 1983, un parti dirigé à l'époque par Abdoulaye Wade. Il restera à l'hémicycle jusqu'en 1993, année où il sera nommé ministre chargé des relations avec les Assemblées avant de devenir ministre du Commerce de 1998 à 2000. Parallèlement, il a été le premier maire de la commune du Grand Yoff de 1996 à 2000.

Pendant neuf ans, Khalifa A. Sall met son expertise au service de plusieurs pays en Afrique, notamment sur des questions électorales et le renforcement des capacités des Parlements. En 2009, il est élu maire de Dakar, puis réélu en 2014 en battant Aminata Touré, alors Première ministre. Mais en 2017, Khalifa A. Sall est placé en détention avec cinq de ses collaborateurs pour détournement de fonds publics, ce qui l'empêche de participer à la présidentielle de 2019. La même année, il est gracié par le président Macky Sall, retrouvant la liberté après plus de deux ans de détention pour l'affaire dite « caisse d'avance » de la mairie de Dakar. Mais cette amnistie n'a pas englobé l'amende de 5,49 milliards de FCFA (8,37 millions d'euros) infligée par le tribunal et qui pourrait, selon certains, lui porter préjudice...

Paul de Manfred



Khalifa Ababacar Sall, leader du parti Taxawu Sénégal.

LE MYSTÈRE KARIM WADE

Le Sénégal s'achemine vers l'élection présidentielle très attendue du 25 février 2024. Comme tous les prétendants, Karim Wade, leader du Parti démocratique sénégalais (PDS), a déposé son dossier de candidature et franchi haut la main la barrière des parrainages exigés du Conseil constitutionnel.



Dans la course à la présidentielle, Karim Wade, leader des libéraux sur l'échiquier politique sénégalais, cultive une posture discrète. Jouisant de ses droits civiques et ayant obtenu, après le dialogue national initié par le président Macky Sall, un avis favorable pour la révision de son procès contre l'État du Sénégal, Karim Wade est toujours au Qatar (au moment où nous mettons sous presse), désertant ainsi le terrain politique au profit de ses adversaires. Aucune information sur la date officielle de son arrivée à Dakar n'a été divulguée par l'état-major du PDS. À quelques semaines du scrutin auquel ne participera pas le président sortant, Wade-fils, par son mutisme dans cette pré-campagne, entretient le mystère. Même après avoir sans difficulté franchi la barrière des parrainages exigés du Conseil constitutionnel.

Toutefois, les Sénégalais avaient compris que le fils d'Abdoulaye Wade se préparait depuis le dépôt par le PDS d'un chèque de 44 500 euros comme caution pour se présenter et le lancement d'une chaîne WhatsApp accompagnée des visuels : « Bienvenue à tous ! Vous êtes désormais connectés à la source la plus directe d'informations sur notre campagne. Ici, vous recevrez

des mises à jour en temps réel, découvrirez les grandes lignes de notre programme et serez témoins des moments clés qui marquent notre chemin vers le succès. Ensemble, nous allons faire avancer le changement et bâtir un avenir meilleur ! » On y évoque aussi le retour de responsables politiques de moindre envergure qui avaient quitté le navire ou mis en veilleuse leurs activités politiques.

Le groupe parlementaire du parti de Karim Wade ne figure pas parmi les forces de proposition à l'Assemblée nationale, les députés libéraux étant plutôt enclins à altérer leur mandat de représentants du peuple par leur zèle à soutenir les propositions de leurs collègues de la mouvance présidentielle. Alors, l'absence remarquée de Karim Wade est-elle une stratégie pour brouiller les pistes ou une perte de vitesse du PDS, un appareil politique qui a fait les beaux jours de la politique sénégalaise ? Car depuis le départ de Karim Wade, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Après l'effet Khalifa Sall, le phénomène Sonko s'est imposé avec force, sans oublier la propulsion d'Amadou Ba comme candidat de la coalition au pouvoir Benno Bokk Yakaar (BBY). Autant d'obstacles qui risquent de compliquer son accession à la magistrature suprême.

Karim Wade devra mettre les bouchées doubles pour se frayer un chemin et reprendre une place dans le cercle fermé de l'élite politique. Son absence sème le doute et la confusion dans l'esprit des militants libéraux, des inconditionnels et fidèles qui se sentent toujours redevables à Wade-père. De plus, la posture hésitante du fils du président Wade conforte les suppositions sur ses déboires judiciaires, beaucoup estimant que même si la dernière révision du code électoral remet Karim Wade dans la course, il sera obligé de faire profil bas s'ils ne paie pas l'amende de 136 milliards de FCFA pour ses « biens mal acquis ». Or la payer signifierait accrédi-ter implicitement sa culpabilité de détournement. Un dilemme en forme d'épée de Damoclès que Macky Sall, à qui l'on prêtait l'intention de briguer un troisième mandat, aurait suspendue sur la tête d'un adversaire politique. Serait-ce là une manifestation du génie politique d'un président sortant qui a gouverné sans partage pendant douze ans ?

Boubacar Gassama

NOTRE APPLICATION

Économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes



« MAINTENIR LE CAP POUR LES PRAIRIES FERTILES DE LA CONTINUIT  ET DE LA STABILIT  »

Pour de tr s nombreux pays d'Afrique, la diaspora joue un r le  conomique et social essentiel. Seybatou Aw, natif du S n gal et d put  de la diaspora pour le d partement Afrique de l'Ouest de 2017   2022, met son  nergie et son habilet    soutenir la voie choisie par le pr sident Macky Sall au service de ce pays auquel il voue une immense gratitude.

La diaspora s n galaise compte entre 2,5 et 3 millions de personnes r parties partout dans le monde, soit pr s de 16 % de la population s n galaise, estim e   18 millions d'habitants. Elle contribue chaque ann e   la formation de 13 % du PIB, soit plus de 900 milliards de FCFA (1,38 milliard d'euros). C'est dire qu'il s'agit l  d'un levier  conomique et social   ne pas n gliger dans toute analyse prospective du pays. Par exemple, la diaspora joue un r le essentiel dans la prise en charge des attentes sociales, particuli rement dans l'att nuation de la demande sociale. En effet, les transferts d'argent vers le S n gal atteignent leur pic lors des f tes religieuses et d' v nements comme la rentr e des classes. Cette diaspora est donc pr sente et active dans la vie s n galaise, et riche de son capital humain. Parmi ces hommes et femmes, un homme s'illustre par son action politique et citoyenne : El Hadji Seybatou

Le S n gal, par son syst me, lui a permis d'effectuer tout son cursus scolaire sans bourse d lier.

Aw, que le magazine * conomies Africaines* a rencontr    Abidjan et   Paris en marge du grand rendez-vous de Monte-Carlo qui a eu lieu en septembre 2023   Monaco. Seybatou Aw est le PDG de la soci t  de r assurance AVENI-RE, dont le si ge social est   Abidjan, en C te d'Ivoire. Lors de notre  dition sp ciale sur ce pays, il a particuli rement insist  pour que nous ouvriions une fen tre sur le S n gal afin d'effectuer une analyse de la situation de ce pays qui, disait-il, a profond ment mut  durant les deux mandats du pr sident Macky Sall,

devenant pas l -m me un candidat s rieux   l' mergence en 2035. Nous f mes tr s impressionn s par son r cit.

La reconnaissance du natif de Walald 

Sur le plan politique, Seybatou Aw a  t  l'un des premiers d put s de la diaspora pour le d partement Afrique de l'Ouest, qui regroupe les pays de la CEDEAO. Durant tout son mandat, de 2017   2022, il est rest  dans la diaspora, faisant la navette entre la C te d'Ivoire et le S n gal, donc gardant un contact permanent avec la base politique. Homme de r seau, il a su mettre   profit son mandat pour d crocher de grands projets   impact socio- conomique pour le S n gal, notamment avec ses partenaires internationaux.

Tr s t t engag  dans l'action citoyenne, il a  t    l'origine de l' lectrification de son terroir natal, la commune de Walald , dans le d partement de Podor. D'ailleurs, pour l'am lioration des conditions de vie des populations de sa commune, il ne l sine pas sur les moyens et ne m nage aucun effort. Tous les secteurs d'activit  sont concern s: appui en mat riels m dicaux et sco-

laires, cr ation de la premi re radio communautaire de Walald , mise en place de la coop rative agricole pour promouvoir la culture et la transformation sur place du saule, appui aux  tudiants originaires de Walald , etc. Pour mieux faire, il est all  jusqu'  briguer le poste de maire, sans succ s. Mais cela, nous dit-il, est une autre histoire... Comment l'homme explique-t-il cet engagement aupr s des siens ? Il  voque un devoir de gratitude envers ces femmes et ces hommes qui ont jou  un r le dans son parcours, mais aussi envers le S n gal

qui, par son système, lui a permis d'effectuer tout son cursus scolaire et universitaire sans bourse délier. On l'aura compris, pour le Sénégal, il est prêt à tout.

Un soutien sans faille à Macky Sall

Ami de longue date de l'homme politique Moustapha Niassé, qu'il considère comme son grand frère, Seybatou Aw a très tôt milité à l'APR afin d'apporter tout son soutien au président Macky Sall durant ses deux mandats. Pour lui, l'alliance politique entre le président Macky Sall et Moustapha Niassé est du pain béni, car elle le met à l'aise pour exprimer son engagement politique. Il reconnaît que d'aucuns ont utilisé cette relation sincère qui, dit-il, l'honore, pour l'accuser à tort d'être un militant de l'AFP, le parti du président Moustapha Niassé. Il n'en est rien. Qu'il s'agisse de la Côte d'Ivoire, où il réside, ou de son lieu de naissance du département de Podor, il n'a eu de cesse de soutenir les actions de développement du président Macky Sall, et il a joué un rôle important dans la victoire aux législatives de 2022 s'agissant du département de l'Afrique de l'Ouest, offrant ainsi trois sièges à la coalition BBY. D'ailleurs, cet engagement politique reste intact dans le contexte actuel avec la candidature du Premier ministre Amadou Ba.

En effet, au lendemain de l'annonce du président Macky Sall de ne pas se présenter à la prochaine élection présidentielle, Seybatou Aw a pris acte de cette décision, dont il dit qu'elle l'a conforté dans son soutien à ce responsable politique venant de prouver à la face du monde sa stature d'homme d'État à l'âme pétrie des principes de la démocratie. Il a alors déclaré par voie de presse qu'il soutiendrait le choix du président Macky Sall. Ce fut Amadou Ba, actuel Premier ministre, et Seybatou Aw a déjà mobilisé toutes ses équipes, aussi bien dans la diaspora – Côte d'Ivoire, Togo, Bénin et Sierra Leone – qu'au Sénégal, dans le département de Podor, en particulier dans la commune de Walaldé, pour jouer pleinement son rôle dans la victoire du Premier ministre Amadou Ba. Une victoire dont il ne doute pas, car pour lui le bilan du président Macky Sall, plus qu'éloquent, plaide en faveur de la continuité, et qu'il faut donc inscrire le Sénégal dans la dynamique de la continuité de l'action du président Macky Sall : le Premier ministre Amadou Ba, candidat de la coalition BBY, est la personne indiquée pour relever le défi.

Amadou Ba saura gouverner le Sénégal

Un défi de taille, car il assurera la victoire au seul prix d'un engagement fort et intense sur fond d'unité retrouvée au sein de l'APR. Seybatou Aw estime en effet impératif, pour tous les responsables, de faire taire leurs querelles et de se placer avant tout au service de la continuité. Ce sacrifice, nécessaire, serait d'ailleurs la



Seybatou Aw, ancien député de la diaspora (majorité présidentielle) et PDG de la société de réassurance AVENI-RE.

meilleure manière qu'auraient les leaders de la coalition d'exprimer leur gratitude envers le président Macky Sall et de donner au candidat Amadou Ba la chance de remporter l'élection dès le premier tour.

Une chance à laquelle il croit, car Amadou Ba est un grand travailleur, un homme de dossiers dont l'engagement pour un Sénégal debout et prospère est sans conteste. Selon lui, le Premier ministre a déjà prouvé ses capacités d'homme d'État par sa carrière dans l'administration publique ainsi que par sa trajectoire politique, qui n'a pas toujours été de tout repos. Il a la conviction que le candidat Amadou Ba saura trouver les voies et moyens pour créer, dans son programme de gouvernement, le consensus le plus large. Son leadership ainsi que ses capacités managériales et politiques le lui permettront. Certes, il faut s'attendre à ce que l'opposition ne se laisse pas faire, surtout avec les derniers événements vécus au Sénégal. Mais Seybatou a la certitude que les Sénégalais choisiront les vertes prairies de la stabilité et de la continuité plutôt que les contours incertains de l'aventure.

Andju Ani

UN PROGRAMME 2023-2033 POUR L'ADAPTATION ET LA RÉSILIENCE

L'eau et l'assainissement sont des marqueurs décisifs du degré de développement d'un pays. Lorsque s'y ajoutent des exigences environnementales et les effets du changement climatique, l'on comprend mieux l'aspect crucial de la mission dévolue au ministre en charge de ces questions.

En matière d'assainissement, le bilan que peut afficher le département ministériel dirigé par Serigne Mbaye Thiam est un taux moyen d'accès de 74,2 % fin 2022 : 88,9 % en milieu urbain et 62,2 % en milieu rural. En 2011, ces taux étaient respectivement de 63,3 et 34,3 %, soit un bond de 25 et 28 points. Actuellement, en milieu urbain, au moins 8 grands projets d'assainissement sont déployés dans le cadre de la gestion des eaux usées. Citons entre autres le grand projet de dépollution de la baie de Hann à Dakar, qui consiste en la réalisation d'un intercepteur de 13,5 km, d'une station d'épuration de 25 000 m³/jour ainsi que d'un émissaire marin de 2 km auxquels s'ajoutent 45 km de réseaux secondaires et d'extensions de réseaux, des branchements sociaux en faveur de 2 000 ménages, sans oublier l'assainissement du port de Dakar. Pour le monde rural, dans le cadre notamment du Projet eau et assainissement en milieu rural dont la composante assainissement est chiffrée à 13 milliards de FCFA pour la réalisation de 42 800 ouvrages, de nombreux chantiers sont aussi en cours. En matière d'eau pluviales, l'assainissement constitue un autre engagement prioritaire. Dès 2012, le chef de l'État a initié un Programme décennal de gestion des inondations (PDGI) financé à hauteur de 766 988 450 362 FCFA et exécuté à 93,59 %. Il aura permis la réalisation de 933,25 km de réseaux de drainage, 50 bassins de stockage et 49 stations de pompage. De nombreuses zones ont été exondées et 25 000 personnes relogées. La composante « Aménagement du territoire et connaissance du risque d'inondation » du PDGI a quant à elle bénéficié d'un investissement de 11 663 785 438 FCFA pour la modernisation de la cartographie du Sénégal, l'élaboration d'un Plan national d'aménagement et de développement territorial-Horizon 2045, et enfin la conception d'un modèle numérique

de terrain permettant une meilleure connaissance du risque inondation.

Les investissements vont se poursuivre eu égard aux pluies exceptionnelles, à l'expansion urbaine et démographique ainsi qu'aux agressions des voies naturelles d'eaux pluviales et des zones basses humides. D'où un nouveau programme 2023-2033 dont l'objectif est de développer des actions d'adaptation et de résilience basées sur la connaissance du risque et des vulnérabilités, la planification intégrée de l'assainissement et du développement urbain ainsi que la réalisation d'infrastructures grises et bleues.

Le Sénégal classé premier en Afrique de l'Ouest

Rappelons que la mission du ministère de l'Eau et de l'Assainissement est de « *promouvoir, de manière durable et équitable, la gestion intégrée des ressources en eau ainsi que l'accès universel à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement adéquats* ». Elle est sous-tendue par une vision : une eau abondante, de qualité, pour tous, partout et pour tous les usages, dans un cadre de vie durablement assaini, pour un Sénégal émergent.

Le ministère a ainsi fondé son action de développement de l'accès aux services d'eau et d'assainissement sur la prise en compte de la chaîne de valeurs, en impliquant tous les acteurs. Plusieurs documents vont en ce sens : la Stratégie nationale d'assainissement rural, la Stratégie nationale d'assainissement des gros centres ruraux, la Stratégie nationale de l'assainissement... Plusieurs projets et programmes ont amélioré les conditions d'hygiène et de vie des populations, faisant du Sénégal une référence en Afrique. D'ailleurs, le pays vient de recevoir le prix Country Achieving Award décerné par le Conseil des ministres africains en charge de l'Eau lors de la 7^e Conférence africaine sur l'assainissement et l'hygiène tenue du 4 au 10 novembre 2023 à Swakopmund, en Namibie. En outre, le rapport africain relatif à l'état de la mise en œuvre de la Déclaration de Ngor sur l'assainissement et l'hygiène classe le pays à la 1^{re} place en Afrique de l'Ouest, et dans le peloton de tête continental. Un bilan plus que positif, donc, pour le ministère de l'Eau et de l'Assainissement dans la gestion des eaux usées et pluviales.

Andju Ani

■ Entretien – Ministre de l'Eau et de l'Assainissement

« LE BUDGET DE MON DÉPARTEMENT A TRIPLÉ EN 12 ANS »

Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'Eau et de l'Assainissement, évoque les réalisations de son département chiffres à l'appui, et le moins que l'on puisse dire est que ce secteur obtient des résultats mesurables. Les projets pour 2024 attestent d'ailleurs de la vitalité de l'institution et de l'importance qu'elle revêt.



Le président Macky Sall a fait de l'eau une priorité du Plan Sénégal Émergent (PSE). Quelles ont été les réalisations structurantes durant ces cinq dernières années ? Serigne Mbaye Thiam : Merci de me donner l'occasion de parler du secteur de l'eau et de l'assainissement qui, comme vous le soulignez, revêt une grande importance pour le chef de l'État : à plusieurs reprises, il a rappelé combien il tenait à ce que la population sénégalaise

évolue dans un environnement sain, tant dans les villes que dans les campagnes, et bénéficie en quantité suffisante d'une eau de qualité.

Pour répondre à votre question, je dirai que la plus grande réalisation de ces cinq dernières années est la troisième usine de traitement d'eau potable de Keur Momar Sarr. Les travaux ont été lancés le 18 décembre 2017 et se sont terminés le 21 avril 2021. La station, une usine dont la capacité de production est de 200 000 m³/jour, a été inaugurée par le chef de l'État le 10 juillet 2021. Il y a ensuite l'usine de dessalement des Mamelles, ainsi que l'on nomme deux collines à l'ouest de Dakar : cette usine actuellement en construction aura une capacité de production initiale de 50 000 m³/jour pouvant être portée à terme à 100 000 m³. Enfin, ces cinq dernières années ont été marquées par le parachèvement du cycle des phases d'urgence initié en 2012. Entre 2018 et 2019, cette phase transitoire a été consolidée dans le cadre du Programme spécial de renforcement de l'alimentation en eau potable de Dakar débuté trois années plus tôt. Sur un autre plan, il a fallu relever le défi de la réduction des pertes d'eau : dans ce contexte, 316 km de conduites ont été renouvelés rien qu'à Dakar.

Comment a évolué le taux de desserte en eau potable dans les centres urbains et ruraux ?

Pour l'évolution du taux de desserte dans les centres urbains et périurbains, le Sénégal fait partie des rares pays africains à avoir atteint les OMD dès 2015, avec un taux d'accès de 100 % à Dakar et de 92 % dans les centres urbains de l'intérieur. Je rappelle qu'en 2005, le taux moyen d'accès à l'eau était de 85 %, ce qui prouve qu'un grand effort a été consenti. Pour le rural, des efforts significatifs ont aussi été faits. Afin de redynamiser ce sous-secteur, il y a eu une réforme en 2014, avec comme principale innovation le recours à des délégations de service public sur la base ►(suite p. 26)

► d'un système d'affermage. Une évaluation en a d'ailleurs montré toute la pertinence.

Maintenant, les priorités sont la réalisation et la réhabilitation d'ouvrages hydrauliques ainsi que l'extension des réseaux d'adduction d'eau potable, avec environ 1,5 million de personnes impactées, à quoi s'ajoutent les transferts d'eau à partir de champs captants pour alimenter des zones où la qualité laisse à désirer : ce sont alors environ 3 300 000 Sénégalais qui pourront en bénéficier d'ici à 2040, sachant qu'en 2022, le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural était de 96,9 %, ce qui montre une progression notable. Je souligne que dans tous ces projets, les dimensions environnementale et sociale occupent une place centrale.

Comment évolue le Projet intégré sécurité de l'eau et de l'assainissement (PISEA), qui est en cours d'instruction et qui comporte un volet agricole ?

Ce projet émane d'une étude sur la sécurité de l'eau à l'horizon 2050 menée en prélude au 9^e Forum mondial de l'eau organisé en 2022 à Dakar. D'un montant de 500 millions de dollars US, le PISEA comporte plusieurs composantes : la gestion intégrée des ressources en eau, l'assainissement et l'eau potable ainsi qu'un volet agricole, comme vous le mentionnez. Il permettra une gestion intégrée des eaux urbaines dans le triangle Dakar-Mbour-Thiès, avec le développement de l'assainissement et l'utilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture. Cette dernière composante prévoit le renforcement de l'irrigation, ce qui, en retour, aura un impact positif sur les inondations à Dakar. Un volet

gestion durable des ressources en eau sera aussi développé, avec la mise en œuvre des schémas directeurs d'aménagement des eaux ainsi que le renforcement de la régulation et de la qualité de l'eau du lac de Guiers, à 232 km de Dakar. L'intensification du suivi des ressources en eau est également prévu.

Pour la composante agricole, elle vise à développer des activités d'irrigation compte tenu du niveau de stress hydrique et des problèmes d'intrusion saline. Elle inclut aussi la prise en charge des questions d'acceptabilité de la réutilisation des eaux traitées. Mon collègue chargé de l'Agriculture pourrait d'ailleurs vous en dire plus sur ce volet.

Que répondez-vous à ceux qui critiquent le fait que la gestion de l'eau soit confiée à des sociétés étrangères ou se plaignent de la cherté des factures d'eau, plaidant pour la baisse des prix par le fermier Sen'Eau ?

Malgré les clarifications apportées, il est souvent affirmé que la Sen'Eau est une entreprise étrangère alors qu'en fait, Sen'Eau est bien une entreprise sénégalaise détenue à 55 % par des capitaux nationaux, dont 24 % pour l'État, 11 % pour les salariés et 25 % pour le privé. Le groupe SUEZ, choisi comme partenaire, ne détient que 45 % du capital. En comparaison, le fermier sortant était la propriété de capitaux étrangers à 65 %.

Quant à la cherté de l'eau, il faut savoir que les tarifs n'ont pas évolué depuis 2015. Au contraire, la subvention aux ménages a fortement augmenté, avec notamment une exonération de la TVA sur les deux premières tranches du tarif des clients domestiques. Le

« Le taux d'accès à l'eau potable est de 100 % à Dakar et 92 % dans les centres urbains de l'intérieur. »

Bio

Sérigne Mbaye Thiam est ministre de l'Eau et de l'Assainissement depuis le 7 avril 2019, tout en ayant parallèlement assumé les hautes fonctions de président du Conseil des ministres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) de décembre 2019 à juillet 2023.

Né le 28 décembre 1957 à Keur Madiabel, au sud-ouest du Sénégal, à 33 kilomètres de Kaolack, non loin de la frontière avec la Gambie, il a effectué ses études élémentaires et secondaires dans son pays, notamment au Prytanée militaire Charles N'choréré de Saint-Louis. Il a poursuivi en France des études supérieures sanctionnées par un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises de Rouen – Neoma Rouen Business School – et par un diplôme d'expertise comptable de l'État français.

Parmi les éléments saillants de sa carrière professionnelle figurent le poste de directeur administratif et financier du port autonome de Dakar ainsi que le métier d'expert-consultant en finances, comptabilité et gestion pour de nombreux pays africains.

Au plan politique, il a assumé les mandats de conseiller régional et vice-président du Conseil régional de Kaolack, dans sa région natale. Il a également été député, vice-président et rapporteur général de la commission de l'Économie et des Finances de l'Assemblée nationale. Du 4 avril au 29 octobre 2012, il a été en charge du portefeuille ministériel de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le gouvernement de Abdoul Mbaye, tout en étant porte-parole du gouvernement. Enfin, il a été appelé à ses actuelles responsabilités après une longue période de presque sept ans comme ministre de l'Éducation nationale, du 29 octobre 2012 au 7 avril 2019, période durant laquelle il a été nommé, en mai 2018, vice-président du conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'éducation. Par ailleurs, entre 2019 et 2021, il a été membre de la commission internationale portée par l'UNESCO et composée de quinze leaders d'opinion prestigieux devant réfléchir sur le futur de l'éducation à l'horizon 2050.

montant moyen d'une facture client domestique reste stable autour de 13 000 FCFA par bimestre.

Quelles seront vos priorités en 2024 au niveau des chantiers de l'eau ?

Le budget 2024 de mon département, qui a triplé en 12 ans, est de 132 391 970 449 FCFA. Cette année, il s'agira de renforcer les acquis dans un contexte de changement climatique, d'accentuation des catastrophes naturelles et d'accroissement des besoins en services durables d'eau et d'assainissement. En matière d'hydraulique urbaine, les actions que nous allons mener s'inscrivent dans la continuité des projets d'alimentation des centres urbains et périurbains, avec la poursuite des transferts d'eau depuis le lac de Guiers ou d'autres sources ainsi que la construction d'une usine de dessalement dont j'ai déjà parlé. Le département continuera les travaux entrepris pour renforcer la production d'eau pour les centres déficients, poursuivra son programme de branchements sociaux et accordera une attention particulière à la qualité de l'eau, déjà remarquable puisque fin 2022, le taux de conformité physico-chimique était de 99,45 %. Pour l'hydraulique rurale, plusieurs projets permettront de prendre en charge la réhabilitation du patrimoine dans certaines régions, ce qui suppose la réalisation et la réhabilitation d'ouvrages hydrauliques, l'extension du réseau d'adduction ou encore le renforcement de l'approvisionnement dans plusieurs localités. Une attention particulière sera accordée à la mobilisation

« Des efforts soutenus sont déployés pour réduire les écarts entre zones urbaines et zones rurales. »

des eaux de surface grâce à l'élaboration de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux : dans le cadre de la maîtrise des eaux de surface, au moins six grands projets seront poursuivis pour un aménagement global de bassins versants.

Et qu'en est-il de l'assainissement ?

Dans le domaine de l'assainissement, il y a la dépollution de la baie de Hann, mais plusieurs autres grands projets seront poursuivis, comme le renouvellement d'un grand collecteur à Dakar et la réalisation de 100 km de réseau, le programme d'assainissement de 10 grandes villes ainsi que plusieurs autres projets plus localisés. En milieu rural, les travaux déjà entrepris en matière d'assainissement des eaux pluviales seront finalisés, et des latrines et autres ouvrages d'assainissement seront construits, notamment dans le cadre du Projet eau et assainissement en milieu rural.

Comme vous pouvez le constater, depuis plus d'une décennie, des efforts soutenus sont déployés non seulement pour suivre le rythme d'expansion urbaine et démographique, mais également pour réduire les écarts entre zones urbaines et zones rurales, conformément au principe d'équité territoriale et sociale qui constitue un pilier de l'action gouvernementale. Pour terminer, permettez-moi de vous remercier pour cet entretien qui m'a permis de parler, sans être exhaustif, des réalisations dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, réalisations très importantes mais pas toujours visibles.

Propos recueillis par Andju Ania



Accompagné d'une forte délégation dont le gouverneur de la région de Thiès, le ministre de l'Eau et de l'Assainissement Serigne Mbaye Thiam s'est rendu le 19 septembre 2023 à Tivaouane pour visiter les chantiers portés au niveau du Bassin exutoire du réseau d'eaux pluviales de Pam.



Visite du forage f5 de la cité Keur Dabakh à Tivaouane par le ministre de l'Eau et de l'Assainissement Serigne Mbaye Thiam, le 19 septembre 2023.

**OFFICE NATIONAL DE
L'ASSAINISSEMENT DU
SÉNÉGAL (ONAS)**



STATION D'ÉPURATION DE CAMBERÈNE

Une nouvelle génération de station
d'épuration basée sur des technologies de
pointe et des procédés respectueux de
l'environnement.

**Un joyau qui conforte le
leadership du Sénégal dans le
domaine de l'assainissement**



**Adresse: Cité TP SOM n° 4. Hann · BP 13428 · Téléphone: 33 859 35 35 -
N° vert 81 800 1012 · Fax: 33 832 35 31 E-mail: onas@onas.sn**

■ Entretien – Directeur général de l’Office national de l’assainissement du Sénégal

« L’ONAS RESTE UNE RÉFÉRENCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE »

Mamadou Mamour Diallo, directeur général de l’Office national de l’assainissement du Sénégal (ONAS), détaille les ouvrages de stockage et de drainage réalisés ces dix dernières années ainsi que les grands chantiers en cours.

En prenant vos fonctions en novembre 2022, vous avez indiqué que votre action allait être guidée par quatre priorités. Pouvez-vous nous les rappeler ?

Mamadou Mamour Diallo : Suite à ma prise de fonction, j’ai reçu une feuille de route du président de la République. C’est sur cette base, et après une inspection de l’état des lieux à l’ONAS, que j’ai dégagé quatre priorités : la mobilisation des ressources, la satisfaction des usagers, la prise de mesures conservatoires et enfin une nouvelle politique sociale.

En ce qui concerne les ressources financières, il nous a fallu en mobiliser davantage pour pouvoir engager la construction des ouvrages d’assainissement, car ils exigent beaucoup d’argent. Le président Macky Sall est le chef de l’État qui a le plus investi dans le secteur de l’assainissement.

S’agissant de la satisfaction des usagers des services de l’ONAS, j’ai été nommé pour apporter des réponses à leurs préoccupations. Avant ma prise de fonction, j’ai été informé de retards dans le traitement des demandes de débouchage du réseau d’évacuation des eaux usées ou des reflux des quartiers à Dakar. J’ai donc pris le parti de faire de la satisfaction des usagers une priorité absolue car l’ONAS doit être au service des Sénégalais. C’est d’ailleurs dans ce sillage que nous avons introduit des réformes qui commencent à produire des résultats. Aujourd’hui, nous avons un bon feedback des usagers, qui savent maintenant à qui s’adresser : les Sénégalais et les usagers disposent d’une interface avec le centre d’appel. Un suivi régulier des requêtes est assuré et les délais de réponse sont suivis et maîtrisés. Désormais, ce sont les agents de l’ONAS qui rappellent les usagers pour s’enquérir de leur niveau de satisfaction quant à la prise en charge de leur requête. À ce niveau, il y a une nette amélioration de la gestion des inondations. En troisième lieu, nous avons donc mis en œuvre à Dakar des mesures conservatoires qui ont été efficaces. En 2022, le bassin de la zone de captage a ►(suite p. 30)



Mamadou Mamour Diallo, directeur général de l’Office national de l’assainissement du Sénégal.

► connu deux débordements entraînant l'inondation des maisons situées dans le voisinage, l'autoroute à péage et la Cité Belle Vue. Mais en 2023, grâce à la construction d'un nouveau mur de deux mètres de hauteur, au retrait de l'ancien muret et au curage, nous avons fait passer la capacité de stockage de 170 000 m³ à 250 000 m³. La capacité de pompage, qui était de 6 000 m³/heure, a été portée à 11 000 m³/heure. Nous avons aussi acquis

« Macky Sall est le président qui a le plus investi dans le secteur de l'assainissement. »

des groupes électrogènes et des tuyaux anacondas. Au lieu d'attendre fin avril, nous avons anticipé les opérations de curage et les avons lancées le 13 mars 2023. À l'intérieur du pays, je peux donner l'exemple de Fatick, qui avait connu des inondations de grande ampleur en 2022 et où, cette année, le système d'évacuation a bien fonctionné. D'ailleurs, nos équipes ont pu libérer en temps raisonnable le bas-fond qui était inondé dans cette ville. À Touba, l'ONAS poursuit la construction des ouvrages structurants avec le projet de 24 milliards de FCFA initié par le président de la République. Nous avons construit à Keur Kabb l'un des plus grands bassins du Sénégal, doté d'une capacité de 280 000 m³ extensible à un million de m³. En résumé, en 2023, nous avons engrangé de bons résultats en matière de gestion des inondations. La situation était à ce point sous contrôle le gouvernement n'a pas déclenché le Plan Orsec.

Enfin, le quatrième axe prioritaire est la nouvelle politique sociale que nous avons instaurée, car on ne peut pas demander à un agent d'être performant s'il ne travaille pas dans de bonnes conditions. Par exemple, l'amélioration de la qualité des soins et de la prise en charge ne peut être assurée que par l'Assurance maladie privée, qui remplace l'Institution de prévoyance maladie (IPM). Nous avons consenti un budget important, avec pour objectif de permettre aux agents d'accéder aux meilleurs soins au niveau des plateaux médicaux les plus modernes de la place. Jusqu'ici, la subvention annuelle allouée à l'IPM est de 25 millions de FCFA. En outre, au chapitre des primes attribuées aux agents de l'ONAS, l'indemnité du 13^e mois, d'un montant de 280 millions de FCFA, sera accordée à tout le personnel.

Entre 2012 et 2022, le président de la République a fait des questions d'assainissement une priorité. Pouvez-vous citer tous les ouvrages de stockage et de drainage réalisés et le coût global des investissements engagés ?

Dès son accession à la magistrature suprême, le pré-

sident Macky Sall a conçu le Programme décennal de lutte contre les inondations (PDLI). Dans le cadre de ce programme, pour ce qui nous concerne, des ouvrages ont été réalisés à Grand Yoff, au CICES, au Centre de santé Philippe Maguilène Senghor, dans la banlieue dakaroise, à Pikine, à Guédiawaye et dans les villes de l'intérieur, à Diourbel, Touba, Kaolack et Fatick. Depuis 2012, les acteurs du secteur s'accordent à reconnaître que les pouvoirs publics n'ont jamais autant investi pour améliorer les indicateurs. De façon concrète, cette volonté politique affichée et affirmée se matérialise par le renforcement de la décentra-

lisation des services d'assainissement, et notamment dans de nouvelles collectivités territoriales. Pour la première fois, des villes comme Matam, Tambacounda et Tivaouane ont été dotées d'infrastructures d'assainissement dans le cadre du Projet des dix villes. L'accès a été renforcé dans d'autres villes comme Kaolack, Touba, Tivaouane, Saint-Louis, Fatick, Pikine, Dakar, Rufisque, etc.

Outre le projet des dix villes, l'État a mis en œuvre d'autres projets qui ont amélioré le cadre de vie aussi bien à Dakar qu'à l'intérieur. Au total, on dénombre 182,5 km de renouvellement de conduites d'eaux usées, 80 km de réalisation de réseaux neufs d'eaux usées, 69 stations de pompage neuves et la réhabilitation de 21 stations de pompage d'eaux usées, 73 558 bran-

Bio

L'actuel directeur général de l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS) Mamadou Mamour Diallo est un pur produit de l'école sénégalaise. C'est à Louga qu'il fait ses études primaires et le premier cycle secondaire jusqu'à l'obtention du brevet de fin d'études moyennes (BFEM). Après ce diplôme, c'est dans la ville de Saint-Louis, au nord du Sénégal, qu'il poursuit son parcours académique au lycée André Peytavin, jusqu'à l'obtention du baccalauréat série B économie et gestion. Il s'oriente ensuite tout naturellement vers la filière des sciences économiques à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), où il décroche une maîtrise. Par la suite, il est admis au concours d'entrée de l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM), devenue École nationale d'administration (ENA).

À l'issue de ce cursus, il débute sa carrière à Kaolack en tant que contrôleur des Impôts et Domaines. Après quelques années de service et un capital d'expérience, il passe le concours d'entrée cycle A et devient inspecteur des Impôts et Domaines. Il travaille alors dans plusieurs services fiscaux avant d'être promu chef de service à Rufisque, où il s'illustre et se fait repérer par les autorités par la qualité de son travail. En 2015, le président de la République, son Excellence Monsieur Macky Sall, lui confie les rênes des Domaines. Le 19 octobre 2022, le chef de l'État lui renouvelle sa confiance en le nommant directeur général de l'ONAS.

chements domiciliaires, 3 770 latrines, 875 édicules publics, 14 nouvelles stations d'épuration des eaux usées (STEP) avec 109 649 m³/jour supplémentaires, et enfin 17 nouvelles stations de boue des vidanges (STBV) avec 1 440 m³/jour supplémentaires. Pour les ouvrages de gestion des inondations, entre 2012 et 2022, nous avons réalisé 36,11 km de dalots de drainage, 3 stations de pompage neuves, 5 stations de pompage renforcées, 6 bassins neufs et 4 bassins d'écrtage.

Que pouvez-vous nous dire sur le projet de dépollution de la baie de Hann ? Comment évoluent les travaux de cette gigantesque opération d'assainissement ?

La pollution de la baie avait atteint un niveau sans précédent et, durant des décennies, les populations riveraines, les organisations communautaires de base et les acteurs de la défense de l'environnement se sont mobilisés pour trouver des solutions. Il y a eu des initiatives çà et là, et des petits projets qui n'ont pas eu d'impact. Actuellement, une deuxième étape importante a été franchie avec le démarrage de la construction d'une station de traitement d'une capacité de 25 000 m³/j. Ce projet de 94 milliards de FCFA englobe l'assainissement des eaux usées du port autonome de Dakar et permettra à un demi-million de personnes d'avoir accès au tout-à-l'égout dans les 9 communes traversées.

Quels sont les autres exemples des projets phares en cours ?

Il y a un fait nouveau et novateur qui est le Projet Eau et Assainissement en milieu rural (PEAMIR) financé par la Banque mondiale. Ce projet renforce le maillage du territoire en ouvrages structurants. Il concerne les villes secondaires de Malem Hodar, Mbirkilane, Gandiaye, Koungheul, Nioro du Rip et Guinguinéo. C'est une première dans l'histoire du Sénégal. Ces villes secondaires sont dotées, entre autres ouvrages majeurs, de stations de traitement, de dépositaires et d'un réseau d'évacuation des eaux usées. Jusqu'ici, ces infrastructures étaient réservées aux capitales régionales ou aux chefs-lieux de département. C'est l'un des projets qui traduisent en actes concrets la restauration du principe d'équité promue par le président de la République. La liste n'est pas exhaustive, mais cela donne un aperçu sur les investissements et les infrastructures réalisées de 2012 à nos jours.

L'expertise de l'ONAS a contribué à son rayonnement dans la sous-région, voire dans toute l'Afrique. Allez-vous poursuivre cette politique visant à exporter le modèle d'expertise sénégalais véhiculé par l'ONAS ? Absolument ! L'ONAS reste une référence en matière

d'assainissement en Afrique subsaharienne. Nous avons accompagné des pays tels que le Niger et la Côte d'Ivoire en matière d'élaboration des politiques, de montage des dossiers pour des projets et de construction d'infrastructures. Nous recevons des missions de benchmarking du Liberia, de la Sierra Leone, du Burkina Faso ainsi que des pays d'Afrique centrale et orientale. Nous avons une longueur d'avance en matière de traitement et de valorisation des sous-produits de l'assainissement. Le Sénégal, avec le concours de la Fondation Bill et Melinda Gates, est le premier pays à avoir expérimenté l'Omniprocessor. Les tests concluants ont amené les partenaires à construire et à installer une deuxième version de l'Omniprocessor à Tivaouane Peulh.

Pour ce premier exercice, pensez-vous avoir atteint tous les objectifs inscrits sur votre feuille de route ?

Nous ne pouvons pas dire que nous avons atteint tous les objectifs. Toutefois, je peux affirmer que nous avons atteint certains de nos objectifs majeurs. À titre d'exemple, les mesures mises en œuvre ont permis de réduire de manière significative les conséquences des inondations dans toutes les zones où l'ONAS a des ouvrages d'assainissement comme les Parcelles assainies, Grand Yoff, Yoff, Bourguiba, les Cités des Eaux, Guédiawaye, Castors et la zone de captage ainsi que des villes de l'intérieur telles que Thiès, Tivaouane, Fatick, Saint-Louis ou encore Touba.

En outre, je dois rappeler que le Plan Orsec n'a pas été déclenché cette année. L'ONAS, comme les autres services étatiques, a grandement contribué au non-déclenchement dudit plan. Autrement dit, nous avons pu contribuer à maîtriser la situation malgré les fortes pluies. La gestion des inondations reste un défi permanent. Or si nous sommes parvenus à obtenir de bons résultats, nous pouvons déduire que l'un de nos objectifs majeurs a été atteint en 2023.

À l'interne, nous avons réduit le traitement administratif des dossiers. J'ai fait signer un contrat d'engagement à l'at-

teinte des objectifs à tous les directeurs afin d'améliorer nos performances à tous les niveaux. Aujourd'hui, l'ONAS est une entreprise très performante, en attestent le Prix de la Calebasse de l'excellence de l'entreprise la plus performante décerné en juillet 2023 et la Palme de l'entreprise la plus dynamique en Afrique de l'Ouest dans le domaine de l'assainissement reçue début octobre 2023. Nous avons accompli des progrès notables en peu de temps. Mais il reste encore beaucoup de défis à relever, et les équipes sont mobilisées pour y faire face.

Propos recueillis par Paul de Manfred

« La gestion des inondations reste un défi permanent. »

« REPLACER L'ÉCONOMIE AU CENTRE DE L'ACTUALITÉ »

Abibou Mbaye, administrateur général du groupe Com-Yaw, éditeur du mensuel Journal de l'Économie Hebdo, a pour ambition de développer une chaîne de télévision dédiée à l'économie et dénommée ECO TV (La chaîne de Toute l'Économie).

Comment définissez-vous la ligne éditoriale et le positionnement du mensuel *Journal de l'Économie Hebdo*, et quelles sont les dates clés de votre organe de presse depuis sa création ?

Abibou Mbaye : Le mensuel *Journal de l'Économie Hebdo* a vu le jour en 2018, une décennie après la disparition de l'ancien *Journal de l'Économie* où j'avais été embauché en 2003 comme journaliste après y avoir passé deux ans comme stagiaire, tout juste après ma sortie de l'école de journalisme de Dakar, le CESTI (Centre d'études des sciences et techniques de l'information). Cette riche expérience avec une équipe de journalistes spécialisés en économie et très expérimentés ne pouvait pas disparaître comme cela. J'ai alors endossé la lourde responsabilité de reprendre le projet en créant le magazine *Journal de l'Économie Hebdo*. Je précise que dans le nom de cette publication mensuelle, « Hebdo » est une simple appellation pour différencier l'ancien journal de l'actuel.

« Traiter l'information économique et financière est notre seul credo. »

Notre magazine évolue dans un environnement très difficile, sachant que l'information économique a toujours été le parent pauvre de la presse sénégalaise. Dans cet environnement dominé par la politique, le choix de cette spécialisation était périlleux. Traiter l'information économique et financière est notre seul credo. Notre ligne éditoriale s'attache donc au traitement professionnel de l'information économique, sans distinction entre les acteurs impliqués dans les grands enjeux économiques que sont l'État, le gouvernement, les bailleurs de fonds, le secteur privé ou encore les entreprises évoluant dans tous les secteurs de l'économie. De 2018 à 2020, notre magazine a été confronté à de nombreuses difficultés. À partir du début de l'année 2021, dès que nous avons pris l'option de développer notre site Internet www.jecohebdo.com, nous avons

pu traiter au quotidien l'actualité économique, et cela nous a ouvert de nouvelles perspectives.

Comment votre rédaction est-elle structurée ? Grâce à vos journalistes permanents ou à vos correspondants, êtes-vous présent sur l'ensemble du territoire ou essentiellement dans les grandes villes ?

Notre rédaction est essentiellement composée de journalistes qui ne travaillent pas à temps plein pour le magazine. Ils sont pour la plupart des collaborateurs qui assurent juste la viabilité de cette entreprise de presse. Sur la dizaine de collaborateurs, seuls cinq assurent le fonctionnement rédactionnel avec des articles publiés en ligne quotidiennement, l'accent étant mis sur les informations utiles.

Notre magazine n'est malheureusement pas encore présent sur l'ensemble du territoire national. La couverture se limite actuellement à Dakar, Thiès, Diourbel, Louga, Saint-Louis et Ziguinchor. Il reste donc encore du chemin à parcourir mais, avec la concrétisation de certains partenariats stratégiques, nous allons poursuivre notre déploiement territorial et faire en sorte que le maillage national soit effectif dans les meilleurs délais. Pour l'instant, nous comptons sur des pigistes pour assurer la représentation dans les grandes villes citées en dehors de Dakar, la capitale, et Thiès, à 70 kilomètres.

Peut-on avoir un aperçu de votre tirage et de la pagination de votre mensuel ? S'agissant de son contenu, quelles sont les rubriques phares ?

Le tirage de notre mensuel est de 5 000 exemplaires, avec une pagination variant de 48 à 60 pages. La plupart de nos parutions sont des dossiers spéciaux dans des domaines bien précis comme l'agriculture, les ressources naturelles, les investissements, l'économie numérique, l'emploi, la finance... Ce sont des numéros réalisés en partenariat avec certaines structures étatiques.

Quant aux rubriques, elles peuvent changer car elles sont déterminées par le contenu que l'on souhaite développer dans le journal. Au sein du magazine, il y

a des rubriques dédiées à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, aux finances, au commerce, aux infrastructures, aux mines ou encore aux hydrocarbures, bref tous les domaines de la vie économique du Sénégal, du continent africain et du monde.

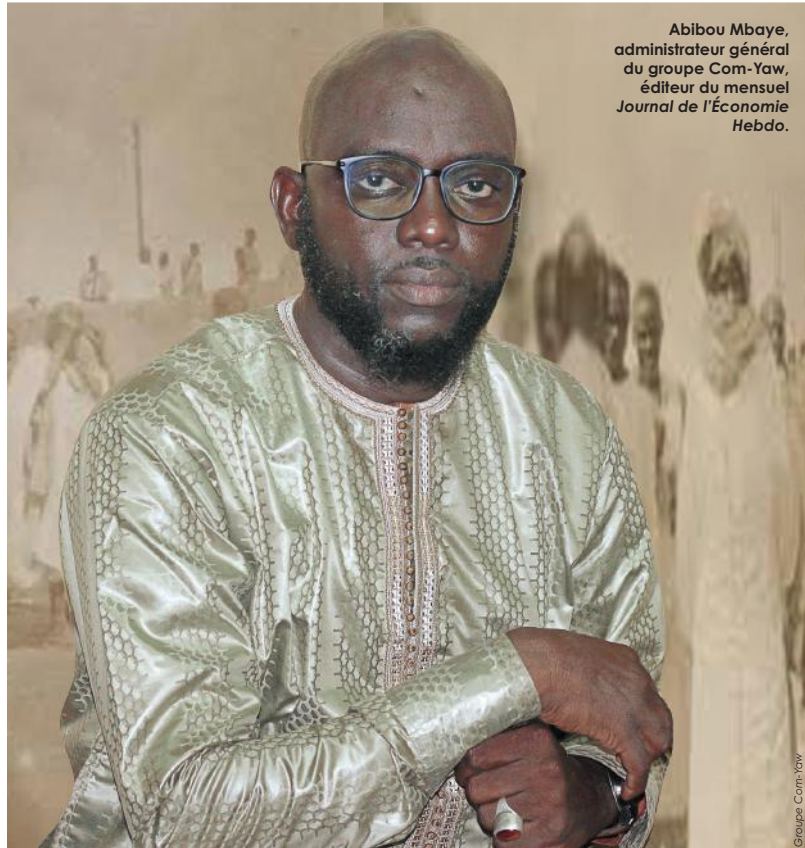
Quel est le budget de fonctionnement à l'année du *Journal de l'Économie Hebdo* ? Les recettes engrangées par les publicités permettent-elles d'assurer l'équilibre financier de votre entreprise de presse ?

Il est difficile de donner un chiffre. Sur l'année, le magazine publie une dizaine d'éditions. Certains numéros sont portés par des sponsors et des annonceurs. Notre ligne éditoriale fait que l'on nous sollicite beaucoup car le traitement plus approfondi de nos sujets par des reportages et des enquêtes rend le magazine incontournable pour tout décideur, investisseur ou entrepreneur qui a besoin d'accompagnement.

Hélas, cet intérêt sans cesse grandissant de notre réseau de partenaires ne garantit pas une bonne santé financière eu égard au fait que les ventes du magazine ne représentent pas grand-chose. Avec les seules ventes, il est impossible de faire face aux charges liées au fonctionnement de l'entreprise. Quant à la digitalisation et aux plates-formes, cela constitue à la fois un frein aux ventes et une aubaine pour développer le côté purement numérique de notre projet, dès lors qu'en

« Grâce à la concrétisation de certains partenariats stratégiques, nous allons poursuivre notre déploiement territorial. »

perspective nous nous dirigeons vers la monétisation de nos articles, ce qui est une manière de mieux fidéliser nos partenaires. Pour cela, le développement du magazine nous conduit à nous orienter vers de nouveaux défis allant dans le sens d'une extension de nos centres d'intérêt en matière d'économie.



Abibou Mbaye,
administrateur général
du groupe Com-Yaw,
éditeur du mensuel
*Journal de l'Économie
Hebdo.*

Quels sont les grands chantiers de votre groupe de presse pour les cinq prochaines années ? Avez-vous l'ambition de vous diversifier ou de renforcer votre rédaction ?

Justement, le groupe Com-Yaw, éditeur du *Journal de l'Économie Hebdo*, ambitionne de développer une chaîne de télévision exclusivement dédiée à l'économie sénégalaise, africaine et mondiale, qui sera dénommée ECO TV (La chaîne de Toute l'Économie). En effet, nous avons constaté que dans les médias télévisuels, une faible part est réservée à l'actualité économique et financière, raison pour laquelle il nous faut essayer d'inverser un tout petit peu la tendance afin de replacer l'économie au centre de l'actualité. Il ne s'agit pas de la traiter autrement, mais de l'aborder de manière originale et accessible à tous. Pour cela, des émissions soft seront proposées au public afin de lui permettre de mieux comprendre les enjeux économiques, et de faire en sorte que la ménagère à la maison soit en mesure d'être informée et de comprendre l'impact des mesures prises pour son bien-être socio-économique.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

LA GESTION DES FUTURES RECETTES PÉTRO-GAZIÈRES DÉVOILÉE

Sur recommandations du FMI, les députés sénégalais ont voté en 2022 la création de deux fonds souverains en vue de sécuriser les recettes pétro-gazières.

Le 19 avril 2022, à l'issue du vote parlementaire de la loi portant sur la gestion des recettes émanant de l'exploitation des hydrocarbures (LGRH), le gouvernement a instauré deux fonds majeurs : le Fonds de stabilisation (FONSTAB) et le Fonds intergénérationnel (FONIG). Ces initiatives marquent une étape cruciale dans la gestion proactive des retombées économiques de l'exploitation pétrolière dans le pays. Certes, cette décision souveraine du gouvernement sénégalais a suscité l'intérêt de certaines ONG comme Natural Resource Governance (NRGI), basée à New-York, qui préconise au gouvernement sénégalais d'abandonner l'option d'investir les revenus des recettes pétro-gazières dans ces deux fonds mais le FMI, lui, ne partage pas cet avis.

Interrogé par *Économies Africaines* sur les appréhensions de cette ONG, Edward Gemayel, chef de mission au FMI pour le Sénégal, a d'abord rappelé les missions dévolues aux deux fonds. « *Le FONSTAB, axé sur l'atténuation des chocs économiques, vise à utiliser une fraction des recettes pétrolières pour lisser leurs impacts potentiels sur l'économie sénégalaise. La volatilité inhérente à ces recettes rend impératif le recours à un tel fonds, afin d'éviter les fluctuations indésirables dans l'exécution budgétaire. Cette mesure stratégique vise à instaurer une stabilité financière et à contrer la procyclicité induite par la nature fluctuante des revenus pétroliers.* »

S'agissant du FONIG, il a indiqué : « *Il a été mis en place en tant que fonds d'épargne dédié aux générations futures. La non-renouvelabilité des ressources pétrolières incite à la prudence financière, avec l'objectif de préserver une partie des revenus actuels pour les générations à venir. Alors que le FONSTAB se concentre sur la stabilité face aux variations des recettes pétrolières, le FONIG s'inscrit dans une perspective d'épargne à long terme pour assurer la pérennité économique du pays.* »

S'appuyant sur l'usage qui est fait de ce type de fonds dans d'autres pays, le FMI confirme l'efficacité de telles mesures, rappelant en substance que la LGRH spécifie la nécessité pour les règles s'appliquant à ces fonds d'être en accord avec les normes nationales et inter-

nationales, en particulier les « principes de Santiago », qui garantissent une transparence optimale. En effet, les principes de Santiago sont un ensemble de bonnes pratiques concernant les fonds souverains. Elles ont été définies par le FMI lors d'une réunion à Santiago en octobre 2008.

Selon Edward Gemayel, cette approche s'inscrit dans la lignée des recommandations du FMI, mettant l'accent sur la stabilité économique, la responsabilité fiscale et la transparence dans la gestion des ressources. Le FMI soutient activement la création de ces fonds au Sénégal, soulignant leur rôle crucial dans une gestion responsable des revenus pétroliers et dans la préservation de la stabilité économique à court, moyen et long termes. En corrélation avec ces avancées, un cadre réglementaire et institutionnel adéquat est en cours d'établissement, afin d'assurer une gestion transparente et responsable de ces fonds. « *Cette initiative positionne le Sénégal en tant que modèle de bonne gouvernance dans la gestion des ressources pétrolières, avec un engagement ferme envers la stabilité économique et la préservation des intérêts des générations futures* », soutient Edward Gemayel.

Paul de Manfred

Soutien massif du FMI sur la phase II du PSE

Au cours des dernières années, avec la mise en œuvre de la phase II du Plan Sénégal Émergent (PSE), le FMI a joué un rôle de premier plan en approuvant quatre financements majeurs, démontrant ainsi son engagement en faveur de la stabilité économique du Sénégal.

En avril 2020, le FMI a approuvé un décaissement significatif de 442 millions de dollars au titre de la Facilité de crédit rapide. Puis, en juin 2021, le conseil d'administration du FMI a approuvé un accord au titre de la Facilité de crédit pour un montant de 350 milliards de FCFA. En 2021, le Sénégal a également bénéficié d'une allocation de Droits de tirage spéciaux (DTS) d'environ 246 milliards de FCFA. Enfin, en juin 2023, le FMI a octroyé un financement majeur de 1,51 milliard de dollars au titre du Mécanisme élargi de crédit et de la Facilité élargie de crédit, ainsi que de 324 millions de dollars au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité. **P. de M.**

« UNE CROISSANCE DU PIB RÉEL PRÉVUE À 8,3 % EN 2024 »

Edward Gemayel, chef de mission du Fonds monétaire international (FMI) pour le Sénégal, livre les conclusions de sa dernière tournée dans le pays. Un diagnostic sur l'économie sénégalaise qui incite à l'optimisme s'agissant de sa course au développement.

En votre qualité de chef de mission du FMI pour le Sénégal, quelle est votre appréciation sur la situation des finances publiques sénégalaises, et notamment sur son endettement ?

Edward Gemayel : Dans un contexte économique mondial et régional difficile, l'engagement sans faille des autorités sénégalaises en faveur de l'assainissement budgétaire se révèle être un pilier essentiel pour maintenir une trajectoire d'endettement viable. La tendance budgétaire actuelle, jugée appropriée, s'annonce comme le socle d'une convergence progressive vers l'objectif régional de déficit visant 3 % du PIB d'ici à 2025. Cette convergence repose sur deux piliers. Le premier pilier est le renforcement de la mobilisation des recettes, qui se trouve au cœur de la stratégie d'assainissement budgétaire. La mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) prend en compte des engagements concrets,

« Bien que la dette reste soutenable, la marge de surendettement du Sénégal s'est réduite. »

dont la réduction des dépenses fiscales et l'élargissement de l'assiette fiscale. L'objectif ambitieux est d'atteindre un ratio recette sur PIB de 20 % d'ici à 2025. Quant au deuxième pilier majeur de la stratégie de consolidation, il s'agit de la suppression progressive des subventions énergétiques non ciblées. Les autorités ont pris des engagements clés et élaboré une feuille de route publiée en janvier 2023. Cette feuille de route, axée sur deux principes, vise d'abord à aligner les prix nationaux sur les prix internationaux en éliminant progressivement les subventions non ciblées d'ici à 2025, avec l'objectif intermédiaire de les plafonner à 1 % du PIB en 2024. Deuxièmement, elle aspire à améliorer les transferts ciblés pour protéger les populations les

plus vulnérables face à l'impact des fluctuations des prix de l'énergie.

Concernant l'endettement, bien que la dette reste soutenable, la marge de surendettement du Sénégal s'est réduite. Une estimation prévoit une augmentation temporaire de la dette du secteur public à 79,6 % du PIB en 2023, principalement du fait du surfinancement gouvernemental. Cependant, des mesures sont envisagées pour contenir cette croissance en 2024 et maintenir la trajectoire descendante de la dette du secteur public, avec des niveaux ciblés à 72,5 % du PIB en 2024.

De même, les autorités affirment leur détermination à mettre en place des mesures additionnelles, notamment une gestion plus proactive de la dette dans les entreprises publiques, l'établissement de plafonds indicatifs d'encours de la dette pour les grandes entreprises publiques, et un suivi consolidé par le biais d'un comité dirigé par le ministre des Finances. La transparence sera accrue avec la publication des états financiers des entreprises publiques, et le Comité national de la dette publique verra ses fonctions élargies. En somme, les autorités sénégalaises restent résolument engagées à faire avancer des réformes cruciales pour garantir une gestion financière rigoureuse et assurer la soutenabilité de la dette, démontrant ainsi leur vision à long terme pour la stabilité économique du pays.

Pouvez-vous résumer les conclusions de la dernière mission du FMI au Sénégal que vous avez conduite en octobre dernier ?

Les performances des programmes ont été satisfaisantes. À l'exception d'un indicateur quantitatif, tous les critères de performance et les objectifs indicatifs pour la fin juin 2023 ont été respectés. Quatre des six critères structurels pour la première revue du ►(suite p. 36)

Bio

Edward R. Gemayel a rejoint le FMI en 2001. Il y est actuellement chef de division au département Afrique et chef de mission pour le Sénégal. Auparavant, il a assumé diverses fonctions de direction au sein du département Stratégie, Politique et Révision ainsi qu'au sein du département Moyen-Orient et Asie centrale. Il a également dirigé des missions en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale.

Avant de rejoindre le FMI, Edward R. Gemayel était chef de division à la Banque centrale du Liban, après avoir travaillé pendant deux ans dans la banque d'investissement. Il a également été maître de conférences en économie et finance à l'université américaine de Beyrouth et à l'université Saint-Joseph. Il est diplômé de l'université McGill et de l'université Concordia (Montréal, Canada).

► programme soutenu par le Mécanisme élargi de crédit (MEC) et la Facilité élargie de crédit (FEC) ont été remplis. Les autorités se sont engagées à mettre en œuvre les deux critères structurels restants concernant la gouvernance et la stratégie de dépenses fiscales avant l'examen du dossier par le conseil d'administration du FMI. Les deux mesures de réforme pour la première revue du programme au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), qui concernent l'adoption d'un décret sur la gestion des investissements publics intégrant des considérations climatiques à chaque étape de l'élaboration du projet et le plan de mise en œuvre de la stratégie pour des transports publics verts, ont été mises en œuvre. La mission a enfin encouragé les autorités à parachever les mesures résiduelles du plan d'action pour sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) en mai 2024.

Edward Gemayel, chef de mission du Fonds monétaire international pour le Sénégal.



Une mise à jour de l'évaluation du cadrage macroéconomique a également été réalisée. Selon nos estimations, la croissance de l'activité économique devrait atteindre 4,1 % en 2023, soit en dessous du niveau d'avant la pandémie pour la deuxième année consécutive. Des facteurs tels qu'un environnement extérieur défavorable et la situation socio-politique du premier semestre 2023 ont impacté les secteurs du commerce et des services. L'inflation devrait augmenter à 6,5 % cette année, ne revenant pas avant 2025 à l'objectif de 3 % de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le déficit du compte extérieur courant devrait diminuer modérément à 14,5 % du PIB. Les perspectives macroéconomiques devraient s'améliorer après l'élection présidentielle et le démarrage de la production d'hydrocarbures au second semestre 2024, avec une croissance du PIB réel prévue à 8,3 % en 2024, dont 5,4 % hors hydrocarbures. En résumé, le nouveau programme appuyé par la MEC/FEC, ainsi que le soutien financier d'autres partenaires comme la Banque mondiale, joueront un rôle essentiel pour corriger les déséquilibres macroéconomiques, répondre aux besoins de la balance des paiements du Sénégal à moyen terme et contribuer à la reconstitution des réserves régionales. Le financement simultané de la FRD soutiendra également les efforts du Sénégal en matière d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation à ce changement en fournissant des ressources supplémentaires.

La prochaine étape pour le Sénégal dans cette course au développement est d'accéder au rang de pays émergent. À quels handicaps se heurte-t-il pour atteindre ce niveau ?

Bien que le Sénégal ait traversé une phase de croissance significative depuis 2014, brutalement interrompue par la pandémie de Covid-19, une analyse approfondie de cette période de prospérité révèle que l'augmentation de la productivité demeure impérative pour propulser le pays vers le statut d'économie émergente. Cela favoriserait une convergence accélérée des revenus avec ceux des nations à revenu intermédiaire. Malgré des orientations gouvernementales favorables à la croissance, leur contribution à la transformation économique demeure insuffisante. Pour stimuler une croissance à moyen terme, il est essentiel d'améliorer efficacement l'accès à l'éducation et de développer les compétences, tout en entreprenant une réforme

structurelle globale afin de surmonter les obstacles entravant le développement du secteur privé. Les défis liés au coût et à la fiabilité de l'approvisionnement en électricité dans une grande partie du pays constituent également un frein à une croissance durable. En outre, une compréhension approfondie des opportunités et des risques liés aux politiques sectorielles est nécessaire. Notre analyse souligne que des interventions politiques sectorielles pourraient être renforcées par une identification plus précise des défaillances du marché justifiant ces actions, des évaluations plus fréquentes et exhaustives, un choix plus sélectif des secteurs, et une amélioration de la transparence et de la conception des politiques pour prévenir la recherche de rente.

Des avancées significatives sont déjà en marche dans divers secteurs, et il devient impératif de maintenir l'élan des réformes. Dans le domaine de l'éducation, le Sénégal s'emploie activement à étendre l'accès à l'enseignement et à en améliorer la qualité. Cette initiative se concrétise par l'augmentation des taux d'inscription,

particulièrement pour les filles, et par l'amélioration de la formation professionnelle en vue d'aligner les compétences sur les exigences du marché. Les efforts déployés pour renforcer la gouvernance comprennent des mesures anti-corruption et une intensification de la transparence. Le gouverne-

«La productivité demeure impérative pour propulser le pays vers le statut d'économie émergente.»

ment a présenté des projets de loi à l'Assemblée nationale visant à élargir les prérogatives et les pouvoirs de l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC), ainsi que du système de déclaration du patrimoine. Dans le domaine de l'énergie, des mesures significatives sont également en cours. Actuellement, un peu plus de la moitié de la population sénégalaise bénéficie d'un accès à une électricité fiable, principalement en zone urbaine. En 2020, le gouvernement sénégalais a fixé un objectif ambitieux : fournir un accès à une électricité fiable, de haute qualité et abordable à l'ensemble de la population d'ici à 2025 grâce au Plan d'accès universel à l'électricité. Pour atteindre cet objectif, le Sénégal et sa compagnie nationale d'électricité, Senelec, collaborent avec le MCC (à travers Power Africa) et d'autres partenaires au développement. Au cours de la dernière année, cette collaboration a permis de connecter environ 200 000 nouveaux foyers au réseau, dont 160 000 dans les zones rurales, représentant ainsi une avancée significative dans la bonne direction.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

L'UNE DES PLUS FORTES CROISSANCES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN 2024

Selon le FMI, le Sénégal devrait atteindre 8,3% de taux de croissance du PIB en 2024 grâce aux recettes pétro-gazières. Et, pour l'aider à poursuivre ses réformes climatiques, le pays va bénéficier d'un décaissement de 275,7 millions de dollars de la part du FMI et d'un prêt de 2,7 milliards de dollars du G7 et de l'UE.

L'évolution du PIB sénégalais est fluctuante, avec un taux croissance qui a régressé à 4,7% en 2022 et qui devrait à nouveau baisser en 2023. En effet, d'après un communiqué du FMI publié le 24 octobre dernier, « la croissance de l'économie sénégalaise devrait se limiter à 4,1% en 2023 », soit, pour la deuxième année consécutive, en dessous de son niveau d'avant la pandémie de Covid-19. En cause, un environnement extérieur défavorable et une situation sociopolitique qui, au premier semestre 2023, a affecté les secteurs du commerce et des services. Toutefois, une lueur d'espoir se dessine pour 2024, avec un taux de croissance qui devrait bondir à 8,3% grâce, notamment, au démarrage de la production de gaz naturel à partir du second semestre. De quoi réjouir le premier ministre-candidat Amadou Ba, dauphin désigné du président sortant, qui compte s'appuyer fortement sur ce chiffre de croissance pour séduire ses compatriotes et remporter la présidentielle de février 2024. Et ce d'autant plus que, comme l'a précisé M. Gemayel, chef de mission FMI pour le Sénégal, cette croissance attendue devrait aussi être « l'une des plus fortes d'Afrique subsaharienne ».

Le FMI a également annoncé dans ce communiqué que son conseil d'administration avait approuvé le décaissement d'un financement de 275,7 millions de dollars en faveur du Sénégal. Une ligne de crédit de 212 millions de dollars au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi du crédit (MEDC), ainsi qu'un financement de 63,7 millions de dollars au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), un mécanisme de prêt lancé en 2022 par l'institution financière pour aider, grâce à des financements à faible coût, les pays à revenu faible ou intermédiaire à relever les défis structurels à long terme tels que le changement climatique.

En outre, le FMI a confirmé les « performances satisfaisantes » de l'exécutif sénégalais dans la mise en œuvre

de son programme de réformes économiques malgré un environnement extérieur défavorable. « À l'exception d'un indicateur quantitatif, tous les critères de performance et les objectifs indicatifs pour fin juin 2023 ont été respectés. Trois des six critères structurels pour la première revue du programme FDC/MEDC ont été remplis. Les autorités se sont engagées à mettre en œuvre les trois critères structurels restants concernant la gouvernance et la stratégie de dépenses fiscales avant l'examen du dossier par le conseil d'administration du FMI. Les deux mesures de réforme pour la première revue du programme au titre de la FRD, qui portent sur l'adoption d'un décret sur la gestion des investissements publics intégrant des considérations climatiques à chaque étape de l'élaboration du projet et le plan de mise en œuvre de la stratégie pour des transports publics verts, ont été mises en œuvre », précise le communiqué.

Pour une transition énergétique juste

Conformément à la nouvelle règle budgétaire adoptée par les autorités sénégalaises, les recettes supplémentaires générées par les exportations pétro-gazières seront versées à la fois dans un fonds souverain dit « intergénérationnel » et dans un fonds de stabilisation afin de maintenir le niveau de dépenses publiques au fur et à mesure que le pays effectuera sa transition vers les énergies renouvelables. Et pour aider le Sénégal à poursuivre son programme de réformes climatiques, un accord a été signé le 22 juin dernier sur un Partenariat pour une transition énergétique juste (PTEJ) avec les pays du G7 et de l'UE. Cette convention de prêt, d'un montant de 2,7 milliards de dollars, répond à la nécessité de combler l'écart entre les pays développés et les pays en développement dans la transition vers une énergie propre. Un accord qui témoigne en tout cas de la détermination du Sénégal à accélérer ce processus de transition.

Louise Bibalou-Durand

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2024

Adopté en novembre dernier, le budget 2024 du Sénégal a atteint le record de 7 003,6 milliards de FCFA, contre 6 411,5 milliards en 2023. Mais avec le début de l'ère pétro-gazière, il devrait bénéficier d'une croissance des recettes fiscales de 23%.

Le 18 novembre 2023, le ministre des Finances et du Budget Mamadou Moustapha Bâ est intervenu au Parlement où devait être adopté le projet de loi de finances pour 2024. Pour ce budget record de 7 003,6 milliards (Mds) de FCFA, contre 6 411,5 Mds en 2023, il a obtenu la majorité: 90 députés pour, 32 contre et 10 abstentions. « *Ce budget met en exergue la volonté du gouvernement de poursuivre la mise en œuvre de son important programme économique et social inscrit dans le Plan Sénégal Émergent (PSE), dont la phase II du Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A) atteint son point d'achèvement fin 2023* », a indiqué Mamadou Bâ, qui a précisé: « *Le budget du pays pour l'année à venir est historique, parce qu'il va permettre au Sénégal de toucher ses premiers revenus issus de l'exploitation des hydrocarbures. De plus, il a été préparé par un président de la République qui ne sera pas candidat à sa succession, donc qui va l'exécuter durant seulement trois mois.* » Il a ensuite rappelé que cette loi de finances 2024 reposait sur le PSE et s'articulait autour de six vérités fondamentales, pour ne pas dire six axiomes. Le premier est que le développement du Sénégal ne se fera pas sans une transformation structurelle de son économie propre à générer une croissance forte, durable et inclusive. Le second a trait à la transition écologique, qui représente un enjeu à placer au cœur de toutes les politiques publiques. Le troisième concerne le capital humain qui, à l'ère de l'intelligence artificielle, doit devenir la principale richesse d'une nation si elle veut éviter de se retrouver parmi les perdants de la mondialisation. Le quatrième fait mention de l'exigence et de l'impatience grandissantes des citoyens, avec une forte demande d'État en matière de protection sociale et de services publics de qualité ainsi que d'emploi, surtout celui des jeunes, devenu une revendication sociétale au même titre que la liberté et la sécurité. Le cinquième développe l'idée que le succès des politiques publiques est fortement tributaire de la vigueur des institutions qui les mettent en œuvre ainsi que de l'efficacité du système de gouvernance où elles s'inscrivent. Enfin,

si la paix est une condition du développement, il est évident que vu l'environnement géopolitique incendiaire autour du Sénégal, l'effort de guerre constitue le prix de la paix.

7 Mds de FCFA pour le Fonds intergénérationnel

Dans le budget 2024, le Sénégal prévoit 5 533,9 Mds de FCFA de dépenses totales, contre 4 693,7 Mds de recettes estimées, donc un déficit de 840,2 Mds contenu à 3,9% du PIB, contre 5,5% en 2023. Au titre du service de la dette, le Sénégal déboursera 1 248 Mds de FCFA, et seulement 953 Mds pour l'investissement, contre 1 000 Mds les années précédentes. L'enveloppe consacrée aux dépenses de personnel (masse salariale) se chiffre à plus de 1 440 Mds de FCFA, contre 1 249 Mds en 2023. Coïncidant avec le début de l'ère pétro-gazière, ce budget devrait bénéficier d'une croissance des recettes fiscales de 23%.

Pour la première fois, il intègre un Fonds intergénérationnel de 7 Mds de FCFA directement issus de l'activité du pétrole et du gaz: ils seront réservés et bloqués pour les générations futures. L'option suscite des controverses parmi certains économistes, qui auraient préféré voir l'État investir ses capitaux dans le remboursement de la dette ainsi que dans l'éducation et d'autres secteurs à impact direct sur les jeunes. Les investissements prévus concernent la santé, le renforcement de la filière agricole, le soutien aux ménages les plus vulnérables ou les infrastructures de transport: extension de l'exploitation du train express régional (TER) jusqu'à l'aéroport international Blaise-Diagne et démarrage effectif du bus Rapid Transit (BRT) avec une flotte de 158 véhicules pour desservir 14 communes.

Pour finir, le ministre Bâ a indiqué que ce budget avait été exécuté dans « *un contexte international particulier, marqué par l'avènement de la crise entre la Russie et l'Ukraine, entraînant des tensions sur les échanges extérieurs de certains produits et une hausse significative des cours des matières premières de base* ».

Serge-Henri Malet

LE SÉNÉGAL DEVRA ENCORE PATIENTER

Le Sénégal exploitera bientôt d'importants gisements de pétrole et de gaz. Bien que les autorités fassent passer la distribution aux populations avant l'exportation, il faudra encore patienter pour ressentir les retombées économiques.

Le samedi 25 novembre 2023, le ministre du Pétrole et des Énergies Antoine Diome indique devant les députés que l'exploitation de pétrole et de gaz est repoussée. Une chose est sûre : Macky Sall n'assistera pas au début de l'exploitation en tant que président de la République, ce qui modifie les perspectives, même si Antoine Diome assure que *« les intérêts du Sénégal sont préservés, étant entendu que, selon les projets, l'État aura entre 52 et 64 % du bénéfice généré »*.

Pour le projet Grand Tortue Ahmeyim (GTA), les travaux sont, selon lui, réalisés à 89,8 %, mais le démarrage de la production de gaz naturel, prévu pour fin 2023, se fera en 2024. Ce gisement fait espérer une production de 2,5 millions de tonnes/an dans sa phase 1, et une capacité de plus de 10 millions t/an à compter de 2026 avec les phases 2 et 3. Quant aux activités de développement du gisement pétrolière offshore Sangomar, découvert en 2014, elles ont bien progressé avec les opérations de forage de 24 puits, dont une quinzaine finalisée. Ses réserves sont estimées à plus de 2,5 milliards de barils de pétrole brut pour une production de 100 000 à 120 000 barils/jour.

Les projections de départ faisaient miroiter pour les deux gisements un gain de 560 milliards de FCFA/an pendant 30 ans. Une manne propre à rééquilibrer le budget national et à impulser une transformation structurelle de l'économie grâce à la diversification des exportations et aux nouveaux mécanismes de financement liés aux rentrées de devises étrangères. Antoine Diome a également assuré que la construction de l'unité flottante de production et de stockage (FPSO) baptisée Léopold Sédar Senghor était en cours de finalisation, et que les installations de structures sous-marines se poursuivaient. À fin août 2023, le taux d'exécution de l'ensemble était autour de 90 %. La mise en production du champ, initialement envisagée pour fin 2023, est décalée au second trimestre 2024. Sur l'un des gisements gaziers les plus importants du Sénégal, Yakaar-Teranga, des désaccords ont entraîné le départ de la multinationale BP. Le gouvernement

s'est montré ferme en privilégiant l'intérêt national à la recherche de profit : il veut d'abord utiliser le gaz pour la consommation domestique et industrielle, et avoir un impact sur des intrants comme l'électricité en baissant les coûts de production. Avec l'Américain Kosmos comme nouvel opérateur, Petrosen, entreprise d'État, se repositionne à hauteur de 35 % dans les parts détenues, ce qui va donner au Sénégal un meilleur contrôle sur ses ressources.

Les lignes ont donc assez fortement bougé, et la remise en cause des projections de départ a des conséquences sur les prévisions. Sur la base d'un démarrage en 2023, le FMI prévoyait une contribution au PIB de 6 à 7 % sur 20 ans pouvant financer le développement national et éviter le « syndrome hollandais », cet effet pervers sur une économie de la dépendance à une rente. Le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2024-2026 indique pour sa part 753,6 milliards de FCFA de recettes.

À l'heure actuelle, un dispositif d'information répond à l'exigence de transparence voulue par l'adhésion du Sénégal à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Ainsi, précise le ministère, *« tous les contrats signés par le Sénégal sont en ligne et peuvent être consultés par ceux qui le désirent. Ces contrats assurent à notre pays des parts comprises entre 50 et 64 % des bénéfices qui seront réalisés dans le cadre des projets en cours. »*

En attendant le début de l'exploitation du gisement GTA, le Sénégal s'est ouvert les portes du gotha pétrolier et gazier, devenant le 20^e membre du Gas Exporting Countries Forum (GECF). Cette adhésion renforce son poids géopolitique à côté de géants comme le Qatar, l'Iran et la Russie. Enfin, deux lois portant création du Fonds d'investissement souverain pour les générations futures ont été promulguées pour que le Sénégal puisse capter une partie des ressources pétrolières et gazières, les réserver et en bloquer une part pour l'avenir. Un dispositif salué par beaucoup de spécialistes.

Boubacar Gassama

UN SOUS-SOL AUX RICHESSES INSOUÇONNÉES

Au Sénégal, tous les yeux sont rivés sur les ressources pétrolières et gazières, et pourtant le pays dispose d'un potentiel minier insoupçonné. Un levier sur lequel le pays peut s'appuyer pour réaliser ses objectifs de développement.

Le taux de croissance du PIB réel est passé de 1,3 % en 2020 à 6,5 % en 2021, soit une hausse de 5,2 %. Une reprise en partie soutenue par la capacité de résilience des industries extractives, avec une contribution de 4,8 % à la formation de la richesse nationale.

Ce dynamisme émane d'un secteur minier en plein essor, sachant que le Sénégal dispose de ressources minières variées, notamment les métaux précieux que sont l'or et l'argent, les substances utiles que sont les phosphates, les argiles, les attapulgités et les sels, les minéraux lourds que sont le zircon, l'ilménite, le leucoxène et le rutile, et enfin les matériaux de construction que sont le basalte, la latérite, le calcaire, le silex et le grès.

Le dernier rapport d'analyse des données minières, qui date de 2021, indique que la production en valeur des entreprises minières s'élève cette année-là à 1 507,7 milliards de FCFA, dont 816,1 milliards issus des produits de l'extraction. Le document révèle également que cette performance du secteur minier est due essentiellement à une augmentation de la production, notamment celle de l'or, conjuguée à une hausse des prix sur le marché international.

Par ailleurs, poursuit la même source, le Sénégal vise la transformation structurelle de son économie à travers la consolidation des moteurs actuels de la croissance et le développement de secteurs à forte capacité d'exportation et d'attraction d'investissements, à l'instar du secteur minier. Les autorités considèrent qu'avec une valeur ajoutée estimée à 730,8 milliards de FCFA en 2021, le secteur minier est l'un des secteurs clés pour l'atteinte de cette ambition.

Un nouveau Code minier pour booster le secteur

Pour mieux le positionner, le gouvernement a mis en place, dans le cadre du nouveau Code minier, des mesures incitatives au développement d'un secteur minier générateur de richesses. Le Salon international des mines (SIM Sénégal), qui s'approche de sa dixième édition, a fini par gagner sa place dans l'agenda international du secteur minier. Cette plate-forme est un lieu de discus-

sion des enjeux d'un secteur qui cherche à conforter sa participation dans l'économie sénégalaise. D'où la vocation commerciale du Sénégal.

Comparativement à l'année 2020, le rapport d'analyse des données minières relève que le niveau de la production vendue au niveau domestique ou au niveau intermédiaire comme intrant utilisé par les cimenteries ou les industries chimiques pour fabriquer d'autres biens a augmenté de 21,2 milliards de FCFA pour s'établir à 134,3 milliards FCFA en 2021, représentant 16,5 % de la production du secteur minier. Ainsi, certains produits issus du secteur sont essentiellement utilisés au Sénégal : le calcaire, le grès, le basalte, la marne calcaire, l'argile, le silex et la latérite. Ces substances entrent dans la fabrication du ciment ou dans la construction de bâtiments. Leurs usages locaux sont évalués à 66,9 milliards de FCFA en 2021.

La production de phosphates vient ensuite, avec une utilisation locale de 70,3 %, soit 55,8 milliards de FCFA en 2021 pour la production d'acide phosphorique et d'engrais. Une part correspondant à 3,6 % de la production d'attapulgité est vendue au Sénégal, pour une valeur monétaire de 0,3 milliard de FCFA. Pour l'or, le document précise que seuls 2,2 % de la production, valorisés à 11,2 milliards de FCFA, ont été vendus au Sénégal en 2021.

Concernant les exportations, un examen du secteur montre que les substances minières sont les produits les plus exportés par le Sénégal, l'or non monétaire constituant le premier poste d'exportation. Les données collectées auprès des entreprises minières font état d'exportations passées de 1 155 512 tonnes en 2020 à 1 464 483 tonnes en 2021, soit une progression de 26,7 %.

En 2021, selon les mêmes sources, la valeur des exportations enregistrée est de 685,9 milliards de FCFA, soit une hausse de 33,1 % par rapport à 2020, résultat d'une combinaison entre l'augmentation des quantités exportées et le renchérissement des prix mondiaux des produits exportés, notamment ceux de l'or.

Boubacar Gassama



Ici chaque **Start-up** compte et
chaque **Idée** propulse vers de
nouveaux horizons.



Samedi 17
février 2024



Service commercial :
getintheringparis@gmail.com
(+33) 7 50 28 71 16



Fondation Biermans-Lapôtre
9A bd Jourdan Paris 14ème
Paris, France



UNE STRATÉGIE PORTUAIRE INNOVANTE

Dans le cadre du Plan Sénégal Émergent (PSE), le gouvernement a initié deux projets d'infrastructures portuaires devant contribuer dans l'avenir à l'essor économique du Sénégal.

Pour améliorer l'ouverture maritime du Sénégal et renforcer sa compétitivité au regard des exigences du PSE (Plan Sénégal Émergent), le gouvernement a décidé dès 2017 de programmer deux chantiers portuaires majeurs : le port minéralier et vraquier de Bargny-Sendou et le port multifonctionnel de Ndayane. Les travaux du port minéralier et vraquier de Bargny-Sendou, à 40 km de Dakar sur la côte sud de la presqu'île du Cap-Vert, ont été lancés en novembre 2018. Cette plate-forme portuaire est structurée en 3 terminaux. Le premier, d'une capacité de 2,5 millions de tonnes et réservé au traitement des cargaisons liquides, servira de dépôt pour les produits pétroliers et le stockage du gaz. Le deuxième sera consacré à l'exploitation minière du Sénégal : phosphates, fer, bauxite, zircon... Enfin, le troisième recevra des marchandises comme les céréales ensachées sur place, les oléagineux, la chaudronnerie et les matériaux de construction. Ce port, qui s'étend sur 48 hectares, a été intégralement livré le 30 septembre 2022 pour un coût de plus de 300 milliards de FCFA. Le projet d'études et la construction de ces terminaux ont été confiés à deux sociétés françaises, NGE Contracting et son partenaire LEDUC TP, au profit de Senegal Minergy Port.

Les travaux du port multifonctionnel de Ndayane, à 50 km au sud de Dakar, ont démarré en janvier 2022. Cet événement intervient après la signature en 2020 d'un accord de concession entre le groupe émirati DP World et le gouvernement sénégalais. Le futur port en eau profonde est destiné à décongestionner le port autonome de Dakar et à augmenter l'offre du pays en matière portuaire.

Le port de Ndayane, un pôle d'attraction

Le coût de ce projet, qui sera développé en deux phases, serait de plus de 1,1 milliard de dollars, soit environ 450 milliards de FCFA, et il représente le plus gros investissement du secteur privé dans l'histoire du pays. La première phase des travaux prévoit l'édification d'un terminal de quai à conteneurs d'une longueur de 840 mètres ainsi qu'un chenal maritime de 5 km dimensionné pour accueillir jusqu'à deux porte-conteneurs de 360 mètres pouvant manœuvrer simultanément. La deuxième et dernière phase concerne la construction de 410 mètres de quai supplémentaires pour la circulation des conteneurs ainsi que la réalisation de nouveaux travaux de dragage pour permettre l'accès au chenal maritime de navires d'une longueur maximale de 400 mètres. L'ensemble de ces travaux doit durer de quatre à cinq ans, selon la présidence sénégalaise.

En outre, DP World prévoit aussi de développer une zone économique et industrielle à côté du port, près de l'aéroport international Baise-Diagne, « créant ainsi un centre multimodal intégré de transport, de logistique et d'industrie », a déclaré M. Bin Sulayem, son PDG. Pour la présidence du Sénégal, jumeler le port à une zone économique fera de ce lieu « un véritable pôle d'attraction, qui va attirer un grand nombre d'investisseurs et contribuer ainsi à la création de milliers d'emplois pour la jeunesse du pays ».

Louise Bibalou-Durand

Objectif du projet Jambaar : faire des ports sénégalais des hubs logistiques

La mission économique belge dirigée par la princesse Astrid de Belgique qui s'est déroulée du 21 au 25 mai 2023 à Dakar a donné lieu à la signature de 40 conventions de partenariat entre des entreprises belges et sénégalaises. Parmi elles, l'accord conclu avec quatre entreprises belges, dont le Port of Antwerp Bruges International, pour la réalisation du projet dénommé Jambaar. Il s'agit d'une initiative gouvernementale intégrée au PSE qui vise à rendre les ports sénégalais performants et à en faire des hubs portuaires et logistiques d'ici à 2035. Cette initiative nécessite un investissement total estimé entre 95 et 115 milliards de FCFA. Un autre accord de grande envergure concernant la gestion industrielle des déchets médicaux a été passé entre l'entreprise belge Ecosteryl et le ministère de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal. Ce partenariat devra déboucher sur la construction de six plates-formes industrielles de décontamination des déchets biomédicaux à travers le pays, avec un total de 16 machines capables de traiter jusqu'à 24000 tonnes de déchets médicaux par an.

L.B.-D.

DES RÉALISATIONS QUI ONT COMBLÉ UN GRAND VIDE

Depuis plus d'une décennie, le Sénégal s'est doté d'infrastructures modernes. Un aspect des douze ans de présidence de Macky Sall dont Mansour Faye, ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, se sert d'argument pour dresser un bilan élogieux de l'action du chef de l'État.

Ces douze dernières années, le Sénégal a réalisé des progrès significatifs en matière d'infrastructures routières, aéroportuaires et sanitaires. Tout est parti de l'édification de la nouvelle ville de Diamniadio, à 30 kilomètres de Dakar. Une idée de Abdoulaye Wade, certes, mais concrétisée par le président Macky Sall, dont le bilan matériel doit beaucoup aux infrastructures ayant donné un nouveau visage à cette localité, en particulier sa desserte par le train express régional (TER), réalisation la plus significative, dont l'impact sur les populations est quotidien.

Officiellement mis en circulation le 27 décembre 2021, le TER a transporté 17 millions de passagers dans sa première année d'exploitation, à des tarifs allant de 500 à 1 500 FCFA. Ce qui, selon la Société d'exploitation et de maintenance du train express régional (SETER) supervisée par le ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Développement Mansour Faye, a généré plus de 14 milliards de FCFA de recettes calculées sur la base du prix moyen du ticket, 850 FCFA. Ce nouveau type de transport de masse a même modifié les habitudes quotidiennes des Sénégalais, encourageant nombre de Dakarais à habiter dans les zones périphériques où les loyers sont moins chers, voire, pour ceux de la classe moyenne, à se loger à des kilomètres de leur travail. Le même effet est attendu du bus Rapid Transit (BRT), lancé officiellement le 27 décembre dernier. Sur

un linéaire de 18,3 km, ce système de transport collectif en site propre, à l'image du tramway, doit convoyer en 45 mn, au lieu des 90 habituelles, 300 000 passagers par jour entre Guédiawaye, en banlieue de Dakar, et le centre-ville.

À Diamniadio, le TER traverse le pôle urbain de cette ville devant accueillir à terme de 60 000 à 75 000 habitants sur une superficie de 500 hectares. Depuis l'autoroute à péage, on aperçoit l'université Amadou Mahtar Mbow, le Super Calculateur et l'Institut de recherche en santé, de surveillance épidémiologique et de formation. Outre l'éducation, la technologie et la santé, le sport bénéficie aussi de nouvelles infrastructures comme le stade du Sénégal, qui offre 50 000 places et porte le nom de l'ancien président Abdoulaye Wade, le Palais des sports de 15 000 places Dakar Aréna, et enfin Diamniadio Sport City, premier complexe de la sous-région dédié au sport et au bien-être. Sur le plan de l'immobilier, Diamniadio a vu l'édification d'habitations de luxe et d'habitats sociaux. En outre, le Centre international de conférence Abdou Diouf (CICAD), adossé au complexe hôtelier Radisson Blu, permet l'organisation de rencontres de dimension internationale comme le Sommet de la Francophonie. Même le gouvernement du Sénégal a ses quartiers à Diamniadio où sont installées les sphères ministérielles, ce qui fait économiser à l'État environ 17 milliards de FCFA par



Le gouvernement du Sénégal a engagé une batterie de mesures pour lutter contre les embouteillages dans la région de Dakar. Parmi elles, citons la construction de 13 autoponts dans la capitale Sénégalaise, dont l'autopont de Saint-Lazare, long de 404 mètres, inauguré le 2 juillet 2020.

an pour la location d'immeubles ou maisons conventionnées à usage de bureaux.

Au plan de l'emploi, grâce au pôle industriel qui a capté 198 milliards de FCFA d'investissements avec l'installation de 134 entreprises, l'État du Sénégal a, selon les équipes de Mansour Faye, aidé à la création de 9 243 emplois entre 2012 et 2022, pour un objectif de départ de 23 000 emplois fin 2023. Le Bureau opérationnel de suivi du Plan Sénégal Émergent (PSE) indique qu'au 31 novembre 2018, la première phase a permis la création de 1 000 emplois salariés répartis dans 11 structures installées dans le parc : six sociétés industrielles et cinq entreprises de services. Une dynamique économique enrichie par un marché d'intérêt national à vocation sous-régionale et par une gare des gros porteurs qui décongestionne Dakar.

Les régions servies à leur tour

Afin d'assurer l'équité territoriale, les programmes spéciaux de l'ère Macky Sall ont donné une seconde jeunesse aux régions pour leur permettre d'exploiter leur potentiel à tous les niveaux. Le réseau routier a atteint des niveaux jamais égalés : longue de 113 km, l'autoroute Ila Touba relie Dakar à des zones à vocation économique telles que le bassin arachidier, les régions agro-sylvo-pastorales et les « corridors céréaliers ». Citons également le pont reliant la Gambie au Sénégal, outil de connectivité et d'intégration dans un contexte de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Enjambant le fleuve Gambie, ce pont réduit le temps de trajet, stimule le commerce et rapproche des communautés auparavant isolées. Par ailleurs, des infrastructures sociales ont été réalisées jusque dans les zones frontalières du Sénégal : des hôpitaux flambants neufs et des aéroports régionaux presque tous restaurés. Enfin, le plan de relance intégré de l'électricité a permis à la Société nationale d'électricité (Senelec) de disposer de réserves suffisantes pour respecter son planning de maintenance et céder une partie de sa production au Mali et à la Gambie. Mais des projets majeurs seront inachevés au terme des deux mandats de Macky Sall, comme le port de Ndayane à 50 kilomètres de Dakar, dont la livraison est prévue en 2026, le port minéralier de Bargny-Sendou à 70 km au sud de Dakar, ou encore la restauration complète du réseau ferroviaire et la relance de l'axe Dakar-Bamako. Il en va de même de l'autoroute Thiès/Saint-Louis devant faciliter le transport des personnes et des marchandises tout en renforçant l'intégration économique et sociale des populations locales. La mise en place d'un hub aérien, malgré l'existence d'un aéroport moderne, n'a pas été réalisée à cause d'une compagnie aérienne qui peine à décoller, de même que n'a pas été atteinte l'effectivité du repositionnement



Bio

Mansour Faye est ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement (MITTD) depuis novembre 2020. Titulaire depuis 2007 d'un MBA de l'université du Québec à Montréal (UQAM), il a obtenu en 1997 à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Toulouse un diplôme d'ingénieur en génie mécanique, option conduite de projets, en formation continue, car sa carrière professionnelle a débuté depuis 1988 aux postes d'agent puis responsable méthodes et maintenance à la Manufacture des tabacs de l'Ouest africain. Il en démissionne en 1995 pour devenir administrateur de sociétés jusqu'en 2012. Commence alors son parcours politique lorsqu'il est nommé délégué général à la Protection sociale et à la Solidarité nationale (DGPSSN) après l'accession de Macky Sall au pouvoir. En 2014, il est nommé ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) puis, en 2019, ministre du Développement communautaire et de l'Équité sociale et territoriale (MDCEST), département ministériel nouvellement créé. Élu maire de Saint-Louis en 2014, il est réélu le 23 janvier 2022.

des ports régionaux. Reste à savoir si les 2 500 kilomètres de routes sur l'étendue du territoire annoncés en 2022 pour désenclaver les régions à fort potentiel économique auront été réalisés.

Pour assurer la continuité de l'action de l'État, le prochain président devrait logiquement poursuivre la création de ces infrastructures dont la finalité est de mettre le Sénégal sur les rampes de l'émergence.

Boubacar Gassama



Concevons l'avenir avec excellence :
Des interventions dans les environnements
les plus exigeants



Avenue Felix Eboué x Route des Brasseries
☎ (+221) 33 839 73 39 ✉ eiffage.senegal@eiffage.com

Le pont de Diouloulou, dont les travaux de génie civil ont été réalisés par Eiffage Sénégal.

■ Entretien – Directeur général d'Eiffage Sénégal

« 97 ANS D'INTÉGRATION DANS LE TISSU SOCIO-ÉCONOMIQUE SÉNÉGALAIS »

Franck Monpaté, directeur général d'Eiffage Sénégal, confirme qu'en matière de grands projets, sa société est engagée dans la construction de la phase II du train express régional (TER) et que, depuis 2019, le groupe s'implique dans la lutte contre le changement climatique avec une stratégie bas carbone.

Eiffage Sénégal, acteur de premier plan, rassemble 5 des 7 métiers du groupe. Peut-on avoir un aperçu de la variété de ses métiers et du volume de ses effectifs ?
Franck Monpaté : Le groupe Eiffage compte 5 000 salariés en emplois directs au Sénégal, auxquels s'ajoutent les sous-traitants et les emplois indirects. Le groupe est présent au Sénégal depuis 1926, soit 97 ans d'intégration dans le tissu socio-économique sénégalais. Une dizaine de filiales indépendantes sont implantées dans le pays, représentant les quatre branches du groupe Eiffage : les concessions à travers la SECAA qui exploite l'autoroute de l'Avenir, l'énergie avec RMT et Eiffage

Énergie Systèmes – qui vient de décrocher un marché de conception, fourniture, installation et mise en service de postes GIS –, les infrastructures avec Eiffage Génie Civil en charge des grands travaux maritimes et des travaux du TER, et enfin la construction, 4^e branche qui s'implante pour la première fois sur le territoire sénégalais.

Quant à Eiffage Sénégal, c'est une réplique miniature du groupe, dont la particularité est de regrouper tous les métiers dans une entité unique. Notre cœur de métier est celui des travaux publics, aussi bien dans le domaine routier que de l'assainissement ou du génie ► (suite p. 48)

► civil. Cependant, pour varier nos compétences centrées jusqu'à présent dans la réhabilitation de bâtiments du patrimoine, nous sommes en train de développer nos savoir-faire dans le secteur de la construction.

Comment menez-vous votre politique de promotion d'un encadrement composé de jeunes diplômés sénégalais ?

Sur les 5 000 salariés que j'évoquais, seule une centaine concerne des expatriés, soit un pourcentage très faible. Nous estimons que les compétences et les ressources humaines de qualité sont présentes au Sénégal. Nous employons les ingénieurs et les alternants sortant des établissements auprès desquels il nous revient de détecter les talents, de les tester au moyen de stages puis de les former et enfin de les embaucher et de les fidéliser. Nous avons un positionnement d'acteur local, et nous nous appuyons sur le groupe pour faire beaucoup de tutorat et de formations avec l'objectif de permettre à nos collaborateurs de monter toujours plus en compétences.

Comment a évolué le chiffre d'affaires (CA) d'Eiffage Sénégal ces trois dernières années ?

En 2021, nous avons réalisé un CA d'environ 60 milliards de FCFA. S'agissant de l'exercice 2022, notre position était en hausse et notre CA s'est établi à 91 milliards de FCFA. Et cette tendance se poursuit en 2023, dans la mesure où le CA attendu est de 110 milliards de FCFA.

Le Sénégal est un pays émergent, avec des réserves gazières et pétrolières de catégorie mondiale dont l'exploitation est programmée en 2024. Le pays présente une stabilité politique et un régime démocratique de référence. La prochaine élection présidentielle se tiendra en février 2024 et, par tradition avant le scrutin, le carnet de commandes pour la réalisation d'infrastructures ne désemplit pas.



Mais ce qu'il faut préciser, c'est que le CA se distingue de la trésorerie et que, pour l'instant, il est prévisionnel tant que les paiements ne sont pas effectués par les clients. Donc, pour l'heure, sachez que ce montant de CA ne s'est toujours pas concrétisé en trésorerie, et que cela reste très préoccupant.

Quels sont les grands projets inscrits dans le Plan Sénégal Émergent (PSE) 2019-2023 dont Eiffage est acteur ?

Au registre des grands projets dans lesquels nous sommes engagés, il faut citer principalement le TER dans sa phase II sur le tronçon Diamniadio-aéroport international Blaise Diagne, après avoir finalisé en 2021 la phase I avec le tronçon Dakar-Diamniadio. Actuellement, nous réalisons beaucoup d'infrastructures routières ainsi que la construction d'une usine de dessalement à Dakar, un projet à 249 millions d'euros, soit 157 milliards de FCFA. Au niveau ferroviaire enfin, nous réhabilitons la voie métrique sur le tronçon qui va de Dakar à la région de Tambacounda, dans l'est du pays.

Quelle est l'ampleur de l'engagement citoyen d'Eiffage Sénégal ?

L'investissement social et communautaire a toujours accompagné la réalisation des différents chantiers et projets d'Eiffage Sénégal depuis plus de 30 ans. Cet engagement au profit de la communauté s'inscrit dans notre démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) et tente de répondre aux attentes sociales et sociétales. Nous contribuons de plusieurs façons à la vitalité des communautés en participant à la réalisation de projets structurants de développement collectif durable.

En termes de budget, nous avons consacré 0,2 % de notre chiffre d'affaires, hors budget marathon, à nos actions RSE sur l'ensemble du territoire

Eiffage Sénégal a participé à la construction de plusieurs centaines de kilomètres d'autoroutes, de routes et de pistes en terre à travers le pays.





Eiffage Sénégal

dans les domaines de la santé, de l'éducation, du sport et de la culture. Je citerai également notre engagement, depuis 2019, à préserver notre environnement dans la lutte contre le changement climatique en élaborant une stratégie bas carbone. Dans le cadre de cette démarche, nous avons initié beaucoup de programmes, dont la formation d'un demi-milliers de nos collaborateurs. Cette stratégie se base sur des secteurs touchant notamment à l'économie circulaire, aux matériaux et à la conception bas carbone, à l'agriculture urbaine, à l'énergie renouvelable, à la qualité de vie et même à la gestion de l'eau. En sa qualité d'acteur privé majeur pour le développement du pays, Eiffage a aussi la volonté d'accompagner la prise de conscience de l'État sénégalais, qui a pris des engagements en vue de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 5 % à l'horizon 2025 et 7 % en 2030.

Quels sont les objectifs visés par le 4^e marathon Eiffage qui s'est tenu en novembre de cette année ?

La 4^e édition du marathon Eiffage Dakar s'est tenue les 18 et 19 novembre dernier. Cet événement sportif a pour objectif de promouvoir les atouts culturels du Sénégal et de repositionner le pays dans la sphère du sport mondial. Depuis la première édition en 2016, ce rendez-vous biennuel alliant sport, culture et bien-être a enregistré une participation croissante avec, en

2021, près de 20 000 participants de 72 nationalités. En 2023 l'engouement a été encore plus grand avec 15 000 participants. Cet événement met en évidence les valeurs sportives d'humilité, de persévérance, de solidarité et de passion.

Vous êtes en poste à la tête d'Eiffage Sénégal depuis 2022. Quelles innovations comptez-vous y apporter ? Sachant que nous opérons dans des métiers où l'expérience est un facteur important, nous avons accentué le budget formation en multipliant les projets de tutorat et en faisant venir de France des chefs de chantier dont les spécialités sont pointues pour opérer des jumelages. C'est un aspect de la gouvernance interne qui, depuis mon arrivée, a été renforcé. En outre, en réalisant un CA qui s'est établi à 60 milliards de FCFA en 2021 et a quasiment doublé pour atteindre les 110 milliards en 2023, il nous fallait une nouvelle organisation. Cela s'est traduit par la création d'un certain nombre de projets en cours de réalisation.

La nouvelle direction d'Eiffage que j'incarne va développer de nouvelles activités, avec la volonté d'accroître le CA, notamment au niveau des filières bâtiment et assainissement. Ce dernier secteur sera dans le futur une priorité pour le Sénégal, notamment avec la question de l'eau potable, qui a une résonance mondiale. De plus, nous réfléchissons actuellement à la nécessité de changer de modèle dans la filière industrie.

Quant au style de management, je suis dans le management participatif. Je crois aux vertus de l'écoute. Les salariés doivent sentir que leurs idées ne tombent pas dans l'oreille d'un sourd et qu'elles seront mises en œuvre. Car j'ai une conviction : la capacité à déléguer renforce la confiance des collaborateurs et leur sentiment d'appartenance à la société.

*Propos recueillis par
Serge-Henri Malet*



Le musée mémorial du Joola à Ziguinchor, réalisé grâce à l'implication d'Eiffage Sénégal.

Eiffage Sénégal

LES ATOUTS DU SÉNÉGAL FACE AUX DESTINATIONS CONCURRENTES

Le climat des affaires du Sénégal se bonifie. Concernant les risques-pays, l'OCDE l'a classé en octobre 2021 dans le top 5 des pays sûrs pour les investissements. Quant à l'Index d'attractivité des investissements en Afrique du cabinet Deloitte, il l'a placé en 2020 devant l'Afrique du Sud et l'Éthiopie.

Les réformes majeures entreprises pour améliorer l'environnement des affaires, avec leurs dizaines d'actes officiels, font du Sénégal une place incontournable dans la région, reconnue dans les classements internationaux. En effet, le cabinet Deloitte l'a notifié dans sa classification de 2020 sur les investissements en Afrique et, en 2021, c'est l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui a confirmé cette bonne tendance. L'Agence nationale chargée de la promotion de l'investissement et des grands travaux au Sénégal (Apix SA) estime pour sa part que le pays a réussi à endiguer les tracasseries administratives grâce à la création de guichets uniques pour l'installation des entreprises, à la digitalisation des procédures, aux incitations fiscales, au dialogue tripartite État-investisseurs-administration ou encore à la refonte du Code des investissements. S'y ajoutent des franchises d'exportation, des exonérations de TVA et de taxes douanières ainsi que des offres tendant à optimiser et à faciliter la vie des entrepreneurs.

Ainsi, toutes ces mesures ont permis au pays des avancées décisives en termes de facilité à faire des affaires, avec comme corollaire un afflux remarquable d'investisseurs internationaux et une augmentation des investissements directs étrangers. Un état de faits qui répond à la volonté d'opérer la transformation structurelle de l'économie du pays par le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois et d'inclusion sociale, volonté incarnée par l'option stratégique consistant à créer et à développer les zones économiques spéciales (ZES).

Affirmée dans le Plan Sénégal Émergent (PSE), l'intention de rendre le pays compétitif se traduit donc par la mise en place de hubs industriels et logistiques ayant pour vocation d'offrir des infrastructures et des services de qualité aux entreprises de production. Aux yeux des observateurs, cela démontre la capacité du Sénégal à offrir des produits et des services à haute valeur ajoutée pour attirer les investisseurs dans ces ZES auxquelles sont octroyées des ressources financières considérables.

Le pays jouit d'une économie diversifiée.

D'où l'installation massive de promoteurs sur le site de Diamniadio, la nouvelle ville située à 40 kilomètres de Dakar, grâce à la construction de bâtiments administratifs ainsi qu'à l'aménagement et à la mise en place des équipements nécessaires à l'opérationnalité des zones. Considéré comme un îlot de la démocratie en Afrique de l'Ouest, le Sénégal a connu des alternances politiques pacifiques, avec des institutions restées solides malgré les tensions. De nombreuses organisations internationales ont d'ailleurs leur siège à Dakar. Le pays jouit par ailleurs d'une économie diversifiée qui repose sur les piliers que sont, en plus du pétrole et du gaz, l'agriculture, la pêche, l'industrie, l'extraction minière et les services. Les coûts des facteurs de production ont bénéficié de réformes destinées à améliorer la compétitivité du pays.

Le Sénégal peut aussi se prévaloir de la qualité de ses ressources humaines grâce à ses écoles de commerce, ses centres de formation professionnelle et ses personnes formées dans les universités locales et étrangères. Leurs compétences sont reconnues et recherchées, notamment en informatique, en gestion des entreprises, en recherche scientifique et en outsourcing.

De plus, le Sénégal s'est doté d'infrastructures modernes et structurantes : 15 000 km de routes, des autoroutes à péage, des aéroports internationaux, des ports de grande envergure dont un en construction à Ndayane, à moins d'une heure trente de Dakar, et enfin le train express régional (TER) qui relie pour l'heure Dakar à Diamniadio mais qui desservira bientôt l'aéroport international Blaise-Diagne (AIBD) de Diass, à une heure de Dakar. Le pays s'est également équipé d'infrastructures numériques de haute facture qui le connectent au monde grâce à la fibre optique et à des installations performantes offrant des commodités à la pointe de l'innovation qui le rapprochent de nombreuses destinations en Amérique et en Europe occidentale.

Enfin, son statut de pays de la CEDEAO donne au Sénégal un accès à un marché de plus de 300 millions de consommateurs.

Boubacar Gassama



PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT
ET DES GRANDS TRAVAUX

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES CATALYSEURS D'INVESTISSEMENTS À FORT IMPACT



www.investinsenegal.sn



52,54 rue Mohamed V



+221 33 849 05 55



Invest
in
SENEGAL

■ Entretien – Directeur général de l'Agence Nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux.

DES ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU SÉNÉGAL

Cinq zones économiques spéciales (ZES) ont vu le jour au Sénégal. Le Dr Abdoulaye Baldé, directeur général de l'Agence Nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux (APIX-SA), détaille le rôle joué par son institution dans le déploiement effectif de ce dispositif d'envergure aux retombées économiques très prometteuses.

En tant que directeur général de l'Agence Nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux (APIX-SA), comment structurez-vous le déploiement en cours des zones économiques spéciales (ZES) ?

Dr Abdoulaye Baldé : Les zones économiques spéciales (ZES) sont un levier majeur d'attractivité pour les investissements privés et l'APIX joue un rôle central en tant qu'administrateur de toutes les ZES du Sénégal. Dans sa volonté d'opérer la transformation structurelle de l'économie en développant de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois et d'inclusion sociale, le gouvernement du Sénégal, sous la haute direction de Son Excellence Monsieur le président de la République, a en effet pris l'option stratégique de créer et de développer les ZES. Cette intention de rendre le Sénégal compétitif repose sur l'installation de hubs industriels et logistiques dont la vocation est d'offrir un ensemble d'infrastructures et de services de qualité aux entreprises de production, ce qui démontre la capacité du Sénégal à proposer des produits et des services à haute valeur ajoutée afin d'attirer davantage les investisseurs. Pour amorcer le développement des ZES, l'État du Sénégal a consenti des ressources financières considérables. Il faut savoir que ce sont ces investissements stratégiques alloués aux aménagements et aux équipements nécessaires à l'opérationnalité des zones qui ont d'ores et déjà contribué à l'arrivée massive d'investisseurs sur les sites de Diamniadio et de Sandiara.

Comment l'APIX-SA développe-t-elle plus concrètement ce projet des ZES ?

Je rappelle que les ambitions stratégiques des ZES sont



Le Dr Abdoulaye Baldé, directeur général de l'Agence Nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux.

d'attirer les investissements directs privés, de générer un grand nombre d'emplois, de créer une valeur ajoutée locale ainsi que de contribuer au rééquilibrage de la balance commerciale. Cette vision a conduit à la création de cinq ZES : la zone économique spéciale intégrée de Diass (ZESID) sur 718 hectares, le parc

industriel intégré de Diarniadio (P2ID) sur 53 hectares, la ZES de Sandiara (ZESS) sur 100 hectares, la ZES de Bargny- Sendou (ZESBS) sur 100 hectares, et enfin la ZES de Bélé-Kidira sur 1082 hectares. L'APIX-SA a mis en place les conditions nécessaires pour faciliter l'installation et l'accompagnement des investisseurs.

Et qu'en est-il de la ZESID ?

Dans sa volonté d'accélérer et de dynamiser le développement de la ZES de Diass, l'APIX-SA a initié un processus d'orientation stratégique de développement, de promotion et de gestion afin de créer au Sénégal un

«Attirer les investissements privés, générer des emplois, créer une valeur ajoutée locale et rééquilibrer la balance commerciale.»

modèle de référence pour ces espaces géographiques aménagés et dédiés où les entreprises bénéficient d'incitations fiscales et réglementaires destinées à encourager l'investissement et la production, sous réserve du respect des critères spécifiques d'éligibilité, car les ZES font l'objet d'une attention toute particulière.

L'objectif pour l'APIX est d'aboutir à une sécurisation et à un aménagement intégral et cohérent de l'assiette foncière des ZES afin de les rendre opérationnelles à très court terme. À cet effet, l'APIX a initié une démarche autour de l'élaboration d'un plan stratégique et d'un agenda de développement de la ZES pilote de Diass en nouant des partenariats stratégiques.

La mobilisation des partenaires privés obéit à la nécessité fondamentale d'éviter à la fois l'endettement de l'État

et la spéculation sur le foncier. L'aménagement des ZES nécessite donc une mobilisation de financement direct auprès de partenaires financiers pour la réalisation de voiries, de réseaux divers et d'infrastructures de base.

Les investisseurs ont-ils un réel intérêt à s'installer dans les ZES ?

Incontestablement. Les avantages fiscaux, douaniers et sociaux des ZES figurent parmi les principaux atouts de ces espaces économiques aménagés, car les entreprises qui s'y installent peuvent bénéficier d'exonérations fiscales et douanières ainsi que de taux d'imposition réduits. Le gouvernement du Sénégal encourageant fortement les investissements dans les ZES, les procédures y sont plus souples en matière d'importation et d'exportation, de gestion foncière, de ressources humaines qualifiées et de normes environnementales. L'APIX va de son côté proposer des services personnalisés

aux entreprises qui s'installent, notamment des permis accélérés et des autorisations de construction. Autre avantage, les infrastructures améliorées. Il faut savoir que l'État investit constamment dans des infrastructures comme les routes, les ponts, les ports et les aéroports pour faciliter les échanges commerciaux. En outre, les zones économiques spéciales peuvent comporter des services supplémentaires de toute première utilité pour certains types d'entreprises : des parcs d'activités, des centres de recherche et de formation, des incubateurs d'entreprises... Enfin, l'emploi y est hautement favorisé, et les ZES bénéficient de la mise à disposition d'une main-d'œuvre locale déjà disponible et apte à être formée.

Propos recueillis par Andju Ani



Lancement des travaux de la zone économique spéciale intégrée de Diass par le président Macky Sall, le 31 octobre 2023.



APIX
SÉNÉGAL
S.A.

PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT
ET DES GRANDS TRAVAUX

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES UN ENVIRONNEMENT IDÉAL POUR INVESTIR ET PROSPÉRER



www.investinsenegal.sn

 52,54 rue Mohamed V

 +221 33 849 05 55




Invest
in
SENEGAL

LES EXPORTATIONS ONT PROGRESSÉ DE 34% EN 2022

Ces dix dernières années, le Mali est demeuré la première destination d'exportation du Sénégal. En 2022, le volume des échanges s'élevait à 20%, soit 721,56 milliards (Mds) de FCFA, contre 577,25 Mds en 2021, devant l'Inde (15,2%) et la Suisse (12%).

L'économie sénégalaise est essentiellement dominée par le secteur tertiaire, qui représente 61% du PIB, télécoms et tourisme en tête, contre 23% pour le secteur secondaire et 16% pour le secteur primaire. Afin de diversifier l'économie et d'accélérer le développement, le Plan Sénégal Émergent (PSE) a généré ces onze dernières années la réalisation d'un nombre important d'infrastructures. Par ailleurs, selon le Trésor français, les échanges extérieurs du Sénégal ont retrouvé en 2021 et 2022, après un recul de 6% en 2020, leur dynamisme d'avant la crise sanitaire, avec des hausses respectives de 8 263 Mds FCFA (12,6 Mds euros), soit 22%, et 11 113 Mds FCFA (16,9 Mds euros), soit 34%. Parmi les partenaires extérieurs, le Mali reste ces dix dernières années la principale destination des ventes de marchandises sénégalaises, totalisant 20% des exportations en 2022, soit 721,56 Mds FCFA (1,1 Md euros), contre 577,25 Mds en 2021 (889 millions d'euros), devant l'Inde (15,2%) et la Suisse (12%), qui perd sa place de 2^e client du pays.

Pour sa part, la France se positionne au 17^e rang, alors qu'elle se situait au 14^e en 2021 et au 11^e en 2020, avec des achats à hauteur de 47,8 millions de FCFA (73 millions d'euros) en 2022, contre 49,5 millions de FCFA (75,5 millions d'euros) en 2021. Cependant, elle demeure le premier partenaire commercial et premier investisseur du pays, avec plus de 50% du stock d'investissements directs étrangers. Actuellement, plus d'une centaine d'entreprises françaises sont implantées dans le pays, où elles emploient plus de 12 000 salariés, contribuant de manière significative à la vitalité économique et pesant 1/4 du PIB et des recettes fiscales. Les principales filières d'exportation sénégalaises en 2022 sont les produits pétroliers à 18,2%, contre 18,7% en 2021, suivis par l'or à 16,3%, contre 18,7% en 2021 et 2020, et l'acide phosphorique à 13%, contre 9,2% en 2021. Sur la même période, les principaux produits importés ont été les produits pétroliers (227 Mds FCFA), le riz (42,7 Mds), les machines et appareils pour industries non alimentaires (40,3 Mds), le froment et le méteil (39,6 Mds) et les métaux communs (25 Mds).

En outre, l'influence grandissante de la Chine sur le continent africain, y compris au Sénégal, a fait perdre à la France sa place de premier fournisseur du pays, avec 9,2% de parts de marché pour 2022, contre 10% pour la Chine.

Via le PSE, la politique commerciale des différents gouvernements a consisté à réduire le déficit commercial, assurer l'approvisionnement régulier du marché intérieur, promouvoir les chaînes de valeur locales, renforcer le processus d'intégration régionale et l'accès aux marchés internationaux, et enfin promouvoir la concurrence. En matière d'intégration régionale, le développement du réseau d'infrastructures a éliminé les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens et des services, intensifiant les échanges intracommunautaires.

Louise Bibalou-Durand



TERMINATOR Sarl

- Diagnostic
- Intervention
- Suivi & Contrôle

La prévention comme
solution !

Hygiène publique • Nettoyage industriel • Agro Business

14 rue MZ 81 - Mermoz Pyrotechnique
BP 29921 - Dakar - Sénégal
Tél. : (+221) 33 825 17 09 / 77 833 50 63
e-mail : direction@terminator-senegal.com

www.terminator-senegal.com

« L'AFRIQUE NE PEUT PAS SE PERMETTRE DE RATER LA 4^E RÉVOLUTION »

Samba Bathily, fondateur et PDG de la holding African Development Solutions (ADS), ne ménage pas ses efforts pour fédérer tout ce que l'Afrique compte de talents dans les secteurs d'avenir.



Samba Bathily, fondateur et PDG de la holding African Development Solutions.

Votre multinationale African Development Solutions (ADS) recherche et promeut des solutions de développement en Afrique. Quels sont ses divers métiers ?
Samba Bathily : ADS Group, fondée en 2004, est une multinationale panafricaine qui s'engage à promouvoir le développement durable en Afrique à travers divers secteurs stratégiques. Nous évoluons dans sept secteurs dont les cœurs de métier sont les énergies renouvelables, les télécommunications, les technologies, l'industrie, l'hôtellerie, la santé et l'éducation. Avec un effectif de plus de 1 000 collaborateurs selon les projets et une présence sur plus de 10 pays africains, notre rayonnement panafricain est le résultat d'une stratégie d'intégration régionale et de partenariats stratégiques.

Pouvez-vous nous citer quelques-unes de vos réalisations ?

Notre filiale Solektra, spécialisée en fourniture d'eau et d'électricité via des technologies solaires, compte à ce jour des projets dans 1 800 localités et a impacté plusieurs

millions de personnes. La filiale Multi-Industries Group, qui propose des solutions de mobilité verte, a ouvert une première usine à Diamniadio pour servir toute la région ouest-africaine. ADS est impliquée dans la structuration financière du projet de barrage de Souapiti, en Guinée, d'une capacité de production de 450 MW. Notre filiale Afritek intervient dans les projets de passeports biométriques et de carte nationale d'identité dans certains pays africains dont la République démocratique du Congo et le Mali. Les îles du Cap-Vert sont notre hub culturel et touristique : nous y avons deux hôtels à Mindelo et l'espace culturel Mansa Floating Hub. Nous avons mis en place l'AfroCreativeEcosystem (ACE), une plate-forme à destination des représentants de toutes les industries créatives du continent, afin de positionner – et monétiser – au mieux les créations et le savoir-faire africains. ADS a

investi plus d'un million de dollars pour financer les premiers événements organisés par l'ACE au Cap-Vert et réunissant plus de 170 participants : cinéma, mode, beaux-arts, littérature et production audiovisuelle. ADS a aussi soutenu la production du film *Citation*, du Nigérian Kunle Afolayan. Dans le domaine sportif, ADS a noué un partenariat avec la NBA Africa : au rang des réalisations, la construction et la réhabilitation de trois terrains de basketball dans les villes de Kinshasa, Dakar et Conakry. Enfin, ADS est l'un des cofondateurs de l'initiative « AfroChampions », une plate-forme d'échanges qui mobilise les multinationales africaines dans le but de favoriser l'émergence de champions économiques africains et l'intégration économique du continent.

Vous venez d'être élu président de la Confédération africaine des sports électroniques (CASE). Quelle sont ses missions ?

Le e-sport en Afrique présente un potentiel économique

et social énorme, comparable à celui de l'Europe. La Confédération africaine des sports électroniques (CASE) vise à établir une gouvernance solide et un plan stratégique afin d'attirer les investissements et d'assurer

« Mené à bien, POSTE 360 sera l'un des projets ayant le plus fort impact sur continent. »

une croissance durable. Les partenariats public-privé et les sponsorings sont fondamentaux pour financer le développement d'infrastructures et de ligues professionnelles tout en stimulant l'emploi dans des secteurs connexes. L'augmentation de la visibilité de la CASE et l'organisation d'événements panafricains sont aussi décisifs si l'on veut susciter l'attention internationale et renforcer l'identité africaine. Enfin, le e-sport peut être un vecteur d'inclusion sociale, d'éducation et de formation, surtout auprès de la jeunesse africaine. La connectivité sera l'un des enjeux du développement du e-sport et des jeux vidéo, et c'est l'une de mes batailles depuis plusieurs années en faveur d'une Afrique connectée. Bien que l'Afrique puisse s'inspirer des autres, elle a l'opportunité d'adapter le modèle à ses spécificités locales en exploitant un marché en croissance et un potentiel d'innovation.

Pouvez-vous nous parler de votre projet POSTE 360 ?

Le projet POSTE 360 vise à s'appuyer sur le réseau postal pour fournir des solutions et infrastructures numériques aux personnes jusqu'ici non desservies. C'est un projet de transformation des postes africaines basé sur la stratégie des cinq e- : e-gouvernement, e-éducation, e-santé, e-mobility (transport vert) et e-commerce. Ce projet a été retenu lors de l'Africa Investment Forum 2023 en novembre dernier à Marrakech. Mené à bien, ce sera l'un des projets ayant le plus fort impact sur le continent : ainsi, un citoyen à 600 km de la capitale pourra demander et recevoir des pièces administratives sans se déplacer, une femme enceinte dans un village reculé bénéficiera grâce au dispositif e-santé de consultations prénatales avec des spécialistes auxquels elle n'aurait pas pu avoir accès avant, etc. Nous avons fait appel à un consortium de sociétés de classe mondiale – européennes, américaines, africaines – en mesure de fournir ces services dans les bureaux de poste, qui souffrent souvent de la raréfaction du courrier. Nous poussons ces structures à se tourner vers le digital, et nous avons présenté POSTE 360 à l'Union postale universelle (UPU) avec une expérience pilote lancée en 2023 à Abidjan.

Intitulé « La Poste du futur », ce projet inscrit à l'agenda d'ADS – seule entreprise africaine membre du comité consultatif de l'UPU – réunit e-santé, e-éducation, e-commerce et e-gouvernement. Depuis novembre dernier est déployé un programme de formation à destination de 1 000 jeunes Ivoiriens. Nous pensons que ce projet va résoudre les questions de formation : avec 15 000 bureaux de poste en Afrique pouvant former 100 personnes par jour, faites le calcul... Le plus grand défi actuel sur le continent, c'est l'emploi des jeunes. Or pas d'emploi sans formation. L'Afrique a raté les autres révolutions, elle ne peut pas se permettre de rater la 4^e.

Lors de l'Africa CEO Forum d'Abidjan en 2022, vous avez invité les chefs d'État africains à soutenir les entrepreneurs locaux et le secteur privé.

Je veux rappeler que l'impératif est clair : le secteur privé doit être au cœur du développement économique du continent. Il ne s'agit pas de demander aux dirigeants africains de tout faire, mais les entrepreneurs locaux, moteurs d'innovation et de création d'emplois, doivent être soutenus par des politiques gouvernementales qui réduisent les obstacles bureaucratiques et fiscaux, améliorent l'accès au financement et renforcent les infrastructures. La reconnaissance du rôle du secteur privé et son soutien par les gouvernements sont essentiels pour partager les responsabilités et assurer une prospérité économique durable en Afrique.

Quelle est votre feuille de route en 2024 ?

La feuille de route de 2024 se concentre sur l'appui à l'accélération de la digitalisation du continent, la consolidation de nos projets d'énergies renouvelables, l'expansion de nos activités sur de nouveaux marchés et le renforcement des capacités locales en faveur d'une croissance inclusive. Nous allons poursuivre le déploiement et la valorisation de plusieurs de nos filiales, notamment Africa Digital Academy, pilotée par Mamadou Dramé, Afritek, pilotée par Djalil Assouma, et bien d'autres.

Propos recueillis par Andju Ani

Bio

Samba Bathily, entrepreneur malien, est le fondateur et PDG d'ADS Group, une holding diversifiée qui contribue de manière significative au développement du continent africain. Reconnu pour son approche panafricaine du développement économique et son engagement en faveur des solutions durables, il totalise près de trente ans d'expérience. Il a choisi d'installer le siège de sa holding à Dakar, et trois de ses usines au cœur de la plate-forme industrielle de Diarniadio, lieu stratégique pour accompagner les ambitions d'ADS. Pour autant, dans le cadre de ses activités, il sillonne inlassablement les différents pays du continent.

AU SERVICE DE L'AFRIQUE, DE L'ENTREPRENEUR ET DE LA MICRO-ENTREPRISE

La Chambre de commerce européenne au Sénégal (Eurocham), qui conseille les investisseurs respectueux des valeurs de l'UE, va au-delà de sa contribution de 30 % au PIB. François Cherpion, président de cette association de droit sénégalais, et Nicolas Soyere, secrétaire général, nous en disent plus.

Quelles sont les missions d'Eurocham, qui regroupe environ 200 entreprises, soit plus de 70 000 salariés ?

François Cherpion : Notre organisation est membre d'EBOWWN (European Business Organization World Wide Network), réseau qui regroupe 51 Chambres de commerce européennes dans le monde, dont 15 en Afrique. Notre adhésion nous confère le statut officiel de Chambre de commerce européenne au Sénégal. Nous sommes directement impliqués et consultés au niveau de l'UE dans la mise en œuvre de sa programmation en faveur du secteur privé et, de ce fait, principal interlocuteur de

la Délégation pays de l'UE et des partenaires bilatéraux européens présents au Sénégal.

Notre première mission est d'être « la porte d'entrée des investisseurs européens au Sénégal ». Nos objectifs sont que tous les investisseurs européens potentiels, y compris ceux dont les pays n'ont pas de missions économiques présentes au Sénégal, bénéficient du même niveau d'information et de mises en relation pertinentes répondant à leurs besoins en vue de leur implantation ou de leur recherche de partenaires stratégiques respectueux des valeurs européennes. Nous sommes en mesure de proposer des services 100 % adaptés à leurs demandes, individuelles ou en délégation, à travers des missions économiques ou des Chambres de commerce nationales. Notre deuxième mission est de maintenir et d'animer notre réseau. Notre organisation est forte d'environ 200 entreprises de tous les secteurs. Nous leur assurons une veille juridique, la transmission d'informations pertinentes et l'organisation d'activités favorisant le réseautage pour le bon développement de leurs entreprises. Notre troisième rôle est de promouvoir les bonnes



Eurocham

Bio

François Cherpion, président d'Eurocham depuis 2023, a été nommé en 2022 directeur général Maroc-Sénégal-Turquie chez Tolsa Group (SP), spécialiste de l'exploitation de gisements de minerais.

Titulaire depuis 1995 d'un diplôme en systèmes d'information et organisation délivré par l'Institut commercial de Nancy, il débute sa carrière dès 1994 au Conseil général des Vosges comme chef de projet d'une opération à caractère social. En 1995, il est journaliste d'entreprise chez France Telecom. En 1996, en tant que major des Forces françaises stationnées en Allemagne, il assume la responsabilité des formations et concours ainsi que des relations publiques.

La passion de l'étranger ne le quitte plus, et c'est en Tunisie qu'il exerce jusqu'en 2002 le métier de responsable administratif, financier et logistique au sein de l'entreprise VF Corporation (US) – Ifrykia Holding (TN). Toujours en Tunisie, il rejoint ensuite jusqu'en 2013 Cementos Portland-Vaderivas (SP) – Société des ciments d'Enfidha (TN) en tant que directeur central économique, directeur général puis président directeur général Tunisie. Enfin, il intègre Tolsa Group en Turquie comme directeur général jusqu'à son poste actuel au Sénégal.

Nicolas Soyere, secrétaire général de la Chambre de commerce européenne au Sénégal.



pratiques par la mise en place de cadres de dialogue privé/privé et public/privé qui favorisent l'environnement des affaires. Nous travaillons activement, avec nos commissions thématiques composées de nos membres, à être force de proposition auprès des autorités sénégalaises afin de contribuer à l'amélioration du climat des affaires, car il n'y a pas de meilleure vitrine qu'un secteur privé sain et dynamique pour attirer de nouveaux investisseurs.

Le quatrième rôle d'Eurocham est de faire en sorte que nos membres respectent les valeurs de l'UE, mais rien ne nous empêche de travailler avec des entreprises d'Angleterre ou de Suisse, qui ne font pas partie de l'Union, dès lors que les conditions du dialogue restent conformes à nos valeurs. Travailler avec des entreprises non européennes ne signifie pas les intégrer, mais tirer le secteur économique vers le haut.

Notre premier intérêt, c'est l'Afrique. Le deuxième, c'est de voir comment l'Europe s'y intègre. Il faut que prévalent les valeurs humanistes et le développement humain. L'Afrique ne doit pas être une extension de l'Europe, mais clairement un lieu de partenariat d'égal à égal, avec un transfert de compétences où chacun trouve son compte.

L'adhésion à Eurocham est-elle réservée aux grandes entreprises ?

François Cherpion : Tout le monde pense qu'Eurocham, c'est seulement les CFAO ou les grandes sociétés comme Eiffage. Ces entreprises, on les a : Iberia, Air France, c'est fantastique ! Mais quid de notre place auprès de l'entrepreneur et de la micro-entreprise ? Pour nous, grand ou petit, vous avez la même place. Nous avons une commission dédiée aux TPE. Nous apportons à toutes les entreprises un service garanti par notre statut de membre d'un réseau international. Nous avons l'obligation de présenter en ligne les entreprises avec une charte d'éthique et une participation aux événements et aux enquêtes. Ces informations actualisées montrent ce que nous pesons. Notre but, c'est d'accueillir l'entrepreneur et son entreprise. L'important n'est pas la taille, mais la volonté d'investir et de participer à la vie de notre pays d'accueil.

Quelle est la composition de votre conseil d'administration ?

François Cherpion : Le conseil d'administration (CA) doit essayer de refléter à la fois la composition des entreprises et les États membres de l'Union européenne. Donc, notre CA est composé d'entreprises de différentes tailles et de divers secteurs, avec un maximum de pays représentés : Italie, France, Belgique Portugal, Espagne. Attention, avant tout, il faut rappeler que c'est aussi un engagement associatif et entièrement bénévole. Nous

privilegions donc les membres qui veulent participer activement à la vie de la Chambre. Être membre vous confère des droits mais également des devoirs. Pointe d'amertume : ce CA est très bien mais pas assez féminin. En plus du conseil et du bureau, il est demandé aux présidents de nos commissions thématiques de s'investir dans la vie de l'association. Certaines travaillent sur la logistique, en particulier les besoins en matière de transport comme le port, la RSE, l'Oil & Gas, et d'autres dans les RH et la formation. Eurocham a ainsi pu proposer des formations en faveur des entreprises de toute taille grâce à un accord avec le système de formation sénégalais 3FPT. Sous l'égide de notre secrétaire général ont été négociés pour 750 salariés des taux réduits applicables à différentes formations comme le leadership, la gestion de projet ou encore Excel. Cette formule n'était pas réservée à nos chefs d'entreprises, mais destinée à leurs employés souhaitant s'instruire et progresser. Nous avons testé, Nicolas et moi-même, et le niveau était excellent.

Au Sénégal, contrairement à l'Europe, le travail n'est pas figé, il y a une très forte mobilité dans les corps de métiers. Les gens aiment progresser et apprendre. Tout le monde va payer un diplôme, bon ou pas, et les formations, même si elles sont nombreuses, ne répondent pas forcément au besoin du secteur privé. Ce que nous proposons, ce sont de vraies formations délivrant un certificat de compétences dans un secteur porteur déterminé.

Depuis le début de vos activités en 1993, quelles sont les dates importantes de l'évolution de la structure ?

François Cherpion : Créée en 1993 sous le nom de CIFAS (Club des investisseurs français au Sénégal) à l'initiative d'une poignée d'hommes d'affaires rencontrant les mêmes difficultés, notre association a évolué, s'est ouverte en 2011 aux entreprises européennes et suisses installées au Sénégal et a pris le nom de CIES (Conseil des investisseurs européens au Sénégal). En 2018, nous avons acquis le statut de Chambre de commerce européenne EBOWWN, ce qui a renforcé notre engagement à agir comme relais de réflexion et pôle d'échanges constructifs entre Sénégal et Europe. Le 2 mars 2020, le CIES est devenu Eurocham Sénégal.

À l'initiative de la création de cette organisation, il y a Gérard Sénac. Président des conseillers du ► (suite p. 60)

► commerce extérieur de la France et directeur général d'Eiffage, il avait constaté avec son grand complice le regretté Pierre Michaux, décédé il y a deux ans, un vide face à ceux qui ne respectaient pas les règles du marché et face à des problématiques communes rencontrées par les entreprises et non résolues, et tous deux étaient animés d'une grande envie de contribuer à l'amélioration du climat des affaires en faveur de tout le secteur privé, principal moteur de croissance d'un pays. Après 27 ans, nous avons la reconnaissance des partenaires et des autorités comme Chambre de commerce européenne, et nous mettons en œuvre des projets de co-développement en Afrique de l'Ouest. En juin 2023, notre secrétaire général a été élu coordinateur des Chambres européennes sur le continent africain.

Comment se mesure l'action d'Eurocham sur l'économie sénégalaise ces deux dernières années ?

François Cherpion : En termes de bénéfice pour l'économie sénégalaise, nous contribuons à environ 30 % du PIB du Sénégal, et à peu près la même chose en recettes fiscales, sans compter l'arrivée des nouveaux membres du secteur du gaz.

Nicolas Soyere : Concernant le salaire des employés, même si le rapport de notre étude n'est pas encore terminé, les premiers chiffres disponibles indiquent qu'à Eurocham, alors que le salaire moyen au Sénégal est de 150 000 FCFA brut, il est de 283 000 FCFA, soit bien au-delà des minima. Contrairement à l'informel, nos salariés sont tous déclarés et régulièrement formés.

Quel va être l'impact de vos nouveaux membres du secteur du gaz sur l'employabilité ?

François Cherpion : Nous allons voir l'impact de ces nouveaux arrivants sur les emplois et les salaires. Ces secteurs paient souvent plus à cause des compétences techniques ou des activités dangereuses. Mais la dégradation mondiale de l'économie a conduit les entreprises à se redimensionner : il faut donc considérer ce que représentent 30 % de la réalité économique du Sénégal. Ce qui nous encourage est que le président Macky Sall conduit une politique d'infrastructures forte qu'il avait déjà initiée comme Premier ministre et président de l'Assemblée. Une politique commencée il y a 20 ans avec le président Wade, à qui l'on reprochait l'envol de la dette. Ne pas s'endetter, c'est bien, mais sans infrastructures, que fait-on ? Toutefois, il manque la voie ferrée, qui reste un vrai problème au Sénégal. C'est le grand chantier d'intégration régionale.

Pour 2024, année électorale, quels sont vos objectifs, et quel bilan du président Macky Sall pouvez-vous dresser ?

François Cherpion : Les objectifs restent les mêmes.

Il faut que l'État travaille avec les entreprises et les syndicats sur l'amélioration du climat des affaires. Les grands dossiers sont connus : lutte contre la corruption, facilitation de l'accès au foncier et au financement ou encore lutte contre l'informel afin d'élargir l'assiette fiscale qui repose sur trop peu d'entreprises.

Quant au bilan du président Macky Sall, il est suffisamment bon. Les acquis en termes d'infrastructures sont indéniables : le Club de Paris, les investisseurs et les sociétés viennent au Sénégal. Le pays a très bien tiré son épingle du jeu en profitant de la situation Covid. Le soutien à l'économie et aux populations était un choix difficile, avec un préjudice fiscal pour assainir les finances qui sera plus difficile à contenir. Macky Sall a bien géré son équipe et a su contenir l'opposition, y compris dans son camp. En redistribuant les cartes lors du dernier remaniement ministériel, il a su attirer des gens de grande qualité. Il a aussi utilisé son talent dans la société économique, laissant une réelle place au dialogue public/privé, d'où la meilleure compréhension entre le monde de l'entreprise et lui.

Sa plus grande réussite, c'est que l'année prochaine, le climat sera plus apaisé. Il n'a jamais été question qu'il se représente. Mais il était difficile de l'annoncer trop tôt sous peine de dévaloriser la parole présidentielle, diviser les équipes et faire porter des attaques sur les candidats alors que le gouvernement doit tenir le cap jusqu'au bout. Il fallait juste préserver jusqu'au dernier moment le meilleur choix du dauphin, qui s'est porté sur Amadou Ba, ancien ministre des Finances et du Budget et ancien ministre des Affaires étrangères. Haut fonctionnaire, c'est un homme d'État qui connaît les besoins du pays. On l'attend sur l'amélioration de la fiscalité et la lutte contre l'informel qui dessert les moyens de l'État. C'est le défi de 2024.

M. Sonko devrait-il ou non être candidat ? Notre organisation est complètement apolitique. C'est à la justice sénégalaise d'en décider, pas aux entreprises ni à Eurocham. Son programme est-il réaliste ? Celui de Macky Sall était-il considéré comme tel à son arrivée au pouvoir ? Peut-être pas, mais il a changé quelque chose et le pays bouge.

Nicolas Soyere : On a vu un président Macky Sall plutôt bien gérer l'ensemble des crises. Au niveau africain, il a su négocier la transition en Gambie, et il est allé négocier avec la Russie du blé ukrainien. Il a fait des choix économiques pour s'adapter aux besoins de développement. Amadou Ba prendrait la suite, il connaît bien les dossiers. Dans la presse sénégalaise, un article dit que les métiers d'inspecteur des impôts et d'économiste sont surreprésentés dans la liste des candidats. Or c'est une bonne chose d'avoir des candidats qui ont une réelle vision de développement économique.

Propos recueillis par Boubacar Gassama

AUTOMOBILE



EQUIPMENT

MARINE



LOXEA



SAV



■ Entretien – Directeur général de CFAO Mobility au Sénégal et délégué pays du groupe CFAO

« NOUS ALLONS NOUS DÉPLOYER VERS DIAMNIADIO »

Leader dans la vente de véhicules neufs, CFAO Mobility révolutionne aussi le secteur de la pêche. Son directeur général Pascal Louchelart explique comment la multinationale compte accompagner la croissance annoncée dans le pays.

Que propose le groupe CFAO, qui regroupe plusieurs enseignes ?

Pascal Louchelart : CFAO est un acteur majeur dans les domaines de la mobilité, de la santé, des biens de consommation, des infrastructures et de l'énergie sur tout le continent africain. Au Sénégal, nous avons les 4 activités : CFAO Mobility, CFAO Healthcare avec la société Laborex, leader de la distribution de médicaments et produits parapharmaceutiques, CFAO Consumer avec 3 magasins Carrefour et 4 Supeco, et enfin CFAO Infrastructure, anciennement CFAO Technology & Energy. Depuis deux ans, le groupe CFAO a étendu ses activités aux infrastructures et à l'énergie solaire. Le groupe Toyota Tsusho Corporation (TTC), auquel nous appartenons, a beaucoup investi ces dernières années au Japon et en Asie dans le domaine des énergies renouvelables. Ici au Sénégal, nous avons des dossiers en cours pour apporter au gouvernement des solutions en énergie renouvelable. Nous sommes aussi très engagés dans des programmes sociétaux.

Pourquoi CFAO Motors est-il devenu CFAO Mobility ?
Le monde évolue rapidement. Il y a peu, nous étions

principalement des importateurs et des distributeurs de véhicules. Aujourd'hui, en plus de la vente et du service après-vente, nous voulons apporter notamment des solutions de mobilité avec des véhicules hybrides et électriques. Nous allons bientôt recevoir des véhicules électriques, et LOXEA, notre société de location de véhicules, va proposer des contrats de location longue durée pour gérer toute la vie de ces véhicules jusqu'à leur reprise en fin de contrat – assurance, entretien, sinistre, contrôle technique, Fleet Management. Nous souhaitons apporter des solutions complètes à nos clients, incluant les solutions de recharge et allons travailler avec différents partenaires. Nos clients pourront aussi bénéficier de notre application d'éco-conduite responsabilisant les conducteurs. Chez nous, écologie et RSE sont des maîtres-mots.

Je suppose que vous êtes leader au Sénégal ?

Oui. Avec nos 4 marques – Toyota, Peugeot, Suzuki et Mercedes –, nous représentons 40 % du marché, soit 3 200 véhicules sur un marché qui devrait atteindre les 8 000 en 2023. Mais le marché du neuf reste limité au Sénégal si on le compare à celui de la Côte d'Ivoire,

passée de 8 000 à 25 000 voitures en limitant l'âge des véhicules d'occasion importées (5 ans, contre 8 au Sénégal) et en supprimant les droits d'accise.

En équipement, nous allons faire une très bonne année. Nous distribuons la marque chinoise HOHAN, du groupe Sinotruk, offrant une gamme de poids lourds économiques pour remplacer ceux d'occasion venant d'Europe avec 300 000 à 500 000 km au compteur. Pour le même prix, nous avons un véhicule neuf chinois garanti plusieurs années.

Sur le marché des camions Premium, nous devrions être leader avec 70 Renault trucks. À cela s'ajoutent les utilitaires de marque HINO, ceux destinés au marché du BTP de marque JCB pour les tractopelles et les chargeuses, et de marque Toyota Forklift pour les chariots élévateurs, où nous sommes également leader. Enfin, nous vendons des pneus Bridgestone et Techking. Concernant Carrefour et Supeco, nous ouvrons à peu près deux magasins par an et favorisons l'achat de produits locaux pour développer les filières locales.

Donc, 2023 se présente bien dans tous les domaines par rapport à 2022 ?

CFAO Mobility affiche une croissance de 25 % sur l'ensemble des activités : Motors, Equipment, motos et moteurs marins avec Yamaha. Nos ateliers sont complets depuis trois ans, car les clients veulent faire réparer leurs véhicules dans de bonnes conditions.

Quelles sont les nouveautés proposées par CFAO ?

Nous avons reçu les premiers véhicules Mercedes l'an dernier, avec un rythme de livraison de 4 à 5 unités par mois. Nous prévoyons d'ouvrir un show-room aux Almadies. Récemment, notre premier magasin Winpart a ouvert ses portes sur la VDN pour la vente de pièces détachées aftermarket et d'accessoires automobiles multimarques de qualité à des prix accessibles sur le marché sénégalais. Enfin, nous avons lancé la marque HOHAN, avec une quarantaine de véhicules prévus cette année. À moyen terme, notre objectif est de vendre plusieurs centaines de véhicules par an.

Le Sénégal devenant producteur de pétrole et de gaz, vos ventes vont exploser ?

Nous espérons que le marché automobile en bénéficiera. Cependant, je souhaite également mettre en avant une initiative innovante qui nous tient particulièrement à cœur et qui s'aligne parfaitement à nos valeurs en matière de responsabilité sociale et environnementale. Au Sénégal, la pêche artisanale est une activité majeure où nous intervenons déjà avec des moteurs hors-bord à 95 % Yamaha. Dans le Plan Sénégal Émergent, pour moderniser ce secteur et éliminer l'abattage d'arbres, il a été décidé de remplacer le parc actuel de 20 000 pirogues

en bois par des pirogues en fibre de verre. En partenariat avec Yamaha et les Comités locaux de pêche artisanale (CLPA), nous avons conçu des pirogues insubmersibles et économiques. La glacière en fibre de verre conserve mieux le poisson et les qualités aérodynamiques permettent d'économiser 30 % de carburant, ce qui améliore la productivité. Plus chères qu'une pirogue en bois, elles demandent aussi beaucoup moins d'entretien et ont une durée de vie beaucoup plus longue, dépassant les 25 ans. Notre premier partenaire est la Délégation générale à l'entrepreneuriat rapide des jeunes et des femmes (DER/FJ), qui finance une cinquantaine de pirogues par an pour les pêcheurs. Les retours d'expérience montrent que les économies réalisées sur le carburant et l'entretien permettent largement de couvrir les mensualités du financement accordé. Sur le même principe, nous venons de signer avec la Société Générale un accord de financement pour soutenir les pêcheurs et nous sommes en discussion avec d'autres banques.

Notre capacité de production actuelle à Ouakam est de 10 pirogues/mois. Pour répondre à la demande, nous allons construire sur notre parc industriel de 10 hectares à Diamniadio une usine de fabrication de pirogues qui augmentera la production actuelle de 120/an à 400/500. Nous visons tout le continent, et avons déjà commencé à exporter vers la Mauritanie et la Guinée Bissau.

Donc dans 10 ans, vous serez les pionniers de la fabrication de pirogues en fibre de verre ?

Pas seulement des pirogues mais aussi des bateaux de petites tailles. À Diamniadio, nous pourrions élargir notre gamme. L'idée est d'avoir une usine au Sénégal qui puisse répondre aux besoins de tous les pays.

Avez-vous d'autres projets sur ce site ?

Nous espérons que le Sénégal suivra l'évolution de la Côte d'Ivoire et atteindra un marché de plus de 25 000 voitures dans les prochaines années. Cela nécessite de revoir nos installations, nos services après-vente et nos espaces de stockage. Nous allons transférer l'ensemble de notre logistique sur notre parc industriel de 10 ha à Diamniadio. Nous transférons aussi toute notre activité Equipment (vente et après-vente). Dans un 2^e temps, nous prévoyons aussi le transfert des activités logistiques de Laborex et Retail. Bien sûr, CFAO Infrastructure nous installera des panneaux solaires sur tous nos bâtiments.

Quelles sont vos priorités pour 2024, qui verra débiter la production pétrolière et gazière ?

Notre priorité principale est d'accélérer les constructions sur notre site de Diamniadio pour faire face à cette nouvelle croissance.

Propos recueillis par Boubacar Gassama

SOCAS S.A, L'INVENTEUR DE LA TOMATE INDUSTRIELLE AU SÉNÉGAL

À l'heure où les questions d'autosuffisance et de souveraineté alimentaires deviennent incontournables, la Société de conserves alimentaires au Sénégal (SOCAS S.A) doit plus que jamais consacrer son expertise à développer et pérenniser la filière de conserverie de tomates fraîches produites localement.

N'importe quel voyageur en transit à Dakar aura vu une boîte de double concentré de tomates Dieg Bou Diar : une fois vides, elles servent de « collecteurs » aux petits quêteurs des rues. La boîte rouge au feu rouge ! Si l'on peut déplorer que se manifeste de cette façon la visibilité de la SOCAS S.A, qui produit cette denrée indispensable à la gastronomie sénégalaise, convenons au moins qu'il s'agit là d'un marqueur de son ancrage historique et de sa popularité.

Un peu d'histoire

Car la SOCAS, société de droit sénégalais d'origine familiale, « n'est pas un perdreau de l'année »... L'aventure de ce producteur de concentré de tomate, de sauce à la tomate et de ketchup ainsi que de conserves de légumes et de pâté de sardinelle a commencé ses activités au milieu du siècle dernier. En effet, dès 1952, des essais de commercialisation en négoce de conserves sont entrepris par la SDIAS (Société pour le développement des industries agricoles au Sénégal). En 1965, la SOCAS prend le relais et commence des essais de culture de tomates dans le delta du fleuve Sénégal, avec l'idée de produire du concentré à destination du marché intérieur. En 1969, une usine pilote de faible capacité est installée à Ross Béthio, jusqu'en 1971. En 1972, la SOCAS construit à Savoigne une usine de concentré d'une capacité de production de 200 tonnes/jour à partir de tomates fraîches récoltées sur place et une exploitation agricole pouvant produire de 3 000 à 4 000 tonnes de tomates par campagne.

En 1975, le Sénégal est déjà premier producteur industriel de concentré de tomates d'Afrique subsaharienne

à partir de tomates fraîches locales, et l'on assiste à l'émergence d'une filière rapportant chaque année plus de 5 milliards de revenus aux producteurs et transporteurs de la vallée. Les paysans bénéficient d'une rotation de culture rentable permettant de financer la culture du riz, peu rémunératrice, ainsi que d'une assistance technique gratuite. Dès 1987, l'ambition de la SOCAS est de couvrir la totalité des besoins du Sénégal en concentré de tomates, et même d'exporter dans la sous-région. La société conclut alors avec l'État un contrat plan de développement qui lui garantit la protection sur le marché intérieur en contrepartie d'engagements de production agricole et de satisfaction des besoins. Mais la libéralisation des importations intervient en 1994.

L'arrivée de la concurrence

En 2000, la SOCAS rachète à l'État l'usine de la SNTI, autre société industrielle située à Dagana, et la refait à neuf, portant sa capacité à 1 000 tonnes/jour, comme à Savoigne. La filière tomate fraîche s'étouffe jusqu'à atteindre la quasi-autosuffisance, avec près de 80 000 tonnes transformées et une moyenne de collecte de 61 000 tonnes de 2003 à 2011.

En 2003, lorsque le cours mondial du concentré de tomates commence à baisser, une nouvelle société industrielle, Agroline, est agréée. Pendant des années, elle reconditionne près de Dakar du triple concentré importé, alors que son agrément prévoit l'installation d'une unité industrielle de tomates fraîches à Taredji, près de Podor. Récemment équipée pour recevoir dans son usine de Dakar de petites quantités de tomates

fraîches – 300 tonnes/jour –, elle traite environ 10 000 tonnes par campagne. En 2011 arrive la société Takamoul Food, destinée surtout au dépotage du triple concentré importé. Conséquence : les campagnes des dernières années plafonnent à 40 000 tonnes, soit un recul de 50 % pour la filière. Pourtant, la SOCAS continue à acheter les tomates fraîches restées disponibles, au mieux 30 000 tonnes. Hélas, les achats et importations concurrents la conduisent à fermer l'une de ses deux usines, devenue inutile.

À partir de 2015, le cours mondial du triple concentré remonte et le taux de change du dollar change face à l'euro CFA : les importations devenant plus onéreuses, la production agricole sénégalaise gagne en compétitivité. Les périodes Covid et post-Covid confirment la tendance : les coûts du transport et des matières premières flambent, entraînant la hausse du prix de vente du concentré sur le marché sénégalais et du coût d'achat de la tomate fraîche aux paysans. La SOCAS peut alors relancer cette production car la concurrence, qui n'a pas investi, est confrontée à des surcoûts et à des problèmes de qualité : les professionnels le savent bien, la tomate ne doit pas être transportée sur plus de 100 km...

Une filière pleine de ressources

La SOCAS, qui achète ses besoins en tomates à des paysans ou groupements indépendants qu'elle a initiés à cette production et avec lesquels elle passe des contrats fermes d'achat, est aujourd'hui une société anonyme au capital de 1046 millions de FCFA qui emploie 200 permanents et fait vivre plus de 15 000 familles dans la région du fleuve. Elle présente une capacité de production supérieure à 150 000 tonnes de tomates fraîches, ce qui correspond à 25 000 tonnes de concentré, soit la possibilité de satisfaire les besoins nationaux.

S'il ne faut pas occulter certains freins comme le passage de témoin difficile à des jeunes moins enclins à travailler dans les champs, la forte hausse du prix des intrants et leur indisponibilité durant les périodes Covid et post-Covid, les difficultés d'organisation et de renouvellement de la filière, l'installation à Dakar d'usines nécessairement tournées vers le dépotage de triple concentré importé, le non-respect du calendrier agricole, l'autoproduction de semences non certifiées et de mauvaise qualité ainsi que la volonté de l'État de faire deux coûteuses campagnes de riz par an à rembourser intégralement avant de financer la culture de tomates industrielles pourtant très rentable, il y a aussi matière à se réjouir.

Ces dix dernières années, cette filière a généré plus de 30 milliards de revenus net pour les paysans ainsi que des emplois induits, ce qui en fait la culture la plus rentable de la vallée du fleuve. Elle dispose depuis 1999 d'un fonds de solidarité alimenté à 50 % par les pro-

ducteurs et 50 % par les industriels. Son développement est assuré par des contrats d'achat ferme garantissant les quantités achetées, un prix fixé et le paiement de la récolte. S'y ajoutent la hausse constante des rendements, une situation géographique et un climat autorisant des campagnes de collecte de 120 jours, contre 75 dans les autres pays, et enfin la fixation des populations du terroir et l'amélioration de leurs conditions de vie.

De quoi se réjouir, donc, et envisager l'autosuffisance voire l'exportation, la construction d'un port qui mette le Sénégal à 7-10 jours de l'Europe, la conservation des devises et, surtout, un travail rémunérateur pour les jeunes, afin qu'ils ne sollicitent plus d'argent à l'aide de boîtes vides...

Andju Ani



MAOR GROUP, L'INCUBATEUR QUI MONTE

BTP, immobilier, hygiène publique, nettoyage industriel, agrobusiness, intérim, RH, conciergerie, transport... MAOR Group met son expérience et son expertise au service de sociétés innovantes et compétitives évoluant dans de nombreux secteurs d'activité.



Modou Mamoune Sene,
président de MAOR Group.

duction et aux filiales, avec une implication à 100 % dans les projets et programmes, qu'ils soient publics ou privés. Son savoir-faire technique et financier en fait un partenaire crédible nouant des liens stratégiques de collaboration avec des acteurs de renom afin de livrer des chantiers répondant aux standards, aux normes de qualité et aux exigences de délais. La mission de MAOR Group ? Être un incubateur solide qui participe à l'émergence de sociétés innovantes et compétitives.

Avec la ténacité et la ferveur de ceux qui ont des convictions profondes, son président Modou Mamoune Sene se démarque par sa vision audacieuse et inclusive d'un secteur industriel fort et pérenne. Sous son impulsion, MAOR Group poursuit sa trajectoire comme incubateur et investisseur, acteur du développement de talents innovants et expérimentés, avec des opportunités économiques avérées. Il met chaque jour son goût du partage et sa densité intellectuelle au service d'un Sénégal émergent et du savoir-faire sénégalais.

SUPPLY Industries : BTP, second œuvre et traitements spéciaux

SUPPLY Industries est une société de droit sénégalais forte d'une équipe managériale ayant plus de 23 ans d'expérience en Afrique de l'Ouest. Elle se charge des travaux immobiliers et industriels (Pullman, Novotel, Lamantin, Ibis), du second œuvre et de la plomberie, de l'électricité, de la peinture, de la climatisation et des faux plafonds (groupe Accor, Carrefour et MAOR Group) ou encore des traitements spéciaux, du sablage, de la pose de résine, de l'étanchéité et du cool roof (ORYX, SENSTOCK, RENOV Industries, MATIÈRES, CFAO Technologies, SANOFI). Dans ce large spectre d'activités, une équipe qualifiée intervient sur les chantiers dans tous les corps de métier de second œuvre.

Le cool roof, toit réfléchissant qui rafraîchit les bâtiments, est le produit phare de SUPPLY Industries, dont la société est la représentante exclusive en Afrique de l'Ouest. Il se présente sous la forme d'un revêtement en trois couches : deux couches de base coat et une couche de top coat assurant une réflectivité maximale qui renvoie 95 % du rayon-

Dans une perspective de développement stratégique à dimension sous-régionale, MAOR est devenu MAOR Group, rassemblant plusieurs sociétés dans des secteurs aussi variés et diversifiés que complémentaires. SUPPLY Industries, APPART'A, TERMINATOR, RPORT-H SAS, TERROU TERANGA, ATL – la liste n'est pas close – interviennent donc tous azimuts.

MAOR Group se définit comme une chaîne de valeurs ajoutées dans le domaine du conseil aux unités de pro-



Khadija Sene Ndiaye,
directrice générale d'APPART'A.



Sandra Borghetti,
fondatrice et directrice
générale de TERMINATOR.

nement solaire. Résultat : une protection durable garantie 15 ans. En complément, le cool wall, imperméable à l'eau, s'applique aux murs extérieurs des bâtiments et présente les mêmes avantages : économies sur les consommations énergétiques, confort et amélioration des conditions d'habitation et de travail grâce aux diminutions de température intérieure, ou encore renforcement de l'étanchéité et diminution des infiltrations. Enfin, le cool roof solar présente pour sa part, grâce au revêtement réfléchissant cool roof, l'avantage de booster le rendement des panneaux photovoltaïques en réduisant la chaleur qu'ils subissent, ce qui augmente l'énergie solaire captable par panneau.

APPART'A, les clés pour réussir son projet immobilier

APPART'A est une société de transaction immobilière de dimension internationale basée à Dakar et dans la sous-région. Elle assure aussi la gérance du patrimoine foncier de MAOR Group dans une optique de développement stratégique de ses sociétés membres, ambitionnant la mise en valeur des biens et droits immobiliers par des stratégies financières, économiques et juridiques innovantes.

APPART'A intervient avec diligence et efficacité sur les programmes d'acquisition, de suivi, de gestion et de valorisation de votre patrimoine. Une gestion individualisée est systématisée, avec une prise en compte de vos besoins dans ses activités de recherches. Pour l'achat, la vente et

l'exploitation de biens, c'est la garantie d'une gestion optimale grâce à une dynamique de prospection qui s'appuie sur un réseau très dense et très fiable. Avec ses partenaires financiers, la société vous conseille sur vos besoins d'investissements et vos programmes immobiliers. Elle effectue aussi la souscription d'emprunts destinés au financement de l'acquisition des biens immobiliers ou de valorisation de ces biens. Attachant une grande importance aux relations de personne à personne, elle décline ses valeurs d'efficacité, de service à la clientèle, de confidentialité et d'éthique dans les ventes immobilières. Chaque propriétaire ou locataire est suivi par un collaborateur dédié assure la coordination entre la clientèle internationale et les gestionnaires de fortune ou les banques privées, relations anciennes avec lesquelles la société entretient des liens étroits.

TERMINATOR, impitoyable avec les nuisibles, doux avec l'environnement, bon pour la santé

Créée en 2010 au Burkina Faso par Sandra Borghetti, la société TERMINATOR ouvre en 2020 une filiale à Dakar. Son acquisition par MAOR Group répond à l'exigence d'allier l'hygiène publique à une alimentation saine et durable grâce à la mise en œuvre d'engrais et de semences bio. Par son objet social – hygiène publique, nettoyage industriel et agrobusiness – la société a développé une large gamme de solutions d'expertise répondant aux besoins de ►(suite p. 68)

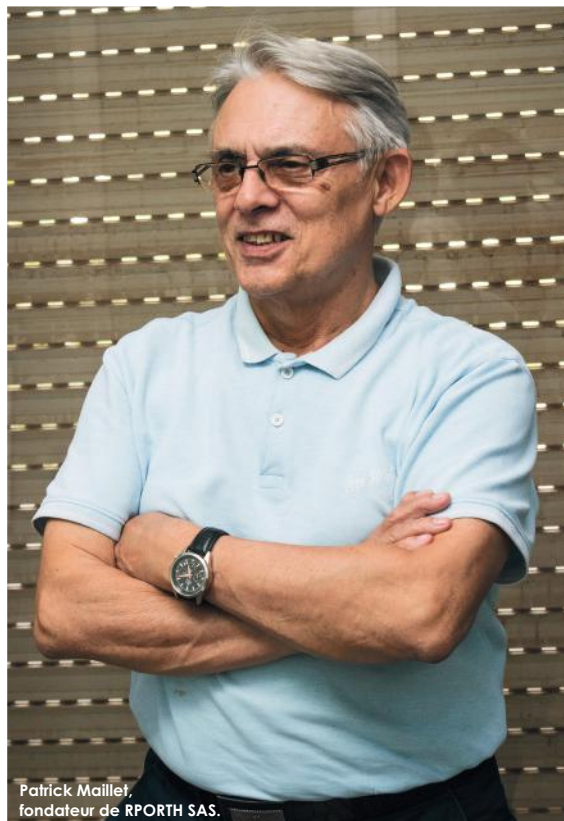
►sa clientèle : bases militaires, industries, institutions, mines, secteurs alimentaire, hôtelier et portuaire, sans oublier les particuliers.

En matière d'hygiène publique, elle effectue la dératisation/désinsectisation par biocides inodores de dernière génération recommandés par l'OMS et garantissant des résultats exempts de toxicité pour les personnes et l'environnement. Les brigades, encadrées et formées, ont une bonne connaissance du parasitisme : vecteurs du paludisme et de la dengue, rongeurs, cafards/blattes, termites et autres insectes comme les tiques, punaises de lit, mouches, fourmis... Elle s'occupe aussi du déplacement d'essaims d'abeilles ainsi que de l'enlèvement de serpents, chauve-souris et autres indésirables... Quant au nettoyage industriel, il s'effectue en utilisant des produits d'entretien certifiés Ecolabel pour satisfaire la demande de clients désireux de préserver l'environnement. Pour l'hygiène des locaux, la société s'adapte aux horaires de ses clients afin d'intervenir dans la plus grande discrétion et définit avec eux un plan de nettoyage qui garantit à l'ensemble des collaborateurs un environnement de travail propre et sain.

L'activité d'agrobusiness concrétise une vision sénégalaise et africaine portée par une ONG répondant de façon adéquate et réaliste au désir d'autosuffisance alimentaire du continent. Son ambition : l'Afrique doit nourrir le monde. Agro Bio Vision, c'est son nom, intervient en faveur d'un développement éthique et durable dans quatre secteurs d'activité innovants et générateurs d'emplois : alimentaire, cosmétique, textile et pharmaceutique. Par le biais de Agro Bio Vision, TERMINATOR sera porteur d'un label ouest-africain pour la transformation industrielle de produits issus de l'agrobusiness bio.

RPORTH, spécialiste de l'intérim et des RH depuis plus de 15 ans

RPORTH SAS est une société créée par Patrick Maillat, expert commercial et relation client, et spécialisée en intérim, recrutement, services RH et d'externalisation des salaires ainsi qu'en missions QHSE, MOE & MOD. Elle est dirigée par Moussa Diagne, expert en RH et juriste expérimenté dans le management des organisations. Enregistrée depuis 2018 par le gouvernement fédéral des USA avec Agreement FFATA (Federal Funding Accountability and Transparency Act), elle est présente à Dakar et à Diamniadio et couvre Mbour, Thiès et Fatick ainsi que Saint-Louis et le périmètre nord du pays. Sur tout le territoire, elle intervient pour des sociétés minières et de BTP, des structures étatiques, des ONG ou encore des sociétés privées nationales et internationales. Membre d'Eurocham (Chambre des investisseurs européens au Sénégal) et de sa commission Oil & Gaz, elle accompagne les principaux acteurs industriels du Sénégal : missions et contrat QHSE pour les stations-services du groupe Total, contrats de mise à disposition de personnel avec les sociétés



Patrick Maillat,
fondateur de RPORTH SAS.

tchèques Transcon & Koma ou avec Colas Afrique pour la réhabilitation des aéroports du Sénégal... Outre celles du secteur Oil & Gaz, elle a pour clientes toutes les entreprises qui comptent dans le BTP, l'industrie, l'aéronautique, les assurances, l'hôtellerie-restauration, l'agro-industrie et les TIC. Managée par une équipe de jeunes sous forme de start-up, la société est devenue en 5 ans une référence au Sénégal et dans la sous-région.

TERROU TERANGA, la conciergerie Premium

À Dakar et partout au Sénégal, experte en location courte et longue durée qui rend inoubliable votre séjour, la conciergerie TERROU TERANGA est dirigée par Sophie Barros, experte en gestion et relation clientèle. Cette Premium conciergerie est de la haute conciergerie s'appuyant sur une parfaite connaissance de son offre et de son marché pour délivrer des prestations d'excellence. Elle met à votre disposition une équipe disponible 24/24h et 7/7j pour vous satisfaire. À dimension humaine, elle établit un contact privilégié et une proximité précieuse avec chacun de ses clients. Pour leur confort quotidien, elle avance tous les frais nécessaires à leurs demandes afin d'économiser leur bien le plus précieux : le temps. Sous la houlette de professionnels aguerris, parfaitement formés et discrets, dont les mots d'ordre sont professionnalisme, flexibilité et sécurité,

elle prend en charge les besoins aussi bien personnels que professionnels. Elle propose des solutions globales et sur mesure. Pour un confort et une sérénité absolue, elle s'occupe de créer et d'organiser de bout en bout des voyages. Un engagement en faveur de l'excellence qui en fait la référence en matière de conciergerie dans la sous-région.

ATL, pionnière des prestations héliportées

Dirigée par Christophe Letouzic, expert en transport aérien, ATL est une compagnie aérienne membre de MAOR Group et pionnière au Sénégal, où elle est installée depuis 2022. Dotée d'une flotte d'une dizaine d'hélicoptères Airbus de type b2 et b3, dont deux au Sénégal, elle propose, sous l'impulsion de MAOR Group, un service héliporté offrant une palette de prestations variées et diversifiées alliant professionnalisme et proximité qui, à ce jour, font d'elle le leader de ce secteur : services de travail aérien, services de transport de passagers et services de prise de vues aériennes. En matière de prestations de travail aérien, elle fournit des services comme des interventions dans les zones difficiles d'accès ainsi que des services de sauvetage, de ravitaillement de refuges ou de positionnement de pylônes. Sous la direction de son responsable des opérations, ses équipes opérationnelles sont par exemple capables d'effectuer le nettoyage d'isolateurs de lignes à haute et moyenne tensions, des contrôles sur ces mêmes types de lignes ainsi que des interventions sur des pylônes et même des montages de pylônes. Grâce à une capacité de charge maximale 1,5 tonne, la réalisation de travaux héliportés et les

interventions sur les nouvelles lignes à haute tension sont à la portée de ses techniciens. Pour MAOR Group et ATL, l'ambition est désormais de construire des héliports dans différents lieux du Sénégal et à Dakar, par exemple sur les toits d'immeubles et d'hôtels.

Pour ce qui est des services de transport de passagers, l'offre d'ATL s'adresse aussi bien aux professionnels qu'aux touristes. Un service Taxi Way s'occupe des transports de particuliers, par exemple des navettes entre l'aéroport et des destinations dans tout le Sénégal. ATL peut transporter le personnel technique pour des interventions d'urgence sur les lignes haute et moyenne tensions sur tout le territoire national. Enfin, pour lutter contre les feux de forêts, les appareils sont équipés d'un « big bag » d'une capacité de 750 litres.

Enfin, les services de prise de vue aériennes que propose ATL lui permettent de couvrir de grands événements sportifs et culturels au Sénégal. Véritable partenaire des entreprises privées, dont le secteur du BTP, MAOR Group a, avec ATL, la capacité d'effectuer des travaux de norme de levage Heslo 1 2 3 4 et de prise de vues topographiques au lidar partout au Sénégal. Comme ATL, compagnie de premier rang, assure la gestion complète de la maintenance de ses appareils, les Sénégalais ont l'assurance d'être prêts à partir à toute heure et à tout moment.

Par sa dimension, MAOR Group est en mesure de prendre de nombreux engagements au service des populations et d'œuvrer au quotidien pour leur sécurité et leur bien-être.

Andju Ani



Christophe Letouzic,
directeur général d'ATL.



Sophie Barros,
directrice générale de TERROU TERANGA.

« LES CHEMINS DE L'INCLUSION FINANCIÈRE »

C'est sur la révolution financière que connaît l'Afrique et les formidables potentialités qu'elle recèle que se sont penchés les travaux de la 9^e édition du Rebranding Africa Forum tenu à Bruxelles les 20 et 21 octobre 2023. Une occasion aussi de distinguer celles et ceux qui donnent du continent l'image de ce qu'il est : un vivier de talents.

Pour sa 9^e édition, le Rebranding Africa Forum qui s'est tenu à Bruxelles les 20 et 21 octobre 2023 avait pour thème « Les chemins de l'inclusion financière : les systèmes financiers africains en mutation, concilier authenticité et modernité ». Un choix en phase avec le développement remarquable des systèmes financiers africains depuis une vingtaine d'années, dans le sillage de la révolution numérique qui a engendré une véritable révolution financière. Tout comme l'Afrique a fait un bond technologique en passant de la quasi-absence de téléphonie fixe à la révolution du téléphone mobile, elle est en passe de remplacer le déficit d'institutions bancaires et leur absence en milieu rural par la banque mobile accessible partout et pour tous.

De la limitation à la libéralisation financière

Les systèmes financiers africains, encore dominés dans les années 1980 par des banques publiques et soumis à une réglementation restrictive notamment en ce qui concerne la microfinance et la finance informelle, doivent leur transformation à une vague de libéralisation financière et à des améliorations sur le plan réglementaire et institutionnel ainsi qu'à la mondialisation. L'objectif est maintenant de mobiliser les ressources financières intérieures en articulant au mieux finances formelle, semi-formelle et informelle afin de stimuler le développement du continent. Depuis lors, la plupart de ses pays se dotent de systèmes financiers aboutis et stables. Pionnière mondiale de l'élargissement des systèmes financiers, l'Afrique est devenue un laboratoire universel d'études en matière d'inclusion financière. L'inexorable essor des technologies financières (fintech) accélère ce processus d'inclusion et ouvre la voie à d'innombrables d'opportunités d'investissement.

Selon une étude de Mastercard réalisée en octobre 2022, l'Afrique subsaharienne a connu en 2021 une hausse de 894 % des levées de fonds réalisées par les start-up opérant dans le domaine des technologies

financières. En 2020, l'Afrique représentait 46 % des nouveaux comptes enregistrés dans le monde, rapporte Global Findex. FinTech Global 2022 fait état d'un niveau record atteint en 2021 : plus de 2 milliards de dollars d'investissements de la part des entreprises africaines du secteur des technologies financières, soit une augmentation de 200 % par rapport à 2020. Enfin, Hec Stories nous apprend que la ZLECAf représente un marché unique potentiel de 300 milliards de dollars pour les acteurs de la logistique.

Après avoir raté le train des précédentes révolutions industrielles ce qui a mis l'Afrique en retard, populations et leaders ont pris conscience de la nécessité de créer un environnement favorable à la révolution numérique, même si les défis sont réels. C'est en les ayant à l'esprit, mais aussi et surtout eu égard au potentiel financier de l'Afrique et aux immenses opportunités offertes par les mutations qu'elle connaît, que les acteurs financiers et autres experts se sont retrouvés pour la 9^e édition du Rebranding Africa Forum.

Lauréats du Rebranding Africa Awards 2023

Cette 9^e édition s'est achevée le 21 octobre par le désormais très attendu palmarès des Rebranding Africa Awards, qui met en lumière des personnalités de talent propulsant l'Afrique sur le devant de la scène mondiale et, ce faisant, participant à l'élaboration d'un récit lucide et positif sur le continent. Au total, le Forum a décerné six prix.

Le 1^{er} prix, dénommé Empowering Women Rebranding Africa Award, est attribué à une femme ou un groupe de femmes. Pour son leadership dans la mise en œuvre de l'initiative du commerce intra-africain et dans l'organisation de la foire commerciale intra-africaine (IATF), ainsi que pour ses brillantes performances professionnelles qui font d'elle une source d'inspiration pour de nombreuses jeunes Africaines, le jury a décidé de primer Kanayo Awani, vice-présidente exécutive d' Afreximbank.

Le 2^e prix, dénommé Development Champion

Rebranding Africa Award et récompensant des leaders qui impulsent la dynamique du développement en actionnant avec détermination et pugnacité les leviers qu'il faut quand il le faut, a été attribué à George Agyekum Donkor, président de la BIDC, pour son leadership à la tête de l'institution, marqué par l'amélioration de la note des agences Moody's et Fitchs Ratings, ainsi que pour sa contribution significative au financement de grands projets d'infrastructures visant à faciliter l'intégration régionale ouest-africaine.

Le 3^e prix, dénommé Milestone Achievement Rebranding Africa Award, récompense un patron d'entreprise pour sa vision et la qualité de son management. C'est à Patrice Melom, directeur général du port autonome de Kribi, qu'il a été décerné pour saluer la transformation du projet de construction du complexe industrialo-portuaire de Kribi en une réalité tangible.

Le 4^e prix, dénommé Business Leadership Rebranding Africa Award, distingue un acteur marquant du monde des affaires. En 2023, il revient à Hani Salem Sonbol, CEO de ITFC, pour son engagement en faveur de la promotion de la croissance économique mondiale et pour le soutien indéfectible de son institution au secteur privé africain.

Le 5^e prix, dénommé Lifetime Achievement Rebranding Africa Award, récompense la carrière exceptionnelle d'une personnalité ayant contribué à faire rayonner positivement le continent africain. Cette année, le jury a choisi de primer Henri Lopes, membre de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), ministre du Congo-Brazzaville – Éducation en 1969-1970, Affaires étrangères de 1971 à 1973, Finances de 1977 à 1980 et Premier ministre de 1973 à 1975 –, haut fonctionnaire à l'UNESCO de 1982 à 1997, ambassadeur du Congo en France de 1998 à 2015, et écrivain africain majeur. Nous avons eu le regret d'apprendre son décès.

Le 6^e prix, dénommé Governance Leadership Rebranding Africa Award, est attribué à un leader africain engagé pour une Afrique résolument en phase avec les défis et les mutations du monde actuel. Il a été décerné à S.E.M.



Kanayo Awani,
vice-présidente exécutive
d'Afeximbank.



George Agyekum Donkor,
président de la BIDC.



Patrice Melom,
directeur général du port
autonome de Kribi.



Hani Salem Sonbol,
CEO de ITFC.



Henri Lopes,
membre de la Fédération
des étudiants d'Afrique noire
en France (FEANF).



S.E.M. Julius Maada Bio,
président de la République
de Sierra Leone.

Julius Maada Bio, président de la République de Sierra Leone, en reconnaissance de son action en faveur de la démocratie, de l'État de droit, de l'autonomisation des femmes et du développement du capital humain.

Le Rebranding Africa Forum, un rendez-vous qui compte

Né en 2014 de la volonté de son fondateur, Thierry Hot, de créer un cadre de concertation, de réflexion et d'échanges sur le potentiel de l'Afrique, le Rebranding Africa Forum a pour prérogative principale de valoriser les atouts du continent africain, l'enjeu étant de briser les nombreux biais qui affectent le regard porté sur les pays africains et de renforcer la confiance des partenaires, des bailleurs de fonds et des investisseurs pour un développement durable et inclusif du continent. L'impact de ce rendez-vous devenu incontournable se mesure par son écho dans les plus hautes sphères de décision. Réjouis et reconnaissants au public d'avoir encore été si nombreux à y participer, ses organisateurs visent déjà la 10^e édition qui, du 17 au 19 octobre 2024, se tiendra sur le thème « Construisons l'Afrique ensemble »

Andju Ani

ALTHAÏR
PARFUMS de MARLY
PARIS



AKOUSSA : « ENFIN, NOUS AVONS UNE PARFUMERIE AU SÉNÉGAL »

Pape Diop, fondateur du groupe Akoussa, est sur la pente ascendante avec ses florissants commerces de parfums et cosmétiques de grand luxe ainsi que ses diplomatic shops et ses activités de shipchandler.



« Votre siège social se trouve à Lucerne, en Suisse, et vous avez vos activités à Dakar. Quand avez-vous débuté et pourquoi avoir choisi d'appeler votre groupe Akoussa ? Pape Diop : Akoussa est un nom africain originaire du Ghana qui désigne un gant de toilette fabriqué avec les fibres de fruit du baobab. C'est donc un produit végétal, écologique et local puisqu'il vient de l'arbre emblématique de l'Afrique. Imprégné de vétiver, il vous fait une peau incroyablement propre, douce et parfumée.

Pour répondre à votre première question, j'ai commencé la parfumerie en 2011 au Sénégal. Nous avons alors cherché un nom qui représente vraiment le pays et nous avons choisi Akoussa, que beaucoup de gens trouvent

joli. Enfin, si notre siège social est en Suisse, c'est pour faciliter et accélérer les paiements aux fournisseurs.

Comment définiriez-vous votre cœur de métier ?

Notre cœur de métier, c'est la vente au détail de parfums et de produits cosmétiques. Nous avons également le diplomatic shop au Sénégal, c'est-à-dire le duty free dans l'ancien magasin tenu par un Français depuis 1970 et que nous avons repris. Le ministère des Affaires étrangères et la Douane, qui cherchaient un repreneur fiable, nous ont demandé d'en faire un lieu chic et attirant. Sachant que le siège des Nations unies est en train de déménager d'Éthiopie pour s'installer au Sénégal, à Diamniadio, avec près de 3 000 salariés, ► (suite p. 74)



La prestigieuse parfumerie Akoussa située au Point E à Dakar propose plus de 75 marques de parfums et de produits cosmétiques.

► Il s'agit d'une affaire porteuse. Le Sénégal, stable, est le pays d'Afrique où il y a le plus de diplomates. Tous les fournisseurs veulent donc travailler avec nous et attendent cette opportunité avec impatience.

Les grandes parfumeries africaines sont encore rares, non ?

Oui, mais le Sénégal est en train de privilégier les nationaux, alors que ce domaine était aux mains d'étrangers jusqu'à présent. Certes, ils faisaient entrer des devises, mais ils n'avaient pas d'action sociale, alors que nous en avons une, par exemple, auprès des enfants malades auxquels nous distribuons des petits-déjeuners, mais nous ne communiquons pas à tout-va sur nos actions pour nous faire de la publicité. Ne dit-on pas que « *Le bien n'a pas besoin d'oreilles* » ? D'ailleurs, c'est une tradition familiale car mon papa, qui était musulman, a aidé tout le monde, y compris les chrétiens. Les autorités sénégalaises comme la Douane, qui attribuent les marchés en duty free, sont sensibles à cette démarche sociale et, à compétences égales, préfèrent les octroyer aux Sénégalais.

Où est situé votre magasin au Sénégal ?

Nous avons une parfumerie installée au Point E, qui signifie « le point européen ». Le choix de l'emplacement m'a semblé idéal parce que c'est un lieu très fréquenté, un quartier d'affaires près duquel résident des personnalités comme l'ancien président Abdoulaye Wade ainsi que tous les hauts cadres qui ont travaillé pour les institutions internationales. Quand ces personnes se baladent et voient une parfumerie avec un look français, elles se disent : « *Enfin, nous avons une parfumerie au Sénégal.* » Cette boutique à deux niveaux s'étend sur 400 m², et en 2024, nous allons en ouvrir une autre de 180 m² dans un nouveau centre commercial près du centre-ville de Dakar, ainsi qu'une troisième de 200 m² à Saly, dans un centre commercial également. C'est un lieu prometteur car un village diplomatique va être

construit à proximité, et le personnel des Nations unies est appelé à y résider. Nous sommes aussi en négociation pour ouvrir une boutique dans le siège même des Nations unies afin que les employés puissent mettre à profit leur temps de pause pour y faire leurs emplettes.

À combien se chiffre votre investissement pour ces différents points de vente ?

À ce jour, nous en sommes à 1,4 million d'euros, les marchandises représentant 600 000 euros, ce qui est considérable. Mais l'idée d'Akoussa est de réellement promouvoir la parfumerie en Afrique, sous-approvisionnée jusqu'à présent alors que les Africains sont d'excellents clients. Une étude de marché que j'ai diligentée en France indique qu'ils achètent en abondance chez Sephora ou Marionnaud, et qu'une forte proportion d'entre eux fournit sa famille et ses amis en Afrique. On peut considérer que 80 % des Sénégalais achètent leurs parfums en France, et ils sont prêts à y mettre le prix : nous vendons à ce jour plus de parfums chers que de parfums bon marché. Nous en sommes à environ 300 000 euros de fournitures tous les deux mois. Certaines personnes ici achètent pour 500 euros de parfum par mois, et même jusqu'à 1000 euros par mois pour les parfums de niche, surtout afin de les offrir sous forme de coffrets, ce qui devient une coutume au Sénégal. Et nous agrémentons ces coffrets de petits cadeaux personnalisés de la part d'Akoussa. En Afrique, le parfum est quelque chose de luxueux qui montre la valeur accordée à la personne à qui on l'offre. Ce que l'on nomme « parfum de niche » est plus cher qu'un autre parfum – environ 300 euros – car il est fabriqué en quantités limitées avec des essences de qualité supérieure. Il touche une clientèle qui recherche le produit rare, unique.

Quel pourcentage représente le parfum de niche dans votre chiffre d'affaires ?

En pourcentage de nos ventes, il représente 65 %.



Bio

Pape Diop, passionné de cheval, avait une vocation : devenir vétérinaire. S'il commence sa carrière comme exportateur de poisson frais vers la Suisse, la Grèce, l'Espagne et le Portugal, c'est bien comme importateur de chevaux qu'il la continue avant de créer « La boutique du cheval » à Dakar. La concurrence devenant féroce, il songe dès 2002 à se réorienter et à installer une chaîne de parfumerie en Afrique, projet auquel peu de gens croient.

Qu'à cela ne tienne, il ouvrira sa première parfumerie Akoussa en 2011 près de l'aéroport, mais devra la quitter car les fournisseurs ne souhaitent pas approvisionner un nouveau concurrent de leurs clients. Il part alors s'installer en Belgique mais se heurte au même problème de concurrence des grands groupes. Pourquoi ne pas créer un groupe en Afrique ?

De retour au Sénégal en 2018, il cherche donc un grand local dans un lieu prestigieux : ce sera le Point E. Certes, la mise de départ avoisine les 300 000 euros, mais il se lance. Ciscoprod lui donne accès aux parfums de niche Histoire de parfums, Jovoy, Jéroboam, Franck Boclet, MDCl et Atelier des Ors. En 2020, Ella Afrique, société basée à Monaco et au Zimbabwe qui distribue les marques Dolce Gabbana, Elie Saab et Chopard, lui fait confiance, et c'est le début de la belle aventure, même si durant 8 mois, il n'a que 3 étages et... un loyer exorbitant ! Mais il persévère et en 2022 arrive la société monégasque IOM avec Hermès, Kenzo, Givenchy, Narciso Rodriguez, Boucheron et Issey Miyake, puis Distrimarq, également monégasque, avec Cartier, Versace, Moschino, Caron et Lacoste, et enfin les marques de parfums de niche Marly et Initio représentées par Ciscoprod. En 2023, ce sera la société parisienne Selective Brands avec Van Cleef, Montblanc, Jimmy Choo, Sophie la Girafe et Coach. La même année, il intégrera pour le Diplomatic Shop Akoussa les marques distribuées par Beauté Luxe : L'Oréal, Lancôme, Yves Saint Laurent, Paco Rabanne, Jean Paul Gaultier, Nina Ricci, Carolina Herrera, Armani, Ralph Lauren, Antonio Bandera. Un succès fulgurant qui prouve que dans la vie, il ne faut rien lâcher. La persévérance est le ticket gagnant qui a permis à celui qui n'avait même pas accès à la porte des salons de parfums de luxe de loger en 2021 à Cannes dans une suite de l'hôtel Hyatt mitoyenne de celle du grand parfumeur Francis Kurdjian...

Marly, Initio, Xerjoff, Casamorati ou Clive Christian, qui sont des marques de niche, pourraient supplanter des marques premium. En tout, nous avons plus de 75 marques, et nous sommes numéro un en Afrique de l'Ouest pour les parfums de niche, avec quasiment toutes les grandes marques.

Au Sénégal, nous avons la chance d'avoir un marché ouvert sur le monde, car il y a des Européens qui aiment les fragrances européennes et les Africains qui aiment les parfums rares et très luxueux aux notes plus orientales. Il y a beaucoup de milliardaires à Dakar. Nous vendons le parfum le plus cher du monde, Clive Christian, qui coûte 600 euros et que nos clients achètent surtout pour l'offrir. Nous avons d'ailleurs un service dédié qui livre le parfum accompagné d'un bouquet de fleurs offert par la maison.

Avez-vous d'autres activités en duty free ?

Désormais, nous sommes les seuls sur le créneau du duty free, et nous sommes aussi shipchandler. Nous vendons des fournitures pour tous les bateaux qui arrivent au Sénégal : pièces détachées, peinture, nourriture, carburants, accessoires divers, etc. La capitainerie nous prévient de chaque arrivée de bateau et des besoins en ravitaillement. Ce sont de très grosses opérations commerciales : imaginez un bateau de croisière avec 3 000 passagers, c'est considérable. Pour exercer ce métier, il faut une licence, que le groupe Akoussa possède. Nous avons aussi la licence pour la fourniture des ambassades, qui nous communiquent trimestriellement leurs besoins. Je m'occupe alors des achats en relation avec la Douane, qui m'accorde un droit d'importation pour le montant nécessaire, puis je stocke les containers reçus dans mes entrepôts. L'ensemble de ces activités de vente de produits hors taxe – cigarettes, spiritueux, nourriture, parfums, produits d'hygiène, etc. – représente 60 % de notre chiffre d'affaires.

Quelles sont vos perspectives pour 2024 ?

Le ministère des Affaires étrangères nous a demandé de faire un magasin duty free de 500 m² encore plus luxueux près de la résidence des ambassadeurs dans le quartier Fann. Si l'on nous a accordé le duty free, ce n'est pas pour des magasins de 100 m², il faut être plus ambitieux. Le Sénégal vise plus haut. Et comme je vous le disais, nous souhaitons aussi ouvrir en 2024 un magasin dans l'édifice même des Nations unies à Diamniadio. Nous allons également fournir la boutique de l'ambassade des États-Unis aux Almadies, et finaliser notre projet au centre-ville. Mais à plus long terme, mon objectif est de créer une vingtaine de magasins en Afrique dans les pays qui n'ont pas accès à la parfumerie.

Propos recueillis par Andju Ani

JOURNAL DE **L'Économie** HEBDO

Le Magazine Economique de Référence ISSN 2712-7265

Spécial :
MACKY AN 12

**QUI POUR
ASSURER
LA RELÈVE,
PARACHEVER
L'ŒUVRE ET
ATTEINDRE
L'ÉMERGENCE ?**

- Les Marqueurs indélébiles
de l'ère Macky SALL

- Le Cap 2029... 2035
pour l'Émergence

- Amadou BA est-il
le dauphin idéal ?



EN KIOSQUE PROCHAINEMENT

UN SYSTÈME FINANCIER PERFORMANT

La place financière du Sénégal, classée en 2^e position de la zone UMOA (Union monétaire ouest-africaine), avec 18 656 milliards de FCFA d'actifs, devrait se voir propulsée en 2024 grâce à la mise en exploitation des ressources pétro-gazières.

Prenant part aux Assises de l'entreprise du Conseil national du patronat (CNP) du Sénégal qui se sont déroulées les 16 et 17 février dernier à Dakar, le grand argentier Mamadou Moustapha Bâ y a rappelé qu'avec 18 656 milliards de FCFA d'actifs, son pays occupe, après la Côte d'Ivoire, la deuxième place de la zone UMOA, qui compte 8 pays. Avec 383,8 milliards de FCFA de résultat net sur les trois derniers exercices, sa place bancaire est la plus rentable de la zone. En outre, le pays se classe comme 3^e marché d'assurance des 14 pays de la zone CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurance). Il s'est en effet inscrit dans une bonne dynamique de croissance depuis 2014, année où il a atteint le seuil symbolique de 100 milliards de FCFA de chiffre d'affaires, et a réalisé 246,66 milliards en 2022. Quant au secteur de la microfinance, le Sénégal jouit d'une position de leader dans la sous-région (*lire notre encadré*). Cette attractivité déjà importante de la place financière de Dakar devrait se renforcer considérablement grâce à l'exploitation des ressources pétro-gazières.

La place bancaire sénégalaise est la plus rentable de la zone UMOA.

La filiale de BNP Paribas rachetée par le groupe SUNU

L'Association professionnelle des banques et établissements financiers (APBEF) du Sénégal recense 28 banques et 4 établissements financiers. Durant l'exercice 2023 en cours, deux faits majeurs ont marqué le secteur bancaire. Le premier est l'ouverture à Dakar par l'Algérie d'une banque dénommée Algerian Bank of Senegal (ABS BANK) dont les rênes ont été confiées à Abdelhafid Haned. L'objectif d'ABS BANK est de « créer un environnement favorable aux investissements [...] et promouvoir les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Sénégal », a clairement indiqué Laaziz Fayed, ministre algérien des Finances, lors de l'inauguration le 21 septembre 2023. Le deuxième événement marquant a été l'acquisition en avril dernier par feu Pathé Dione, fondateur du groupe SUNU, de 54,11 % du capital de

la BICIS (Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal), filiale de PNB Paribas. Le groupe SUNU, présent dans 17 pays africains, y a démontré son leadership en matière d'assurance et a déjà acquis il y a quatre ans une première banque à Lomé, SUNU Bank Togo. « Notre objectif premier est d'offrir des solutions financières complètes, avec un réseau de banques et de sociétés d'assurance plus proche des entreprises et des populations », a indiqué Mohamed Bah, directeur général du groupe SUNU.

En outre, s'agissant des chiffres clés pour l'ensemble du secteur bancaire sur l'exercice 2022, il a été enregistré un total bilan de 12 271,5 milliards de FCFA, contre 10 125 milliards en 2021, soit une hausse de 21,2 %. Le nombre de comptes bancaires a également progressé en s'établissant à 2,9 millions, contre 2,4 millions en 2021, ce qui représente une croissance de 21 %. Quant aux effectifs actuels, ils s'élèvent à 6 810 agents. L'activité bancaire est pour sa part demeurée rentable, avec un résultat net global de 153,9 milliards de FCFA à fin 2022, contre 129 milliards en 2021.

Paul de Manfred

Microfinance : le Sénégal toujours leader

Selon le rapport de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) publié en mars 2023, le Sénégal recense 296 instituts de microfinance (IMF). Les dépôts collectés par les IMF ont augmenté de 13,72 %, s'établissant en mars 2023 à 497 milliards de FCFA, contre 437 milliards en mars 2022. Sur la même période, l'encours des crédits distribués aux sociétaires a progressé de 17,9 %, se chiffrant à 572 milliards de FCFA, contre 485 milliards l'année précédente. En outre, les IMF injectent en moyenne 620 milliards de FCFA par an dans l'économie du pays. Au sein de l'UMOA, le Sénégal maintient sa place de leader dans l'activité de microfinance : il occupe en effet la première place en termes de nombre de bénéficiaires et d'encours de crédits, et la deuxième place pour les encours de dépôts.

P. de M.



■ CBAO Groupe Attijariwafa bank

UNE BANQUE UNIVERSELLE SOLIDE

Quoi de plus éloquent que des chiffres pour mesurer la robustesse d'un établissement bancaire ? Ceux de CBAO Groupe Attijariwafa bank parlent d'eux-mêmes, et tout est mis en œuvre pour continuer sur cette lancée.

S'agissant de ses chiffres clés, CBAO Groupe Attijariwafa bank a, selon Sokhna Maïmouna Diop, directrice générale adjointe en charge de l'exploitation, atteint tous ses objectifs en 2022. Quant à l'année 2023, malgré un début marqué par le renchérissement des taux et le resserrement de la liquidité mais où CBAO a su se maintenir grâce à une structure de refinancement solide, elle se présente en droite ligne de la précédente : « CBAO Groupe Attijariwafa bank a su, depuis quelques années, construire un modèle robuste de banque universelle



CBAO
Groupe Attijariwafa bank

axé sur l'accompagnement de l'ensemble des acteurs de la croissance de l'économie sénégalaise : particuliers, TPME, grandes entreprises et secteur public. Ce modèle s'est d'ailleurs exporté dans la sous-région à travers l'ouverture de trois succursales au Burkina Faso, au Niger et au Bénin. Cela se reflète bien entendu dans le profil financier très enviable de CBAO, avec des indicateurs de rentabilité, de solvabilité, de liquidité, de qualité de portefeuille et d'efficacité opérationnelle très appréciables », précise-t-elle.

Des chiffres en progression régulière

Qu'on en juge par le comparatif éloquent des chiffres de 2021 et de 2022, qui montre une hausse de tous les indicateurs majeurs. Le PNB (produit net bancaire) a évolué de plus de 12 % en 2022. Le bilan a atteint 1,272 milliard de FCFA, soit une progression de 8 %.

Dans le même temps, CBAO demeure le premier acteur dans le financement de l'économie sénégalaise avec 945 milliards de crédits distribués, et dans la collecte des ressources, qui dépassent 1,1 milliard en 2022. CBAO demeure un acteur de premier plan au service de l'inclusion financière grâce à la densité de son réseau de distribution, le premier du Sénégal.

CBAO finance le PSE

En matière de financement, la banque a notamment accompagné le gouvernement dans le déploiement de son Plan Sénégal Émergent (PSE). Il faut rappeler que face aux différentes crises, le Sénégal a réussi à maintenir sa stabilité macroéconomique grâce à une gestion avisée des finances publiques. Le gouvernement a pris des mesures fortes pour maîtriser l'inflation et maintenir la stabilité des prix, points essentiels d'une économie saine.

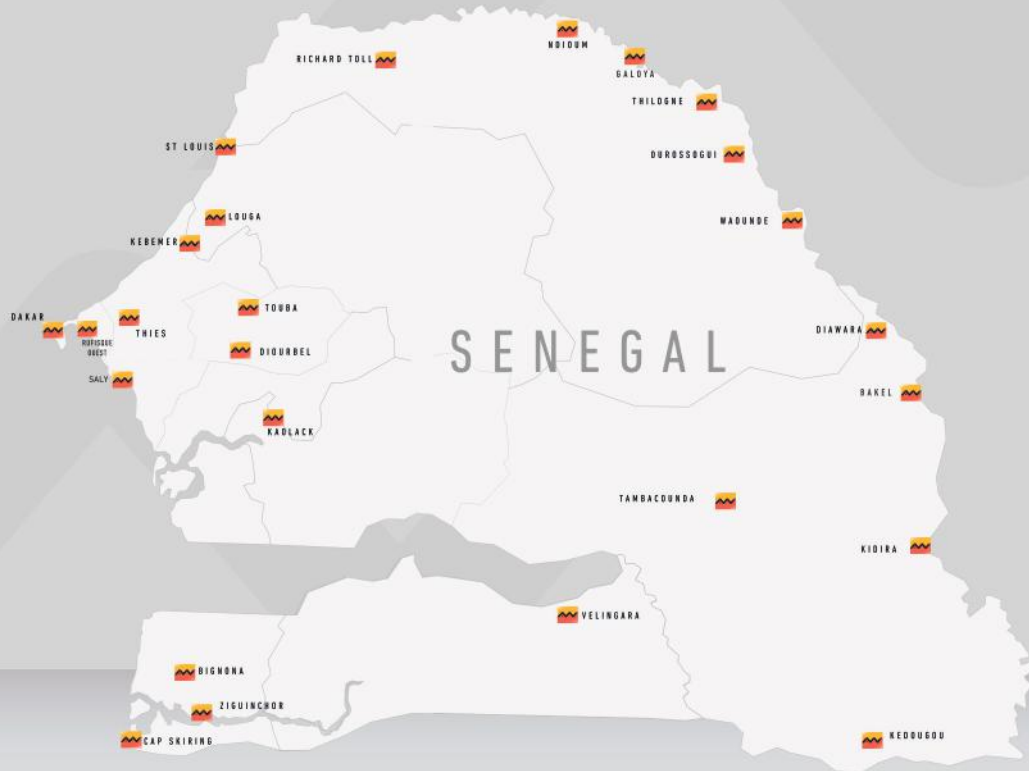
Les politiques gouvernementales se sont attachées à mettre en œuvre d'ambitieux projets d'infrastructures. Le pays a attiré des investissements et stimulé la production dans les secteurs clés que sont l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services, en accord avec les dispositions du PSE. CBAO a accompagné l'État dans le cadre du PSE en matière d'hydrocarbures et d'infrastructures routières, comme avec le champ pétrolier Sangomar, ou l'extension de l'autoroute à péage réalisée par le groupe Eiffage. En ce qui concerne le secteur privé, CBAO a été aux côtés des opérateurs afin de les soutenir dans le renforcement de leurs capacités de financement et de garantie afin qu'ils puissent exécuter dans les meilleures conditions les chantiers phares du PSE.

Bien sûr, en perspective de l'exploitation du gaz et du pétrole, CBAO continuera, affirme Sokhna Maïmouna Diop, à « se positionner comme le premier financeur de l'économie sénégalaise ».

Andju Ani



91 AGENCES 109 GAB 2 CENTRES D'AFFAIRES



Leader sur son marché, **CBAO** est une banque universelle du groupe panafricain de référence **Attijariwafa bank**. CBAO accompagne les projets des clients particuliers, entreprises et du secteur public en proposant une gamme de produits et services innovants au Sénégal et au niveau de ses succursales du Burkina, Bénin et Niger.

CBAO, entreprise responsable et sociale est riche de **1100 collaborateurs** unis par des valeurs communes de citoyenneté, de leadership, d'engagement, d'éthique et de solidarité.

Notre ambition : Vous faire vivre la meilleure des expériences en matière de qualité de service et de digitalisation.



CBAO

Groupe Attijariwafa bank

■ Entretien – Directrice générale adjointe en charge de l'exploitation de CBAO Groupe Attijariwafa bank

« CBAO EST LEADER SUR SON MARCHÉ »

Sokhna Maïmouna Diop, directrice générale adjointe en charge de l'exploitation de CBAO Groupe Attijariwafa bank, indique que son groupe vient de signer avec la BAD un accord de participation aux risques de 100 millions d'euros pour renforcer les capacités de la banque et soutenir les PME.

Sokhna Maïmouna Diop,
directrice générale
adjointe en charge
de l'exploitation
de CBAO Groupe
Attijariwafa bank.



Avec un positionnement de première banque du pays, quelle est votre politique de soutien aux PME-PMI du Sénégal dans le contexte actuel de crises permanentes ?

Sokhna Maïmouna Diop : Bien que la crise pandémique soit désormais relativement derrière nous, le contexte international reste fortement perturbé par les impacts de la crise russo-ukrainienne, avec des répercussions notables sur nos économies locales. Mais CBAO continue de jouer son rôle de financeur de l'économie et d'accompagner ses clients, tous segments confondus. S'agissant en particulier des PME-PMI, CBAO développe des stratégies afin de mieux connaître ses clients, de mieux adresser leurs besoins et de mesurer en permanence leur niveau de satisfaction. Premier réseau bancaire du Sénégal avec 91 agences, nous avons déployé un dispositif de gestion commerciale dédié qui met l'accent sur la proximité avec nos clients TPME, sachant que les principales problématiques des TPE et des PME demeurent l'accès aux marchés et au financement ainsi que le renforcement des capacités. Nous nous appuyons sur des mécanismes d'accompagnement en matière de crédit, notamment avec les organismes de garantie, la BCEAO ou le BIC, afin de bâtir une meilleure proposition de valeur pour les clients. À titre d'exemple, le Groupe Attijariwafa bank a très récemment signé un accord de participation aux risques de 100 millions d'euros avec la Banque africaine de développement (BAD) visant à développer le commerce africain. Cela contribue à renforcer les capacités des banques et celles de la clientèle de PME afin d'accélérer le développement du

Bio

Sokhna Maimouna Diop est directrice générale adjointe en charge de l'exploitation au sein de CBAO Groupe Attijariwafa bank à Dakar. Titulaire d'un master en gestion des organismes bancaires et financiers de l'université Paris Dauphine, elle a ensuite obtenu à HEC Paris deux Executives Certificates, l'un en management général des activités bancaires et l'autre en management stratégique bancaire, et un certificat d'administrateur banques et finance à l'université internationale de Rabat. Elle débute sa carrière en 2005 comme auditeur financier pour le cabinet Deloitte SA de Neuilly-sur-Seine. En 2007, elle intègre la Société Générale Corporate & Investment Banking, d'abord à Paris-La-Défense au poste d'Operational Security Manager sur la business unit Capital Raising and Financing, puis en 2011 à Londres comme Chief Operating Officer, Principal Finance and Equity Investment. C'est en 2012 que commence à Dakar sa collaboration avec CBAO Groupe Attijariwafa bank, où elle est d'abord directrice de la stratégie et du contrôle de gestion avant de devenir, en 2020, directrice exécutive en charge des finances et de la stratégie. En 2022, elle prend la responsabilité de toutes les fonctions supports en qualité de directrice générale adjointe finances, technologie, transformation et opérations jusqu'à sa récente nomination à l'exploitation en novembre 2023.

commerce régional. Tout cela pour dire que CBAO s'attache à accompagner la micro-entreprise dans sa trajectoire pour devenir champion. Et nous proposons des conseils, des services et des produits à fort impact sur le développement du tissu industriel et commercial du Sénégal.

Quels sont les chantiers de votre établissement pour les cinq prochaines années ?

Le Sénégal a fait montre de progrès significatifs sur le plan macroéconomique malgré un contexte économique mondial incertain. Les indicateurs clés témoignent d'une dynamique positive et d'une croissance soutenue. Grâce à des fondamentaux solides, le pays a également fait preuve d'une résilience sans précédent face aux crises mondiales qui se succèdent. Dans ce contexte, CBAO est aujourd'hui la banque leader sur son marché. Elle crée de la valeur pour garantir sa solidité et sa pérennité. Notre vision, que nous revisitons tous les 3 à 4 ans en moyenne à travers les plans stratégiques, est très claire : poursuivre notre développement sur les différents marchés où nous opérons avec une logique de création de valeur encore plus inclusive à la fois pour nos clients et nos collaborateurs. Parmi les valeurs de notre groupe figure notre volonté indéfectible d'imprimer un impact positif sur notre écosystème dans toutes les zones géographiques où nous sommes. Au Sénégal, nous ambitionnons de confirmer notre leadership en étant la première banque en matière de qualité de service, de digitalisation et d'expérience client. Nous sommes convaincus qu'en créant de la valeur pour le client, nous en créons aussi pour l'entreprise, pour ses collaborateurs et pour ses actionnaires.

Comment la banque s'implique-t-elle en termes d'action citoyenne dans le domaine pédagogique, culturel et médical ?

Notre politique RSE est orientée vers l'éducation en vue

de favoriser l'excellence et la carte d'égalité des chances. CBAO participe à l'insertion des jeunes diplômés, notamment via un programme jeunes talents dénommé NDORTEL qui vise à bâtir un cursus de sourcing, de formation et d'intégration d'étudiants majors de leurs promotions pour assurer la relève managériale. CBAO est très actif en matière de promotion de l'employabilité des jeunes par une forte implication du management dans la formation, la préparation à l'entrée dans la vie active et le coaching des futurs diplômés de nos écoles partenaires. Nous intervenons également dans des programmes culturels et sportifs d'envergure comme la biennale de Dakar, le Festival du rire ou encore le festival Dakar en jeux, en prélude aux jeux olympiques de la jeunesse Dakar 2026.

« CBAO participe à l'insertion des jeunes diplômés. »

Pour ce qui est du domaine de la santé, CBAO accompagne des structures sanitaires et des associations pour la prise en charge des soins et l'équipement, et plus spécifiquement à l'endroit des enfants en situation de handicap et des femmes, notamment pour ce qui concerne la lutte contre les cancers féminins ainsi que l'équipement de maternités et de pouponnières.

En 2024, quelles sont vos priorités ?

Notre marché est en train de vivre un certain nombre de changements en raison de projets majeurs comme, notamment, le système instantané de paiement (SIP). En tant que leader sur son marché, CBAO compte bien jouer un rôle d'acteur de premier plan sur la digitalisation des services financiers. En 2024, CBAO ambitionne de continuer à accompagner le développement de l'économie sénégalaise et d'œuvrer à apporter des progrès significatifs sur le marché bancaire au bénéfice de tous les Sénégalais. Nous sommes convaincus que ces progrès passeront nécessairement par l'amélioration de la qualité de service, l'innovation et la digitalisation, en vue d'offrir la meilleure des expériences à nos clients, à nos collaborateurs et à nos partenaires.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



CBAO
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

TRADE FINANCE CBAO

VOS TRANSACTIONS PARTOUT DANS LE MONDE



Banque Islamique du Sénégal

40 ANS, L'ÂGE DES NOUVEAUX DÉFIS

Le personnel et la clientèle de la Banque Islamique du Sénégal (BIS) ont célébré le 1^{er} mars 2023 son 40^e anniversaire. Une étape majeure qui confirme la détermination de l'institution à exceller dans le paysage bancaire sénégalais.

Trois dates ont marqué l'histoire de la Banque Islamique du Sénégal (BIS). Celle de sa création en 1982, à l'initiative du groupe Dar Al Maal, sous le nom de Massraf Fayçal Al Islam Sénégal. Après une phase de balbutiement, l'année 1996, deuxième date à retenir, consacre une restructuration importante avec une recapitalisation et l'entrée de la Banque Islamique de développement (BID) parmi les principaux actionnaires, aux côtés de l'État du Sénégal et DMI Trust. La banque change alors de nom et devient Banque Islamique du Sénégal, ouvrant une nouvelle page qui correspond à une phase de restructuration, de réorganisation et de restauration des fondamentaux. Enfin, la troisième date marquante est l'année 2009, qui voit l'entrée d'ICD, filiale de la BID en charge du développement du secteur privé, dans le capital de la BIS. Cet événement va mettre la banque sur la rampe du développement. « Un nouveau plan stratégique est élaboré avec l'assistance de Mc Kinsey. Sous l'impulsion de ICD et avec une équipe dirigeante constituée d'excellents professionnels, la banque a pu conquérir au fil des ans de larges parts de marché qui la placent aujourd'hui au troisième rang dans le classement des banques du pays », indique Boubacar Correa, le directeur général.

En 2018 et en 2021, la BIS a renforcé son capital jusqu'à atteindre les 50 milliards de FCFA. Les actionnaires principaux sont le groupe de la BID (BID, ICD et Tamweel Africa) pour 78 %, l'État du Sénégal pour 6 % et des privés pour 16 %. « Et nous nous félicitons aujourd'hui d'être l'une des banques les mieux capitalisées du pays », se réjouit le directeur général, qui précise par ailleurs que la BIS, s'agissant de ses objectifs, « vise notamment à contribuer au développement économique et social du Sénégal en offrant des produits et services bancaires conformes aux principes fondamentaux de la finance islamique. Ces principes englobent notamment l'interdiction des intérêts, le partage des profits et des pertes ainsi que l'interdiction de l'incertitude, de la spéculation et du hasard. »

Le 1^{er} mars 2023 à Dakar, au siège flambant neuf de

la BIS a été célébré son 40^e anniversaire sur le thème « l'âge des nouveaux défis ». Selon Boubacar Correa, le choix de ce thème marque l'implication de la BIS et « l'innovation, l'adaptation et la préparation aux défis majeurs du secteur bancaire. Ce thème reflète notre volonté de nous adapter aux évolutions rapides et aux opportunités spécifiques au secteur bancaire islamique, tout en soulignant notre capacité à relever les nouveaux défis qui se présentent à nous. »

À cette occasion, la direction de la BIS a même qualifié l'événement « d'étape charnière », puisque 40 ans marqués par des réalisations significatives symbolisent à la fois une transition vers de nouveaux horizons et de nouvelles ambitions dans le secteur bancaire. Boubacar Correa a aussi indiqué : « C'est un moment clé pour consolider notre engagement envers nos clients et notre personnel, en mettant en avant notre capacité à évoluer et à prospérer dans un environnement bancaire en constante évolution, y compris dans le contexte spécifique du secteur bancaire islamique au Sénégal. » Enfin, si ce 40^e anniversaire marque une étape si importante dans le parcours de la BIS, c'est aussi et surtout parce qu'il donne la mesure de sa détermination à rester dynamique et à exceller dans le paysage bancaire sénégalais. Et au-delà...

Paul de Manfred



« SENSIBILISER NOS CLIENTS AUX AVANTAGES DE LA FINANCE ISLAMIQUE »

La Banque Islamique du Sénégal (BIS), dirigée par Boubacar Correa, est très engagée dans le soutien au Plan Sénégal Émergent (PSE). La BIS a ainsi élaboré divers mécanismes pour financer les projets prioritaires du gouvernement comme la construction de résidences universitaires, d'écoles ou d'infrastructures.

Vous avez récemment déclaré que votre établissement visait la première place en termes de parts de marché. Quelles actions allez-vous entreprendre pour atteindre cet objectif ?

Boubacar Correa : Pour atteindre cet objectif, nous avons défini notre stratégie autour de 6 axes principaux. Tout d'abord, nous renforcerons notre présence géographique pour une meilleure couverture nationale en ouvrant de nouvelles agences et succursales, notamment dans les régions à fort potentiel de croissance. Cela nous permettra d'atteindre un public plus large et de consolider notre base de clients. Ensuite, nous nous engageons à rendre nos services bancaires plus accessibles en proposant des solutions technologiques avancées comme des applications mobiles conviviales, des services en ligne et des distributeurs automatiques de qualité supérieure avec des fonctionnalités avancées. Ces outils offriront à nos clients plus de flexibilité dans la gestion de leurs comptes et plus de confort pour la réalisation de leurs transactions à tout moment et en tout lieu. Troisièmement, nous continuerons d'élargir notre gamme de produits et services pour répondre aux besoins de notre clientèle : des comptes d'épargne et de dépôt conformes à la finance islamique, des solutions de financement pour les entreprises, des financements immobiliers conformes et des services de paiement internationaux. Quatrièmement, nous investirons dans des produits et services financiers innovants : des plateformes de financement participatif



Boubacar Correa, directeur général de la Banque Islamique du Sénégal.

conformes à la charia, des investissements éthiques et durables ainsi que des outils de gestion de patrimoine adaptés à nos clients. Notre cinquième axe consistera à établir des partenariats stratégiques avec d'autres institutions financières, des entreprises et des acteurs clés de l'économie pour développer des produits et des services novateurs et étendre notre portée sur le marché. Et enfin, nous poursuivrons la promotion de l'éducation financière en organisant des ateliers et des

séminaires ainsi qu'en fournissant des ressources éducatives pour sensibiliser nos clients aux avantages de la finance islamique et les aider à prendre des décisions financières éclairées.

En résumé, notre objectif de devenir la première banque en termes de parts de marché au Sénégal repose sur une combinaison de croissance géographique, de proximité et d'accessibilité, de diversification des produits, d'innovation, de partenariats stratégiques et d'éducation financière.

Le digital est devenu primordial dans la stratégie de développement des banques. Quelle place occupe-t-il au sein de la BIS ?

Le digital joue un rôle central dans notre stratégie de développement. Nous le considérons comme un levier essentiel pour améliorer l'expérience de nos clients, renforcer notre efficacité opérationnelle et rester compétitifs sur le marché financier en constante évolution. Nous avons déjà mis en place des plateformes numériques innovantes comme la banque en ligne, l'application mobile, le SMS Banking et d'autres outils numériques pour offrir à nos clients des services bancaires en ligne pratiques et sécurisés. De plus, nous avons intégré des technologies avancées, notamment l'analyse de données, dans nos processus opérationnels pour améliorer l'efficacité, la transparence et la sécurité de nos services. Récemment, nous avons lancé un nouveau service Bank to Wallet, en partenariat avec les deux principaux émetteurs de monnaie électronique du Sénégal, marquant ainsi notre engagement continu envers l'innovation et l'adaptation aux besoins de notre clientèle. Toutes ces initiatives montrent notre engagement ferme en faveur de la transformation digitale pour répondre aux besoins dynamiques de notre clientèle, mais aussi pour réduire nos coûts opérationnels, désengorger nos agences et favoriser l'inclusion financière.

En termes de financement de l'économie, dans quelle mesure votre banque a-t-elle accompagné le gouvernement dans son Plan Sénégal Émergent (PSE) sur la période 2019-2023 ?

Notre engagement envers le financement de l'économie et le soutien au gouvernement dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE) au cours de la période 2019-2023 a été significatif. La BIS a mis en place plusieurs mécanismes de financement adaptés pour soutenir les projets prioritaires identifiés par le gouvernement, dans des domaines très diversifiés. Dans l'immobilier par exemple, nous finançons la construc-

tion de résidences universitaires, le programme des 100 000 logements sous l'égide du Fonds de l'habitat social ou l'édification d'écoles. Sur les infrastructures,

nous intervenons sur le financement du hub aérien de l'aéroport international Blaise Diagne et le financement des infrastructures routières telles que les autoroutes Mbour-Kaolack ou

Gadon/Saint-Louis. Dans le secteur de l'énergie, nous accompagnons les principaux acteurs (SAR, SENELEC, PETROSEN) dans le financement de leurs importations de brut et de raffiné et de leurs investissements. Nous intervenons également dans les secteurs de l'agriculture, des industries manufacturières, des télécoms, du BTP, du commerce et de la distribution, et dans bien d'autres encore. Par ailleurs, la BIS a établi des conventions de partenariat avec des instruments financiers de l'État tels que le Fonds souverain d'investissements stratégiques (FONSIS), partenariats qui visent à faciliter le financement des PME et la réalisation des projets inscrits dans le cadre du PSE.

La BIS dispose d'un réseau de 37 agences avec une présence dans 8 régions. Allez-vous intensifier votre politique de proximité ? À quel rythme comptez-vous ouvrir de nouvelles agences, donc renforcer vos effectifs ?

Comme nous l'avons indiqué, le développement de notre réseau est l'un des principaux leviers de notre stratégie de développement. Nous sommes conscients de l'importance de la proximité avec les clients pour mieux prendre en charge leurs préoccupations. Nous disposons actuellement d'un réseau de 41 points de vente, répartis dans différentes régions, et nous nous engageons à accentuer notre politique de proximité afin d'améliorer l'accessibilité de nos services bancaires. L'ouverture de nouvelles agences et le renforcement de nos effectifs sont des éléments essentiels de notre plan de croissance stratégique. Nous planifions d'ajuster le rythme d'ouverture des nouvelles agences en fonction des opportunités de marché, de la demande locale et de la viabilité économique de chaque emplacement. Cette approche nous permettra d'assurer une expansion équilibrée et durable de notre réseau. Parallèlement à l'ouverture de nouvelles agences, nous prévoyons d'accroître nos effectifs en fonction des besoins opérationnels. Cela inclura le recrutement et la formation de professionnels qualifiés pour garantir un service de qualité conforme aux normes de la finance islamique.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« NOS 60 ANNÉES AU SÉNÉGAL NOUS VALENT NOTRE PLACE D'ACTEUR MAJEUR DANS LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE »

Harold Coffi, directeur général de Société Générale Sénégal depuis un an, se félicite des évolutions notables de son institution durant cette période, notamment un gain en parts de marchés, et exprime sa gratitude aux « équipes talentueuses et engagées » qui contribuent depuis 60 ans au succès ininterrompu de cet établissement bancaire de référence.

Comment se porte Société Générale Sénégal un an après votre nomination à sa tête, et quelles évolutions la banque a-t-elle connues ?

Harold Coffi : Tout d'abord, permettez-moi de saluer les 60 années de présence de Société Générale au Sénégal, 60 années qui nous valent notre place d'acteur majeur dans le financement de l'économie nationale. Chez Société Générale Sénégal, plus de 700 collaborateurs œuvrent à l'amélioration continue de la satisfaction de nos clients. Société Générale Sénégal œuvre aussi dans deux centres mutualisés qui comptent 250 collaborateurs : le centre de service mutualisé des paiements,

notre plate-forme monétique, et le centre d'expertises et services en charge de l'exécution des opérations de nos filiales. Avec ce dispositif, nous faisons partie des premiers employeurs du Sénégal.

Après une première année passée à la tête de Société Générale Sénégal, je suis très fier de ce que nous avons pu accomplir grâce à l'engagement total de nos équipes. S'inscrivant dans une dynamique de croissance continue, un vaste programme a été mené autour de trois axes stratégiques : la refonte de la politique RH, une réorganisation interne pour plus d'efficacité commerciale, et enfin l'évolution de notre offre de produits et services.

Bio

Directeur général de Société Générale Sénégal depuis le 1^{er} septembre 2022, Harold Coffi, qui a eu l'opportunité d'exercer dans des environnements différents – le marché bancaire américain, des banques panafricaines et une banque française –, peut se prévaloir d'une expérience bancaire de 26 ans dans divers domaines dont les marchés financiers, la banque de détail et le Corporate and Investment Banking.

Titulaire d'un MBA en finance et comptabilité délivré par University of Texas at Dallas (UTD), aux États-Unis d'Amérique, et d'un master en banque et finance de l'université Paris XII ainsi que de plusieurs certifications, il débute sa carrière aux États-Unis chez JP Morgan Chase. En 2004, il intègre Ecobank Côte d'Ivoire, où il finit comme directeur de la trésorerie et des institutions financières. Il rejoint ensuite les équipes de NSIA Côte d'Ivoire, où lui sont confiés des postes de responsabilité, notamment celui de directeur général adjoint. Son aventure chez Société Générale commence le 17 mars 2014 comme directeur général adjoint en charge des entreprises et marchés financiers de Société Générale Côte d'Ivoire puis, du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2022, directeur général de Société Générale Burkina Faso, avant sa prise de fonctions à son poste actuel.

Pour la 6^e année consécutive, Société Générale Sénégal a été élue « Meilleure Banque » par Global Finance en 2022. Quelles sont les clés de cette éclatante réussite, et comment appréciez-vous cette consécration ?

Cette reconnaissance, nous la devons à nos clients, que nous pouvons remercier pour leur confiance : nous finançons leurs projets et sécurisons leurs ressources depuis plus de 60 ans. Cette reconnaissance témoigne aussi de la cohérence de notre business model et de notre capacité à apporter des réponses et à fournir les solutions adaptées aux besoins de nos clients. Société Générale Sénégal offre en effet la combinaison unique de l'expertise et du savoir-faire d'une banque internationale d'envergure et de la proximité d'une banque implantée localement. Société Générale Sénégal est donc pleinement engagée dans l'accompagnement de ses clients : bravo aux équipes pour leur travail et leur engagement sans faille !

Le digital étant au cœur de toutes les stratégies, avez-vous observé un engouement des clients sur les pro-

duits digitaux ? À l'instar de la téléphonie mobile, le Mobile Money connaît un développement fulgurant au Sénégal. Peut-on le considérer comme un concurrent de la banque digitale où est-ce plutôt un complément ?

L'avènement du digital et la multiplication des outils numériques ont induit de nouvelles habitudes de consommation chez les clients. Ces évolutions ont poussé les banques à adhérer à une digitalisation de masse. Chez Société Générale Sénégal, notre proposition de valeurs se compose d'une large gamme de produits traditionnels et digitaux à l'endroit de la clientèle des particuliers et des entreprises. J'en veux pour preuve l'appli mobile SG Connect, qui rencontre un franc succès et une adhésion très large des clients.

Il faut dire que la digitalisation permet de rendre le client plus autonome dans la gestion de son compte bancaire, par exemple en effectuant des virements et,

« Société Générale Sénégal fait partie des premiers employeurs du pays. »

très bientôt, en rechargeant un wallet. En effet, Société Générale Sénégal vient de signer un partenariat avec Orange Finances Mobiles Sénégal, et nous prévoyons de lancer très prochainement Bank to Any Wallet, le transfert d'argent d'un compte bancaire Société Générale, via l'appli SG Connect, vers un compte Orange Money.

Dans quelle mesure Société Générale Sénégal accompagne-t-elle l'économie sénégalaise, et en particulier comment s'inscrit-elle dans les dispositions prévues par le Plan Sénégal Émergent (PSE) ?

Au Sénégal, le taux de financement des banques dans l'économie s'élève à 34,2 %, ce qui confirme leur rôle essentiel dans l'économie du pays. Évidemment, Société Générale Sénégal est un acteur bancaire citoyen et responsable qui accompagne l'État dans le financement



Harold Coffi,
directeur général de
Société Générale Sénégal

Faïl Bala

de ses grands projets. En 2022, nous avons largement soutenu le secteur de la microfinance afin de palier la difficulté d'accès au crédit de particuliers qui ne sont pas en mesure de fournir des garanties suffisantes pour pouvoir en bénéficier. Quant au PSE, les financements par Société Générale Sénégal sont nombreux, grâce notamment à une synergie forte et efficace avec notre plate-forme de financements structurés (SFG) nous permettant de financer plusieurs projets majeurs : routes, ponts, hôpitaux, trains, aéroports, centrales électriques...

Quelles sont vos priorités pour 2024 ?

L'année 2023 aura été celle de changements réussis, qui auront permis à Société Générale Sénégal de gagner en parts de marché, de lancer de nouveaux produits et d'adapter son organisation. En 2024, nous aurons pour mission de renforcer un modèle de banque simplifié, intégré et synergétique afin de bénéficier des expertises du Groupe. Nous nous appuierons sur des fondations solides : des relations de long terme avec les clients, des équipes talentueuses et engagées, des activités innovantes à forte valeur ajoutée et un leadership pionnier dans le domaine de l'ESG (environnemental, social et gouvernance).

Propos recueillis par Andju Ani

« ABS BANK SE POSITIONNE COMME UNE BANQUE DIGITALE INNOVANTE »

Avec un capital de 100 millions de dollars, soit l'équivalent de 62,9 milliards de FCFA, Algerian Bank of Sénégal (ABS BANK) se présente comme une banque universelle. Son directeur général Abdelhafid Haned nous précise que l'établissement accompagnera aussi bien les projets des secteurs public et parapublic que ceux des PME-PMI.

Après l'ouverture de votre première filiale à Nouakchott, en Mauritanie, ce fut au tour du Sénégal d'accueillir à Dakar, en septembre dernier, votre seconde succursale à capitaux 100 % algériens. Pourquoi ce choix de la place financière de Dakar et non pas de la Côte d'Ivoire, qui abrite pourtant la Bourse régionale de la zone UEMOA ?

Abdelhafid Haned : ABS BANK est effectivement une banque à capitaux 100 % algériens installée au Sénégal, et plus précisément à Dakar, depuis septembre 2023. Nos actionnaires, qui font confiance aux politiques économiques et sociales de l'Afrique subsaharienne, ont de fortes ambitions sur le continent. Cela se traduit donc tout naturellement par le choix d'implantation en Mauritanie et au Sénégal, et prochainement dans d'autres pays de la zone.

Comment ABS BANK compte-t-elle contribuer au développement du Sénégal, et quel type de soutien votre établissement bancaire va-t-il mettre en place à destination des PME ? Enfin, en termes d'investissement, comptez-vous explorer le secteur stratégique pétro-gazier, dont nul n'ignore qu'il va très rapidement jouer un rôle important dans l'économie du pays ?

ABS BANK se positionne comme une banque universelle dont l'objectif est de répondre aux ambitions de développement de nos économies. Nous serons donc présents, avec notre expertise et nos compétences, pour accompagner aussi bien les entreprises locales qu'internationales et soutenir l'économie sénégalaise grâce à la mise en place prochaine de produits et services bancaires ciblés.

ABS BANK se positionne comme une banque digitale innovante qui souhaite donner les gages de son expertise en fournissant un service de qualité. Centrée sur ses clients, elle se distinguera par son professionnalisme ainsi que par l'expertise de ses collaborateurs. La



Bio
Abdelhafid Haned, titulaire d'un MBA exécutif de l'ESAA-HEC Paris et d'un master en troisième cycle bancaire de l'Institut de financement du développement du Maghreb arabe à Tunis, a effectué la majeure partie de sa carrière au sein du groupe BNP Paribas, qu'il a intégré en 2002, exerçant dans un premier temps en Algérie, où il a activement contribué au développement de la banque. Gravissant ensuite régulièrement les échelons dans des postes à responsabilités, il a accédé jusqu'aux fonctions de directeur du réseau commercial Corporate, fonctions qu'il a assumées jusqu'en 2012. De 2012 à 2022, grâce à sa solide expertise dans le secteur bancaire, il a été nommé par le groupe BNP Paribas au poste de directeur commercial exécutif clientèle entreprises et institutionnels de BICI Sénégal et BICI Côte d'Ivoire. Cette riche expérience a développé chez Abdelhafid Haned un incontestable leadership ainsi que des compétences en gestion et en management lui permettant de relever avec succès le défi de faire d'ABS BANK la 33^e institution du paysage bancaire sénégalais. Il en a été nommé directeur général en novembre 2022.

stratégie de développement repose sur notre capacité à dématérialiser la relation bancaire. Notre ambition est de développer un réseau solide pour favoriser la proximité avec nos clients, faciliter leur parcours et leur offrir des canaux multiples – agences, distributeurs, Internet, Mobile Banking, téléphone – pour accéder à la banque, ce qui aura pour effet de les rendre plus autonomes. Grâce à notre capacité à nous réinventer, nous allons faire de ABS BANK une banque de référence, une banque responsable reconnue sur le marché comme étant un levier de développement et de croissance.

ABS BANK dispose d'un capital social de 100 millions de dollars américains. Comment votre actionnariat est-il structuré ?

Le capital social s'élève à 100 millions de dollars, soit l'équivalent de 62,9 milliards de FCFA, et, comme je l'évoquais à l'instant, son actionnariat à 100 % algérien est composé de la Banque nationale d'Algérie, de la Banque extérieure d'Algérie, du Crédit populaire d'Algérie ainsi que de la Banque de l'Agriculture et du Développement rural.

Il semble que l'implantation d'ABS BANK se fasse aussi dans le cadre d'une stratégie destinée à accompagner les opérateurs économiques algériens désireux de conquérir les marchés africains, notamment le Sénégal. Allez-vous jouer un rôle de conseil auprès des opérateurs algériens pour leur suggérer d'explorer les secteurs à fort potentiel, dont la valeur ajoutée est incontestable ?

Je le répète, ABS BANK est une banque universelle dont l'ambition est de soutenir l'économie nationale en déployant son expertise ainsi qu'en manifestant son soutien et en prodiguant ses conseils à l'ensemble des clients qui lui feront confiance.

Le digital est devenu primordial dans la stratégie de développement des banques. Quelle place

sera accordée au digital au sein de votre banque et quelle politique de proximité allez-vous déployer sur le territoire sénégalais ?

La digitalisation est l'un des aspects de l'innovation que j'évoquais comme faisant partie de l'ADN de la banque, et il s'agit là d'un axe majeur de la stratégie de développement de la banque. Cette dimension novatrice est de toute façon devenue un impératif d'abord pour répondre aux exigences de nos futurs clients, ensuite pour favoriser leur autonomie, et enfin pour atteindre une plus grande agilité et rapidité dans la prise de décision et l'exécution.

En tant que banque universelle, comment ABS BANK se positionne-t-elle face à la clientèle institutionnelle et Corporate ?

Je redis qu'ABS BANK est une banque universelle qui va accompagner les projets dans le secteur public et parapublic, les Corporate mais également les PME-PMI, les professionnels et les particuliers, avec un intérêt prononcé pour la clientèle haut de gamme et patrimoniale. Notre stratégie repose sur une bonne connaissance des besoins de nos marchés associée à une bonne maîtrise des risques liés à notre activité.

Propos recueillis par Paul de Manfred



21 septembre 2023 - Cérémonie d'inauguration du siège et de l'agence d'ABS BANK présidée par deux ministres algériens, Laaziz Faid pour les Finances et Tayeb Zitouni pour le Commerce et la Promotion des exportations, et par Abdou Karim Fofana, ministre sénégalais du Commerce, de la Consommation et des PME, porte-parole du gouvernement, en présence de Khaled Zohret Bouhalouan, ambassadeur d'Algérie au Sénégal.

« NOUS SOUTENONS LA CHAÎNE DE VALEUR AGRICOLE ET PARTICIPONS À LA QUÊTE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE »

Acteur majeur de la mésofinance, le Groupe COFINA est le partenaire privilégié de ces PME, femmes ou acteurs du monde agricole n'ayant pas accès aux services financiers. Mame Alassane Dia, le dirigeant de la filiale du Sénégal et du Cluster I du Groupe COFINA, nous livre les clés du succès de son entreprise.

COFINA a démarré ses activités au Sénégal en 2014 et détenait déjà en 2021 un réseau de 35 agences. Comment COFINA Sénégal est-il parvenu à s'imposer comme un acteur de référence de la mésofinance ?

Mame Alassane Dia : L'une de nos forces motrices est notre positionnement stratégique, affirmé dès le début sur ce segment de la mésofinance. Ayant compris la nécessité d'un accès plus large et plus inclusif aux services financiers, nous avons porté notre attention sur les entrepreneurs et les PME exclus du système financier classique. Avec notre forte culture de l'innovation et notre capacité à adapter nos produits et services aux besoins spécifiques du marché sénégalais, nous avons conçu des solutions répondant aux réalités locales, notamment des solutions numériques qui ont amélioré l'accessibilité, la rapidité et la commodité de nos ser-

vices pour nos clients. Nous avons également su créer notre propre ADN, et cela se reflète dans nos équipes dynamiques, compétentes et engagées où nous avons réussi à attirer des jeunes, à éveiller leur potentiel et à les pousser à exprimer leur talent. Enfin, nous avons bénéficié de la confiance de tous les partenaires qui nous accompagnent depuis le début.

Comment ont évolué vos agrégats financiers au Sénégal ?

COFINA Sénégal maintient une croissance positive et constante, illustrant notre engagement à œuvrer pour le développement de l'économie nationale. À date, nous affichons un total bilan de plus de 74 milliards de FCFA, avec près de 68 000 projets d'entreprise financés et plus de 100 000 clients. Tous ces résultats sont le fruit du travail acharné de plus de 370 collaborateurs qui ont pour leitmotiv la satisfaction du client.

Avec un portefeuille de plus de 100 000 clients, quelles sont les principales cibles de COFINA Sénégal, et quelles actions déployez-vous pour les capter ?

Chez COFINA Sénégal, notre portefeuille est le reflet de notre engagement envers la diversification et l'inclusion financière. Premièrement, nous nous concentrons sur les clients qui, en raison de leur petite taille ou de leur nature informelle, ont souvent des difficultés à accéder aux services financiers traditionnels. Il s'agit entre autres des PME, qui sont des pourvoyeurs d'emplois, auxquelles nous apportons aussi notre soutien pour combler des besoins à titre privé à travers notre crédit à la consommation et nos solutions d'épargne. Ensuite, parmi nos principales cibles, nous avons les femmes entrepreneures. Nous mettons à leur disposition des produits et des services financiers adaptés ainsi que des programmes de formation et d'accompagnement pour les aider à développer leurs activités. À cet effet, nous

Bio

Directeur général de COFINA Sénégal depuis 2019 et, depuis 2022, directeur régional Cluster I du Groupe COFINA (Sénégal, Mali, Togo, Gabon et bureau de Paris), Mame Alassane Dia est ingénieur agronome diplômé de Bordeaux Sciences Agro et titulaire d'un master en management de l'IAE de Poitiers.

Il débute sa carrière en 2006 au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou en tant qu'analyste crédit, puis la continue au poste de chargé d'affaires Corporate au Futuroscope de Poitiers. En 2010, il rejoint l'Inspection générale du Groupe Crédit Agricole à Paris pour un parcours de cinq ans, d'abord comme inspecteur, puis adjoint chef de mission, et enfin chef de mission. En juin 2015, il intègre le Crédit Agricole Charente-Périgord, où il assume d'abord les fonctions de chargé de mission auprès du directeur général pour mener le projet stratégique d'entreprise, puis d'adjoint au directeur financier et enfin de directeur financier, risques et Back Office crédit, siégeant au Comité de direction et ayant la responsabilité d'une centaine de collaborateurs. À l'issue de ce parcours, il revient au pays natal et intègre le Groupe COFINA.

avons créé une agence, dénommée Linguere'La, qui leur est exclusivement dédiée. Cet environnement spécialement conçu pour soutenir et renforcer l'entrepreneuriat féminin sera inauguré prochainement. L'autre cible stratégique que nous avons visée est le secteur agricole, qui joue un rôle essentiel dans l'économie sénégalaise. En apportant notre soutien tout le long de la chaîne de valeur agricole qui va de la production à la commercialisation en passant par la transformation, nous participons à la quête de la souveraineté alimentaire.

Le digital est devenu primordial dans la stratégie de développement des institutions financières. Comment l'intégrez-vous dans la vôtre ?

Reconnaissant pleinement l'importance du numérique dans le monde d'aujourd'hui, nous avons intégré nativement la digitalisation au sein du Groupe COFINA, en particulier au Sénégal. Nous avons d'ailleurs franchi une étape essentielle vers l'accessibilité numérique en étant les premiers à proposer une application mobile qui permet à nos clients de gérer leurs comptes, d'effectuer des transactions et d'accéder à nos services

« Les femmes composent 53 % de notre portefeuille clients. »

depuis n'importe quel endroit et à tout moment. En leur donnant la possibilité de connecter leur compte à leur Wallet, nous avons facilité les transactions électroniques et les paiements mobiles, ce qui est particulièrement pertinent au Sénégal, où le Mobile Money connaît une croissance fulgurante. En janvier 2022, nous avons lancé LEBALMA, en collaboration avec l'opérateur global de téléphonie mobile Free, pour démocratiser l'accès au crédit via le digital. Avec ce nouveau service de nano-crédit, le client accède à un crédit sans se déplacer. Enfin, je suis profondément convaincu qu'il est essentiel de fournir la meilleure expérience possible au client, aussi bien par des canaux digitaux qu'en agences. Nous devons offrir le meilleur des deux mondes en laissant le choix au client, ce pourquoi nous continuons d'élargir notre réseau en régions.

Quelles retombées sont attendues de la convention de financement de 17 milliards de FCFA signée mi-septembre entre le Groupe COFINA et la Banque européenne d'investissement (BEI) ?

Ce partenariat entre la Banque européenne d'investissement et le Groupe COFINA s'inscrit en droite ligne de notre mission : créer de la valeur ajoutée pour nos partenaires et participer durablement au développement de notre continent. Ce financement contribuera



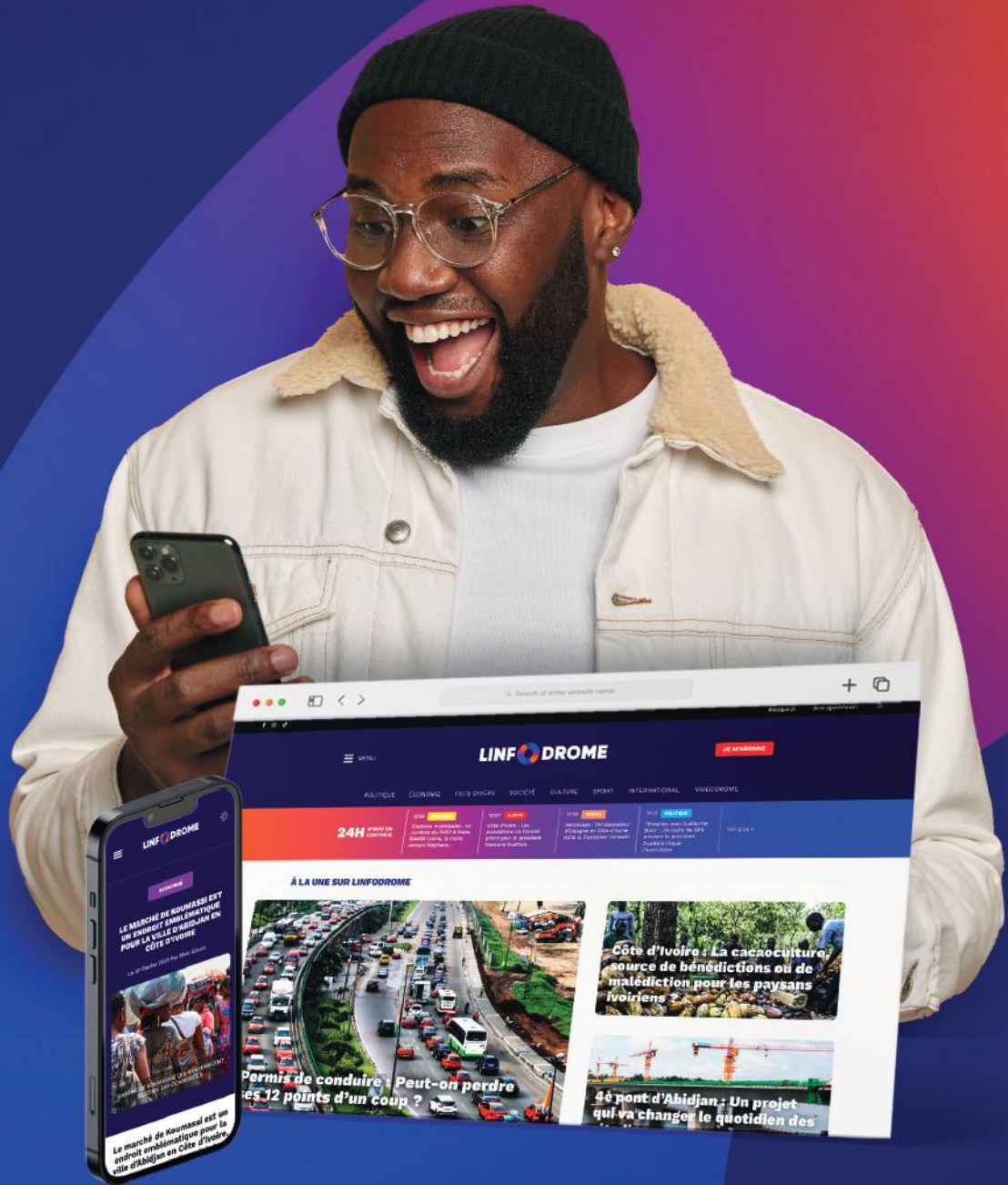
Mame Alassane Dia, directeur régional Cluster I du Groupe COFINA et directeur général de COFINA Sénégal.

à l'atteinte de la souveraineté alimentaire et favorisera la création d'emplois pour les jeunes, qui auront ainsi l'opportunité de rester travailler au pays. Il nous permettra de participer à la lutte contre la pauvreté en milieu rural et renforcera, à travers Linguere'La, nos financements en faveur des femmes entrepreneures, salariées ou dirigeantes, sachant qu'elles composent 53 % de notre portefeuille clients. Enfin, ce partenariat profitera aussi à notre desk dédié à l'agriculture, créé pour faciliter le financement des projets agricoles et diversifier nos sous-secteurs : il aura un impact significatif sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole ainsi que sur la vie de nos concitoyens, car plus d'entrepreneurs auront accès à des financements pour développer leurs exploitations et adopter des pratiques durables tout en automatisant leur production, ce qui rendra nos communautés rurales plus fortes et résilientes.

Propos recueillis par Andju Ani

LINFODROME

AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ



LINFODROME.COM, PREMIER JOURNAL EN LIGNE DE CÔTE D'IVOIRE.

OLYMPE INFO

TEL : 00 225 27 21 21 28 00 - E-MAIL : CONTACT@LINFODROME.COM - ADRESSE : ABIDJAN, MARCORY ZONE 4

■ Portrait – Yayé Hima Hamani

IOB, LA NOUVELLE CORDE À L'ARC DE YAYÉ HIMA HAMANI

Banquier, professeur, consultant international et formateur, Yayé Hima Hamani vient d'obtenir de la BCEAO l'agrément IOB (intermédiaire en opérations de banque).

Intermédiaire en opérations de banque (IOB), telle est la fonction officielle qui s'ajoute désormais aux nombreuses activités de Yayé Hima Hamani, premier Nigérien inscrit sous le numéro NIG/00001/IOB/2023 sur la liste des IOB tenue par la BCEAO. « *Un IOB est une personne physique ou morale autre qu'un établissement de crédit qui, à titre habituel, comme activité principale ou accessoire, met en rapport un établissement de crédit avec la clientèle en vue de la conclusion d'opérations de banque* », précise l'institution régionale. Une fonction officielle en prolongement direct de la brillante trajectoire de Yayé Hima Hamani, économiste de formation qui peut se prévaloir d'une très longue et solide expérience dans les activités du secteur bancaire en Afrique de l'Ouest, où il évolue depuis

près de 30 ans, avec de prestigieuses références telles que la Société nigérienne des banques (SONIBANK), ECOBANK Niger ou encore la Banque islamique du Niger (BIN).

Grâce à cet agrément IOB, Yayé Hima Hamani va pouvoir déployer tout son savoir-faire afin de le mettre au service de sa conception généreuse et humaniste de l'activité de financier. Convaincu de la singularité de chaque projet et de la nécessité de l'envisager dans son unicité, il est désormais en mesure de trouver des solutions financières adaptées aux besoins spécifiques des particuliers comme des entreprises. Comment cela se passe-t-il ? Les institutions financières avec lesquelles il collabore lui donnent mandat pour apporter à ses clients la contribution requise par leur projet professionnel ou personnel. Ses atouts ? Un dévouement et une créativité de nature à créer des liens solides et durables cimentés par la confiance mutuelle.

Titulaire d'un diplôme de l'Institut technique de banque (ITB) de Paris et d'une maîtrise de sciences économiques de l'Université nationale du Bénin, Yayé Hima Hamani s'est orienté vers la transmission de son savoir en développant une véritable expertise dans l'enseignement et la formation comme professeur de marketing des institutions financières islamiques à l'Université islamique du Niger, professeur de finance islamique à l'Université marocaine du Niger, professeur de marketing bancaire aussi bien à l'Institut britannique de management IBMT qu'à l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises, à l'École des cadres du Niger et à l'IUT de Tahoua, ou encore professeur à l'Institut privé de nouvelles technologies de l'Ader de Tahoua...

Afin d'étoffer les connaissances et de renforcer les capacités des banquiers en activité en Afrique de l'Ouest, ce consultant international rompu aux techniques du terrain a fondé LMC (Lean Management Consulting), cabinet de formation et de conseil. L'agrément IOB qu'il vient d'obtenir ajoute à son arc l'une des rares cordes qu'il lui manquait encore pour donner toute la mesure de son talent et de sa compétence.

Andju Ani



Yayé Hima Hamani,
intermédiaire en opérations de banque
et fondateur du cabinet LMC.

MEA LUX CONSULTING, LA QUALITÉ QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Maty Laye Samb, associée gérante de Mea Lux Consulting (MLC), nous présente ce « cabinet qui monte » dans toute l'Afrique francophone avec ses quatre activités : conseil aux entreprises, coaching de cadres professionnels, formation de professionnels et assistance comptable et fiscale.

Pouvez-vous nous présenter Mea Lux Consulting (MLC) ?

Maty Laye Samb : Mea Lux Consulting (MLC) est un cabinet concentré sur quatre métiers : le conseil aux entreprises, le coaching de cadres professionnels, la formation des professionnels et enfin l'assistance comptable et fiscale. Je gère la première activité de conseil, un accompagnement depuis l'idée jusqu'à la réalisation du projet en incluant la levée de fonds. À ce titre, je supervise une équipe d'ingénieurs financiers basés dans plusieurs pays africains.

Pour le coaching, nous travaillons avec un réseau de coachs de plusieurs pays coordonnés par Hilda Barry Ndiaye, une coach malienne bilingue anglais-français basée en Ouganda. La formation des professionnels, elle est aux mains de Sylvain Delonfon, un nouveau directeur de la formation béninois résidant à Cotonou et qui cumule 25 ans de banque

et une dizaine d'années d'expérience en formation de professionnels du secteur bancaire et en formation académique. Pour ma part, ayant commencé la formation professionnelle en 2008 et la formation académique en 2012, je totalise environ 2000 participants professionnels dans 11 pays africains (UMOA, Cameroun et Gabon). Enfin, le métier d'assistance comptable et fiscale est géré par Sonia Didjo Vedome, une professionnelle de la comptabilité, brillante Togolaise résidant à Dakar. Nos missions pour ce métier sont souvent doublées de missions de conseil en termes de réorganisation de PME et/ou TPE.

Quelle est l'évolution de MLC depuis sa création ?

De 2015 à 2019, nous nous sommes focalisés sur les formations aux banquiers de la zone UMOA et du

Gabon, avec des thèmes phares : les métiers de conformité dans la banque, de recouvrement de créances bancaires et de conduite de mission d'audit bancaire, la gestion de portefeuilles clients ou encore l'optimisation de la gestion d'une agence bancaire. De 2020 à 2023, nous avons obtenu un contrat renouvelable chaque année avec le groupe Africa Development Solutions (ADS), de l'investisseur Samba Bathily, pour un accompagnement de son fonds d'investissement Ecosystem Capital basé à l'île Maurice, puis pour la mise en place d'une plateforme opérationnelle en charge des appels d'offres et de la structuration de projets immobiliers au Cap-Vert et au Sénégal. Notre périmètre d'action s'étend à toute l'Afrique francophone, où nous nouons des partenariats avec des cabinets confrères. C'est ainsi

qu'avec notre partenaire nigérian Lean Management Consulting (LMC), cabinet de l'intermédiaire en opérations bancaires Yayé Hima Hamani, nous avons

en 2023 formé le front office de la Banque de l'habitat du Niger. Les retours ont été éloquentes.

Votre grande expertise a-t-elle été un atout pour renforcer la solidité de votre portefeuille de clients ?

Mon parcours professionnel et personnel, multiculturel et panafricaniste, ainsi que mon expertise en banque m'ont permis d'asseoir un réseau de connaissances, anciens collègues et amis qui aujourd'hui constitue un « terreau » de recommandations ou de clients tant dans le cadre des formations que des opportunités de missions de conseil et de structuration financière.

En août dernier, vous avez lancé une session sur la structuration des dossiers de crédit bancaire. Pour quelle cible ?

« Notre périmètre d'action s'étend à toute l'Afrique francophone. »

Pour cette formation interbanques, nous avons visé la chaîne d'intervenants du processus de crédit des banques: chargés d'affaires, chefs d'agence et de réseaux bancaires initiateurs du crédit ou encore analystes financiers en charge de la contre-analyse des dossiers. Le marché a réagi à cette formation: tous les cadres de banques intéressés nous ont recommandé à leurs responsables de formation pour des offres de formation en intra. Par exemple, CBAO Sénégal et Société générale au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Nous avons alors compris que le partage d'expérience et les échanges seraient plus fluides entre participants d'une même institution financière... Nous remercions d'ailleurs tous ceux qui nous ont approché dans le cadre de cette formation pour leur confiance renouvelée.

Pour le reste de l'année académique 2023/2024, quelles sessions sont programmées ?

Pour notre cible constituée de professionnels, nous sommes alignés sur l'année civile de janvier à décembre. Au dernier trimestre 2023, nous sommes en négociation avec l'une des plus grandes banques sénégalaises pour une formation interne à destination d'un public de contrôleurs permanents. Par ailleurs, nous avons été sollicités par une banque nigérienne pour trois thèmes à dérouler dès novembre 2023: ingénierie de la formation, audit organisationnel et gestion de la relation en temps de crise. Les participants peuvent nous contacter par mail à l'adresse: maty.samb@mealuxconsulting.com ou à partir de notre profil linkedin: www.linkedin.com/in/samb-maty-29860125.

Pour l'heure, en attendant l'agrément 3FPT et ceux des partenaires équivalents dans les pays hors Sénégal, nous offrons une réduction de 10% à partir de cinq inscrits de la même institution. Lorsque le nombre d'inscrits atteint 10 personnes, nous proposons une formation interne à un prix négocié. Nous n'avons pas encore commencé à accompagner les dossiers de financement de nos formations pour nos participants. Les agréments des organismes de formation seront la première étape.

Combien de banquiers ont été certifiées par MLC et que valent ces certifications auprès des banques locales ?

Merci pour cette question. Pour l'heure, nous ne délivrons pas de certificats mais des attestations de formation. L'attrait particulier de nos formations réside dans leur qualité: des formateurs praticiens, du contenu (via les syllabus, modules, ateliers) et de la méthodologie de formation. Je citerai ici Patrice Aimé Agossou, maître de conférences béninois agrégé en sciences de gestion

dans les universités du Cames: « *La formation révèle l'aptitude et le terrain révèle la compétence.* » J'ajouterai l'adage wolof suivant: « *Weddi Giss bokku ci* », qui signifie: « *Nul ne peut nier ce qu'il a vu.* » Nos clients savent discerner le vendeur du technico-commercial rompu au métier... Ce que je veux dire, c'est que toutes les équipes de MLC sont triées sur le volet en termes d'aptitudes et d'attitudes.

Y a-t-il un attrait particulier pour certaines formations comme la finance islamique ou la déontologie ?

Le thème du code de déontologie fait partie intégrante de notre catalogue, d'autant plus que j'ai mis en place en 2009 la conformité et la qualité dans une banque burkinabè, où j'ai formé 110 collègues et les vagues de nouvelles recrues sur la déontologie, la conformité, la qualité des services, les procédures transversales, la lutte anti-blanchiment, etc. En termes de finance islamique, mon partenaire nigérien LMC en est un spécialiste. Il est d'ailleurs prévu que je sois formée en 2024.

MLC ambitionne de couvrir l'Afrique francophone, car la formation participe au développement. Le gouvernement ou les guichets internationaux vous appuient-ils ?

Notre ambition est de sortir de notre zone de confort, l'UEMOA et la CEMAC. Nous envisageons aussi de travailler en Guinée, à Djibouti et à Madagascar. Sur

notre feuille de route, des officialisations de partenariats avec ces trois pays sont prévus pour 2025.

Dans notre politique, tout partenariat éventuel doit commencer par des actions ponctuelles pour que chaque partie puisse évaluer et, dans le meilleur des cas, apprécier l'autre. Nous avons signé une convention de partenariat avec LMC au Niger et sommes allés en groupement

répondre à un appel d'offres de la BAD pour l'éducation financière de 1 000 femmes africaines. Nous sommes en négociation avec plusieurs cabinets: l'ACG CI de Lucien You Bi en Côte d'Ivoire, où une formation destinée aux ONG est programmée en 2024, Hayg Consulting de Yannick Hunlede au Togo ou encore Fidexi, dirigés par Irène Mitchodini au Bénin, où nous avons entamé les réunions de cadrage et préparons la documentation. Avec Yenore Consulting d'Yvette Ngwevilo Re kangalt au Gabon, nous prévoyons avec LMC la mise en place de formations dans le domaine pétrolier au Niger et, avec le cabinet Homme & Développement au Gabon, nous devrions démarrer par une formation sur le crédit-bail. Nous avons également signé avec le cabinet GTIS de Bégis Pascal Dangbehou au Bénin une convention portant sur le ► *(suite p. 96)*



►financement d'un produit de détection et de prévention de la cybercriminalité pour les institutions de grande taille, les banques, les sociétés de téléphonie et les compagnies d'assurance.

En 2018, nous avons déroulé trois thématiques pour les cadres contrôleurs, auditeurs, commerciaux et juristes de la filiale de BGFIBANK Gabon via BBS (BGFI Business School), l'académie du groupe. Au Sénégal, nous avons entrepris de travailler avec l'École africaine d'art oratoire (EAO), qui m'a formée à la prise de parole et au leadership en juillet 2022. Notre ambition est d'explorer l'Afrique francophone pour « révéler les cadres à eux-mêmes et à leur entourage », leitmotiv du D^r Diallo, PDG et fondateur de l'EAO. En tant qu'associée gérante de MLC, je m'engage à prendre mon bâton de pèlerin pour bénéficier autant que possible, avec nos partenaires, des appuis mis à disposition par nos gouvernements ainsi que des guichets internationaux.

En 2023, quels sont les objectifs de Mea Lux Consulting ?

Nous sommes conscients de la nécessité de renforcer notre présence sur le marché intérieur, où le besoin en formation est criant avec 27 banques, une mésofinance et un nombre grandissant de microfinances. Le but visé par MLC est de nous faire connaître et de faire reconnaître la qualité de toutes nos prestations. L'objectif pour 2023 était plus focalisé sur la visibilité du cabinet, et nous avons pu approcher les plus grandes banques et proposer des offres. Une action de mailing a été effectuée sur des thématiques visant la conformité de leurs institutions ainsi que le développement des performances et de l'efficacité opérationnelle. Notre brochure et le catalogue de formations ont été transmis dans 9 pays à plus d'un millier de contacts : responsables de formation, directeurs RH, directeurs d'exploitation, directeurs risques et DG de banques. Tous les anciens participants à nos formations et les contacts pour des missions de consultance ont été informés de la relance de l'activité de MLC, dont le logo a été modifié pour symboliser cet esprit de renaissance. Huit pays sont dans la zone UEMOA pour relancer les participants au road show de formation lors de la mise en place du bureau d'information sur le crédit en 2015 dans les agences nationales de la BCEAO pour 172 institutions financières. Le

9^e pays est Madagascar, où j'ai participé en 2017 à une mission de consultance pour la Banque centrale à destination de 70 banquiers. Au Sénégal, j'ai accompagné la CBAO pour la formation de promotion de nouvelles recrues, la pépinière dite NDORTEL édition 2021 : suite aux retours des participants, le partenaire et moi avons aussitôt obtenu deux autres missions de formation.

Propos recueillis par Andju Ani



Bio

Maty Samb, associée gérante et directrice de la structuration financière du cabinet Mea Lux Consulting depuis 2015, peut se prévaloir de 23 ans d'expérience professionnelle, dont 15 en banque commerciale. Titulaire d'un diplôme de gestion-finances-comptabilité de l'Institut de gestion appliquée de Casablanca (Maroc) depuis 1997, d'un DESS en management du secteur financier obtenu en 1998 à l'université François Rabelais de Tours (France) et d'un diplôme d'ingénieur en techniques bancaires de l'Institut technique de banque décroché en 2004, elle n'a depuis jamais cessé de se perfectionner.

Débutant sa carrière en 1999 comme chargée de clientèle PME-PMI à la BGFIBANK Gabon, elle sera ensuite chef de division à ECOBANK Bénin et intérimaire du directeur Wholesale, sous-directrice à CGF Bourse Dakar, consultante indépendante en développement commercial pour le cabinet MANEGERE Associés Afrique, chef de département grandes entreprises à CORIS BANK Burkina Faso, responsable de service conformité et qualité à la BOA Burkina Faso et inspecteur pour BOA Group, chef de division à UBA Bénin, consultante et chef de projet dans la mission Excellence pour la CBAO Atijariwafabank, consultante senior pour Creditinfo, et enfin conseillère en investissement et Business Development Manager adjointe au directeur des opérations à Africa Development Solutions (ADS Sénégal).

LE MARCHÉ SÉNÉGALAIS BIENTÔT 2^e DU CLASSEMENT CIMA

Le dynamisme du marché des assurances sénégalais, actuellement 3^e de la zone CIMA, se traduit par la croissance constante de son chiffre d'affaires. De 207 milliards de FCFA en 2020, il est passé à 224,1 milliards en 2021 et atteint les 246,66 milliards en 2022.

Le secteur des assurances du Sénégal compte 29 sociétés : 19 dans la branche IARD (incendie, accidents, risques divers) et 10 en assurance-vie. En 2022, il a poursuivi sa croissance avec une augmentation de 9,50 % du chiffre d'affaires (CA) global par rapport à l'année précédente. Cette croissance a été alimentée à la fois par le segment des assurances dommages (IARD), dont le CA a enregistré une augmentation de 9,38 % en passant de 146,26 milliards de FCFA en 2021 à 159,99 milliards en 2022, et par celui de l'assurance-vie, dont le CA affiche une hausse de 9,74 % en atteignant 86,67 milliards de FCFA en 2022, contre 78,98 milliards en 2021.

Ce dynamisme du marché sénégalais est aussi à l'image de la bonne santé des compagnies d'assurance des 14 pays francophones membres de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA). En effet,

un CA global de 246,66 milliards de FCFA en 2022, contre 224,1 milliards en 2021. Tous les observateurs estiment d'ailleurs que l'entrée en production, courant 2024, des gisements pétro-gaziers de Sangomar pour le pétrole et de Grand-Tortue pour le gaz devrait à court terme conduire le marché sénégalais à ravier au Cameroun sa deuxième place dans le classement CIMA. Quelle est la contribution du secteur des assurances sénégalais au produit intérieur brut (PIB) du pays ? Interrogé sur cette question lors d'un symposium consacré à « L'apport des assurances dans l'économie nationale » le 18 février dernier à Dakar, Mamadou Moustapha Ba, ministre des Finances et du Budget, a indiqué qu'elle était « *en constante progression* » depuis quelques années, rappelant qu'au 31 décembre 2021, le stock des placements effectués par l'assurance sénégalaise dans l'économie s'était établi à 443 milliards de FCFA, soit une progression de 1,8 % par rapport à l'année 2020. Il a également précisé que le taux de pénétration de l'assurance au Sénégal représentait 1,47 % en 2021, contre une moyenne africaine de 2,70 % et une moyenne mondiale

de 7 %, ajoutant que son gouvernement était déterminé à fournir des efforts en termes d'incitations fiscales afin d'accompagner le développement de l'assurance-vie et de capter davantage d'épargne provenant de l'industrie des assurances.

D'autres données chiffrées émanant de la Direction des assurances du ministère des Finances indiquent que la prime moyenne par habitant, qui donne un aperçu de la culture de l'assurance dans un pays, s'est établie à 13 073 FCFA (environ 20 euros) en 2021, contre 12 292 FCFA (environ 19 euros) en 2020, soit une augmentation de 6,35 %. Pour le même exercice, la dépense moyenne par habitant s'élevait à 82 820 FCFA (environ 127 euros) au Maroc et 17 954 FCFA (environ 28 euros) en Côte d'Ivoire, la moyenne africaine se situant pour sa part à 31 854 FCFA (environ 49 euros).

Louise Bibalou-Durand

Les placements du secteur de l'assurance dans l'économie s'élèvent à 443 milliards de FCFA en 2021.

selon les informations fournies par le bureau exécutif de la CIMA, en marge de la 47^e Assemblée générale de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (FANAF) qui s'est tenue en février 2023 à Kinshasa (RDC), l'ensemble des sociétés d'assurance des zones CEMAC (6 pays) et UEMOA (8 pays) a enregistré 1 500 milliards de FCFA de primes en 2021, soit une hausse de 10,6 % par rapport à 2020.

Rappelons que le premier marché de la CIMA demeure la Côte d'Ivoire, avec ses 31 compagnies d'assurance qui ont réalisé un CA global de 528 milliards de FCFA en 2022, contre 465,1 milliards en 2021. La 2^e place du classement est pour l'heure attribuée au Cameroun, avec ses 27 sociétés d'assurance ayant enregistré un CA de 253,1 milliards de FCFA en 2022, contre 229,9 milliards en 2021, mais ce marché est talonné par le Sénégal, encore 3^e pour l'instant, mais qui a généré

« NOUS GARANTISSONS LES ÉVACUATIONS SANITAIRES GRÂCE À NOTRE RELAIS INTERNATIONAL »

Papa Amadou Néné Mbaye, directeur général de SUNU Assurances IARD Sénégal, constate une forte hausse de la demande de polices d'assurance contre les actes de sabotage, les violences politiques et le terrorisme.

Comment a évolué l'activité de SUNU Assurances IARD Sénégal entre 2021 et 2022, et qu'en est-il de votre part de marché dans ce secteur où la concurrence reste malgré tout très rude ?

Papa Amadou Néné Mbaye: Entre 2021 et 2022, SUNU Assurances IARD Sénégal, filiale du groupe SUNU, a enregistré une croissance moyenne de 4 % sur ces trois dernières années en termes de chiffre d'affaires, avec le maintien à 5 % de sa part de marché. Pour l'essentiel, 2021 et 2022 ont été marquées par un fait majeur jamais retracé dans l'historique des marchés depuis les 30 dernières années : la branche automobile a baissé de 8,2 % dans la sous-catégorie responsabilité civile, qui est la sous-catégorie obligatoire. Un paradoxe quand on sait que pendant cette période, le parc automobile a, lui, visiblement augmenté. Cela traduit bien évidemment une massification de la fraude, que nous dénonçons déjà depuis quelques années maintenant, et qui aurait pris des allures de sous-tarifcation et de déclassification des véhicules. Toutefois, durant cette période, SUNU Assurances a su faire preuve de résilience et garder une tendance de croissance sur la branche automobile, qui est, encore une fois, l'une des plus importantes du marché.

Dans votre portefeuille, à l'instar des autres compagnies de la place, vous proposez des produits de santé. Comment fonctionnent-ils ? Êtes-vous en collaboration avec une ou plusieurs cliniques pour la prise en charge de certaines pathologies lourdes du fait des coûts des traitements ou encore de la faiblesse du plateau technique local dans les centres de santé ?

Entre 2021 et 2022, la branche maladie, qui était la deuxième branche du marché, est passée à la première place en raison de la fraude massive observée sur la branche automobile. Comme vous le savez, la maladie, c'est d'abord de la gestion, ce n'est pas une branche fortement et potentiellement porteuse de résultats, raison pour laquelle naturellement, sur cette branche-là, la croissance n'est pas forcément recherchée. Toutefois, compte tenu de la réorganisation effectuée au niveau du marché, et spécifiquement sur la branche santé, en matière de règles de bonne gestion, une certaine stabilisation de cette branche peut être obtenue. Pour accompagner les besoins naturels des assurés, une dimension de service a été intégrée aux prestations de santé avec le réseau de tiers payant. Grâce au tiers payant, les assurés peuvent, sur simple présentation de leur carte d'assuré,

« SUNU Assurances a su garder une tendance de croissance sur la branche automobile. »

bénéficier de prestations en contrepartie du paiement d'un ticket modérateur. Pour soutenir ce service, un important réseau de prestataires qui comporte toutes les spécialités permet aux assurés, quel que soit leur lieu de résidence au Sénégal, de bénéficier de toutes les spécialités médicales et pharmaceutiques. À côté de cette organisation locale, un relais international est prévu pour les pathologies qui ne peuvent pas être traitées localement, et ce grâce aux garanties d'évacuation sanitaire.

Quelle place accordez-vous aux produits de micro-assurance qui sont associés à la téléphonie mobile et qui parviennent bien souvent à toucher une plus grande partie de la population ? De plus, on constate que la micro-assurance fait une percée dans certains pays

africains. Qu'en est-il au Sénégal chez SUNU Assurances ?

À ce jour, il y a une réflexion profonde à mener au sujet des produits de micro-assurance qui sont sur les mêmes périmètres et qui ont la même organisation que la Couverture médicale universelle (CMU). La micro-assurance, à l'instar de la microfinance, avait fait l'objet de beaucoup d'attention de la part des acteurs et du régulateur communautaire. Il y a même un livre du code des assurances qui a été consacré au sujet. Beaucoup d'espoirs ont été fondés sur des sous-catégories comme la micro-assurance santé, mais ces niches n'ont pas produit les résultats escomptés. S'agissant de la téléphonie mobile, chez SUNU Assurances, elle est catégorisée comme un canal alternatif mais avec de réelles perspectives de développement.



Papa Amadou Néné Mbaye, directeur général de SUNU Assurances IARD Sénégal.

Dans votre réflexion, pensez-vous réintégrer à votre panier de services des produits qui tiennent compte des menaces telles que les attentats au vu du contexte sous-régional ?

Les menaces terroristes, et les attentats en particulier, n'ont jamais été hors de nos champs de préoccupation. Les questions de couverture contre les attentats, le terrorisme et les actes de sabotage figurent toujours dans nos garanties. Dans l'espace CIMA, nous avons une clause commune, la clause FANAF II, qui garantit ce type d'événements. Aujourd'hui, pour accompagner cette menace de plus en plus présente, nous avons également des types de police d'assurance contre les violences politiques. Elles sont désignées par le sigle anglo-saxon PVT (Politique, violence et terrorisme). Dans le contexte que nous vivons, il est devenu impératif de pouvoir sécuriser les exploitations et les biens, notamment les bâtiments des entreprises. C'est une branche qui, aujourd'hui, se révèle porteuse et de plus en plus demandée par les assurés.

Durant l'année 2023, en matière d'actions citoyennes, comment votre compagnie SUNU Assurances s'est-elle illustrée ? Et qu'avez-vous programmé pour l'année 2024 ?

Le Groupe SUNU est particulièrement soucieux des questions de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Elle y a une dimension centrale, et les filiales comme SUNU Assurances IARD Sénégal sont totale-

ment alignées sur cette démarche. Le projet phare mis en œuvre en 2023, et qui est en cours d'achèvement, est la construction d'une maternité à Kolda. À côté de cela, les autres entités du Groupe SUNU présentes au Sénégal, notamment la fondation Anne-Marie Dione, distribuent régulièrement des kits scolaires à divers établissements et participent à des activités citoyennes au niveau national. Toujours en 2023, le concept de vacances studieuses pour les étudiants, portant le nom de « KTV : Kiff Tes Vacances avec SUNU Assurances », a été mis en œuvre au profit de nombreux étudiants, leur permettant de découvrir le monde des entreprises avec la possibilité de les intégrer en tant que salarié pour les meilleurs d'entre eux. L'année 2024 sera assurément riche en projets du même type, toujours centrés vers le service et l'assistance aux communautés les plus vulnérables.

En votre qualité de directeur général, quelles sont vos priorités en termes d'objectifs pour SUNU Assurances IARD Sénégal en 2024 ?

Nos priorités restent centrées sur nos assurés. Il s'agit de leur proposer des garanties de qualité et de respecter les engagements pris vis-à-vis d'eux. Cela passe par la célérité des réponses apportées aux bénéficiaires d'indemnité. Nous avons également comme volonté de travailler à hisser SUNU Assurances IARD Sénégal au premier rang des sociétés dommages de la place.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« ÊTRE PARMIS LES TROIS PREMIERS DU MARCHÉ D'ICI 2025 »

Adjaratou Khady Sy, directrice générale de SUNU Assurances Vie Sénégal, confirme que dans le cadre du développement du groupe, la digitalisation a été intégrée dès 2017 avec le lancement du programme DIGITASS.

En 2019, SUNU Assurances Vie Sénégal a réalisé un chiffre d'affaires (CA) de 9,182 milliards de FCFA et une part de marché de 13,1 %. De 2020 à 2022, quelle a été l'évolution de ces indices dans ce secteur qui compte dix compagnies ?

Adjaratou Khady Sy : De 2020 à 2022, le marché de l'assurance Vie a enregistré une croissance soutenue, affichant une moyenne d'environ 12 %. De 2021 à 2022, cette croissance s'est maintenue à 11 %. Pour notre entreprise, la part de marché a fluctué, passant de 16 % en 2020 à 12 % en 2022. Toutefois, notre compagnie a maintenu ses standards de qualité, avec une recherche continue de la satisfaction clients.

Manager depuis 17 ans chez SUNU Assurances Vie Sénégal, vous avez vu son fondateur feu Pathé Dione se battre pour faire grandir ce groupe actuellement présent dans 17 pays d'Afrique. Cette réussite est-elle l'incarnation d'un capitalisme sénégalais à la conquête du continent ?

Je ne caractériserais pas le succès du Groupe SUNU comme l'incarnation du capitalisme sénégalais, un terme que feu M. Dione n'appréciait pas particulièrement. La vision a toujours été plutôt de mettre en place un groupe panafricain de services financiers destiné aux Africains, élaboré par des Africains, avec un niveau de professionnalisme et de connaissance exceptionnel en matière de finance africaine. Il s'agit davantage d'un modèle à l'échelle panafricaine que feu le président souhaitait établir, avec pour objectif majeur de devenir leader non seulement en termes de CA, mais surtout par la qualité des services et le respect des engagements vis-à-vis des assurés.

Pendant de nombreuses années, le Groupe SUNU a été reconnu pour son expertise technique, un label qui demeure au cœur de l'approche commerciale depuis que

je suis à la tête de SUNU Assurances Vie Sénégal. L'entreprise est constamment à la pointe en matière d'exigences techniques et de respect de la réglementation. Le « modèle SUNU » peut être une source d'inspiration pour la jeunesse africaine, d'autant plus que le groupe a été créé alors que son fondateur avait 55 ans, une période où beaucoup pensent à prendre leur retraite. Au lieu de cela, il a choisi de s'investir et de laisser un héritage à la jeunesse africaine, tout en créant plus de 5 000 emplois sur le continent.

S'agissant de la branche Vie sénégalaise, pourquoi les garanties collectives comprenant l'épargne retraite, l'assurance décès et l'assurance individuelle mixte représentent-elles en 2022 la part la plus importante du marché avec 42,20 % ? Cette configuration est-elle spécifique au marché sénégalais ?

Cette configuration n'est pas exclusive au marché sénégalais. Il est essentiel de souligner que les garanties collectives, en raison de leur nature, impliquent des collectes de primes conséquentes, ce qui impacte significativement le CA, grâce notamment aux systèmes de

primes uniques, payées en seule fois. De plus, les garanties collectives incluent des éléments tels que l'indemnité de fin de carrière (IFC). Lorsque l'on souscrit à cette indemnité, une prime d'entrée, appelée dette actuarielle ou

provision, est générée et transférée à la société. Cette provision est généralement substantielle.

Par ailleurs, il est important de noter que, dans le domaine de l'épargne retraite, les transferts de portefeuilles sont fréquents, et ils sont souvent comptabilisés comme de nouvelles affaires dans le chiffre global du marché. Ainsi, il est tout à fait normal que la branche de l'épargne retraite représente la part de marché la plus importante. Ce phénomène n'est pas spécifique à l'année 2022, mais persiste depuis plusieurs années,

« Le Groupe SUNU incarné par feu M. Dione est, à l'échelle africaine, un modèle qui a créé plus de 5 000 emplois. »

notamment avec la défiscalisation des primes externalisées pour l'IFC qui favorise le développement et l'accumulation de primes dans cette branche.

En revanche, l'assurance individuelle peine à décoller, bien qu'elle soit une option plus sûre. Assurer 1 000 individus offre une stabilité plus importante que de dépendre d'une seule société qui pourrait se retirer à tout moment. Il est crucial de promouvoir et de sensibiliser davantage les Sénégalais, ainsi que les professionnels et les acteurs de l'informel, sur cette forme d'assurance. Il existe une dynamique de connaissance de l'assurance que nous devons instaurer, voire vulgariser, afin de favoriser le développement de cette branche mixte qui, à mon avis, représente l'une des perspectives les plus prometteuses pour assurer la pérennité de l'activité d'assurance.

Les défis de l'assurance au Sénégal comprennent la nécessité d'innover pour accroître le taux de pénétration. Chez SUNU Assurances, la digitalisation est-elle un chantier prioritaire ?

Oui, il est clair que, dans le contexte actuel de notre évolution, la digitalisation, l'innovation et l'agilité sont des éléments cruciaux à intégrer dans le cadre de notre développement, au risque d'être rapidement distancés. C'est une priorité que nous avons identifiée dès 2017 avec le lancement du programme DIGITASS, englobant de nombreux projets visant la digitalisation de l'ensemble du système d'assurance du Groupe SUNU. Le projet est en cours, et des résultats concrets commencent à émerger. Le lancement imminent de My SUNU nous permettra de proposer l'assurance FUTURIS, une couverture d'assurance pour le financement de l'éducation, avec une expérience client entièrement digitale.

L'innovation occupe une place centrale dans notre métier. Nous privilégions largement le canal digital pour nos communications, et nos commerciaux sont équipés de tablettes qui facilitent la dématérialisation de près de 80 % des processus de souscription en permettant le transfert efficace des contrats vers notre logiciel. La digitalisation est indéniablement un chantier prioritaire chez SUNU Assurances.

Le Groupe SUNU, qui a pris part à la 2^e édition de la Foire internationale agricole du Nord (FIAN) du 9 au 11 juin 2023 au barrage de Diama à Saint-Louis, se veut un partenaire du secteur agricole sénégalais. Comment se matérialise cet engagement ?

Effectivement, les filiales du Groupe SUNU au Sénégal ont établi un partenariat avec le secteur agricole sénégalais, et cet engagement se manifeste par la participation annuelle à la Foire internationale agricole du Nord (FIAN). L'objectif concret est d'apporter des solutions qui répondent aux besoins de couverture des



Adjaratou Khady Sy, directrice générale de SUNU Assurances Vie Sénégal.

agriculteurs. Je pense que la branche IARD (incendie, accidents, risques divers) aura davantage d'opportunités dans ce domaine.

Pensez-vous atteindre vos objectifs en 2023 ?

En 2023, notre engagement est de terminer l'année dans le respect de tous les engagements que nous avons pris. La priorité du Groupe SUNU pour le Sénégal est de figurer parmi les trois premiers du marché de l'assurance d'ici à 2025, un parcours que nous avons entamé l'année dernière. En tenant compte des projections pour 2023, nous sommes confiants quant à l'atteinte de cet objectif stratégique du Groupe d'ici 2025.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« L'ANNÉE 2023 EST POUR NOUS UNE BONNE ANNÉE »

Pour Mamadou Faye, administrateur directeur général de Sen Assurance Vie, tous les voyants sont au vert, qu'ils s'agisse de la progression de son chiffre d'affaires ou de la collecte de la petite épargne auprès des travailleurs du secteur informel.



En 2021, votre compagnie a réalisé un chiffre d'affaires (CA) de 2,902 milliards de FCFA et, entre 2020 et 2021, sa croissance a été de 26,06 %. Quels ont été le niveau de croissance, le CA et la part de marché en 2022 ?

Mamadou Faye : La Sénégalaise de l'Assurance Vie, familièrement appelée Sen Assurance Vie, réalise depuis quelques années une croissance importante de son chiffre d'affaires (CA). En 2022, elle a clôturé l'exercice avec un CA de 3,488 milliards de FCFA, soit une progression de 20 %, la plus forte du marché. Avec cette progression supérieure d'environ 11 % à celle du marché, la part de Sen Assurance Vie sur ce marché est passée à plus de 4 %.

Notre portefeuille reste marqué par un équilibre relatif entre les affaires collectives et les assurances individuelles, qui représentent un peu plus de la moitié de nos primes, alors qu'à l'échelle du marché, ce sont les affaires collectives qui prédominent avec près de deux tiers. Cette situation traduit une orientation forte vers la collecte de la petite épargne auprès des travailleurs du secteur informel.

Les défis de l'assurance au Sénégal comprennent la nécessité d'innover pour accroître le taux de pénétration de l'assurance. La digitalisation et l'utilisation des nouvelles technologies par les compagnies sont cruciales pour favoriser l'accessibilité aux services d'assurance. Comment Sen Assurance Vie s'adapte-t-elle à ces innovations ?

Depuis sa naissance, Sen Assurance Vie se présente sur le marché comme l'assureur de l'innovation. Pour être fidèle à ce slogan, nous disposons en interne de ressources de premier plan dans le domaine de l'actuariat, ce qui nous permet d'ajuster les produits classiques de nos compagnies aux besoins spécifiques aussi bien des très grandes entreprises que des plus modestes usagers. Nous proposons depuis plus de cinq ans, c'est-à-dire bien avant l'introduction d'une norme légale en la matière, une fenêtre islamique d'assurance-vie, et nous sommes la première compagnie d'assurance à exercer dans ce domaine parmi toutes celles de la CIMA. Grâce à nos diverses plates-formes de souscription, nous opérons sans papier aussi bien dans le domaine de l'assurance classique que dans celui de l'assurance islamique, avec

SEN ASSURANCE VIE

Des solutions innovantes pour professionnels & particuliers

L'assureur de l'innovation

SOUSCRIVEZ EN LIGNE ! senassurancevie.sn

Services

Assurance Vie

Assurance Islamique

Mamadou Faye dirige depuis 2012, en qualité d'administrateur directeur général, la société Sen Assurance Vie créée dans le cadre d'un partenariat avec les trois compagnies d'assurance IARD sans filiale vie ASS, ASKIA Assurance et CNART Assurances auxquelles s'adjoignent le partenaire technique vie ACTIVA Vie Cameroun, le réassureur africain Aveni-Re ainsi que la Caisse de Sécurité sociale et la Caisse des dépôts et consignations.

Il débute sa carrière comme contrôleur de gestion dans la multinationale sénégalaise de BTP CSE dès l'obtention de son diplôme d'ingénieur à l'Institut de statistiques de planification et d'économie appliquée (ISPEA) de Yaoundé, puis reprend ses études à l'Institut international des assurances (IIA) de Yaoundé. Il intègre ensuite la Fédération sénégalaise des sociétés d'assurance (FSSA) comme chargé d'études et assistant du secrétaire général, puis exerce durant 10 ans comme commissaire contrôleur de la CIMA, période où il acquiert un diplôme en actuariat et finances de l'École nationale de la statistique et d'administration économique (ENSAE) de Paris. Il entame alors une riche carrière dans les assurances à la tête de compagnies vie et dommages, d'abord en Côte d'Ivoire avec Le Millénium Assurance International (LMAI) IARD, devenu SUNU IARD, puis au Sénégal chez SALAMA Assurance.

des applications disponibles pour les particuliers comme pour les collectivités ou les distributeurs que sont, notamment, les banques ou les courtiers.

Depuis son lancement en 2017, SEN-VIE Fagaru, l'un de vos produits adaptés au secteur informel, a-t-il rencontré du succès ? Et quels sont vos produits phares vis-à-vis de la diaspora ?

La collecte de l'épargne longue auprès de petits épargnants du secteur informel s'effectue au moyen de plusieurs outils présents dans notre portefeuille de produits. Il s'agit d'abord du produit Fagaru qui, combiné avec les moyens du télépaiement par Mobile Money, a néanmoins subi un ralentissement dû à l'impact du Covid-19. Il s'agit ensuite de produits d'assurance islamique fondés sur la solidarité et particulièrement prisés par les groupements, tontines et associations.

Quant à la diaspora, ses représentants dans plusieurs pays viennent à nous pour rechercher les moyens de financer des rapatriements de corps en cas de décès, grâce à notre pack qui présente plusieurs déclinaisons.

Pourquoi Sen Assurance Vie ne s'est-elle pas ouverte à la branche non-vie et quelle est son approche des produits comme la bancassurance et la micro-assurance qui démocratisent l'assurance ?

Dès sa création, Sen Assurance Vie se voulait une société innovante, la filiale vie de plusieurs sociétés non-vie à capitaux sénégalais. Elle entendait ainsi se démarquer du modèle commun de groupes qui, à travers des socié-

tés dommages, créaient des filiales vie. Mais un jour peut-être, sans doute, un grand groupe sénégalais se constituera à partir de la société vie fondatrice.

Quant à la bancassurance, qui nous permet d'utiliser les guichets et les fichiers des banques pour commercialiser des produits d'assurance en faisant de la banque partenaire notre intermédiaire, elle est ouverte aux sociétés comme Sen Assurance Vie qui ne font pas partie d'un groupe bancaire. Au Sénégal, les banques sans filiale ni compagnie apparentée d'assurance sont nombreuses. Et notre compagnie présente

quelques atouts pour un partenariat banque-assurance, surtout dans le domaine de la finance islamique. En développant notre coopération avec, en particulier, des mutuelles d'épargne et de crédit, l'implication accrue des populations qui est recherchée sera mieux réalisée qu'en se limitant au seul secteur bancaire.

En votre qualité de manager, pensez-vous avoir atteint vos objectifs en 2023 ?

Les objectifs arrêtés pour Sen Assurance Vie en 2023 sont quantitatifs et qualitatifs. En cette fin de 3^e trimestre, le budget est réalisé à plus de 80 %, et nous attendons un atterrissage du portefeuille au-delà de 4 milliards de FCFA. Sur le plan de la gestion financière, l'objectif de porter le taux d'occupation de notre siège à plus de 90 % de son potentiel locatif est déjà dépassé. Pour ce qui est de la gestion externalisée de nos placements mobiliers, elle chemine vers un dépassement des performances déjà confortables de 2021. La structuration des services de contrôle de gestion et audit se poursuit quant à elle favorablement, ainsi que celle de l'équipe de gestion des informations. La formation continue du personnel a boosté les qualifications et le savoir-faire de plusieurs cadres et agents. Les recrutements prévus ont été réalisés. Le changement de système d'information se finalise harmonieusement, et la digitalisation de nos activités progresse, dans l'assurance classique comme dans l'assurance islamique. L'année 2023 sera donc, pour nous, une bonne année.

Propos recueillis par Andju Ani

SEN ASSURANCE VIE

L'assureur de l'innovation

Des solutions innovantes pour professionnels & particuliers

SOUSCRIVEZ EN LIGNE ! senassurancevie.sn

Services

Assurance Vie

Assurance Islamique



atogomatin@gmail.com

La neutralité positive

Le Togo en un seul endroit.
Togo Matin, quotidien d'informations
générales et d'analyses.

Bihebdomadaire privé,
d'analyses et d'informations générales



TIC : UNE CONTRIBUTION DE 10% AU PIB ATTENDUE EN 2025

L'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) constate le dynamisme du parc de téléphonie mobile qui ne cesse d'augmenter pour atteindre les 21,915 millions de lignes au 2^e trimestre 2023. Quant au signal très haut débit, il devrait se renforcer avec l'installation d'un 5^e câble sous-marin.

En 2023, l'un des faits marquant dans l'écosystème des TIC a été la tenue, le 17 octobre à Dakar, de la première édition du forum de l'ARTP consacrée au secteur postal. Elle était animée par Abdou Karim Sall, directeur général de l'ARTP, qui a souligné les performances du secteur, dont le chiffre d'affaires ces trois dernières années est en constante progression. Il s'est établi à 13 milliards de FCFA en 2020, pour atteindre 15 milliards en 2021 et 17 milliards en 2022. Des recettes engrangées par le groupe La Poste, qui compte en son sein 20 entreprises.

La stratégie « Sénégal numérique 2025 » mise en route dès 2016 par le gouvernement a permis de soutenir les objectifs de développement économique et social du pays en faisant des TIC un secteur porteur et dynamique. L'objectif final visé par les autorités est de porter la contribution des TIC au PIB à 10 % d'ici à 2025, et l'on constate d'ores et déjà une large couverture de la population en services haut débit.

Plusieurs initiatives sont à saluer dans ce domaine, comme le déploiement du programme « Accès numérique universel » qui porte l'ambition d'améliorer la connectivité dans les zones frontalières. D'une valeur de 100 millions de dollars (plus de 650 milliards de FCFA), il a été financé en avril dernier par la Banque mondiale. Autre mesure engagée par le gouvernement, l'installation prochaine d'un 5^e câble sous-marin par la société américaine 2 Africa. Actuellement, le Sénégal, qui compte 19,2 millions d'abonnés Internet pour un taux de pénétration de 108,31 %, est desservi par quatre câbles sous-marins à fibre optique : Sat-3, Ace, Atlantis-2 et Share. Ce nouvel investissement devrait accroître l'implantation de la 4G et de la 5G ainsi que l'accès au signal très haut débit pour des centaines de millions de Sénégalais.

Pour ce qui est de la téléphonie mobile, le rapport de l'ARTP publié le 30 juin 2023 fait

état d'un parc de lignes en augmentation constante, soit 21,915 millions au deuxième trimestre 2023, contre 21,658 millions le trimestre précédent, ce qui représente une hausse de 1,18 %. En termes de répartition entre les cinq opérateurs présents au Sénégal, le Français Orange, à travers Sonatel, détient sur la même période 12,323 millions de lignes, soit une hausse de 0,20 %, suivi de Free – propriété d'un consortium qui comprend le groupe français Saga Africa Holdings, le Sénégalais Teyliom et le Malgache Axian – avec 5,364 millions, soit une hausse de 3,67 %, l'opérateur soudanais Expresso à 3,728 millions, le Sénégalais Promobile à 498 926, en hausse de 2,53 %, et enfin le petit poucet Hayo, aussi sénégalais, qui en enregistre 405 et a la particularité d'être présent uniquement dans le nord du pays, seul périmètre où ses abonnés peuvent recevoir et émettre. Sur la même période, l'observation de l'évolution trimestrielle des parts de marché des opérateurs montre que Orange/Sonatel a baissé de 0,45 points pour s'établir à 56,23 %. Free, avec 24,47 %, a réalisé une hausse de 0,58 %. Expresso, à 17,02 %, enregistre une légère baisse de 0,16 %. Pour finir, Promobile dispose d'une part de marché de 2,28 %, en hausse de 0,03 %, et Hayo d'une part de 0,002 %.

Louise Bibalou-Durand

Sonatel et Free font l'acquisition de la 5G

Le 31 mai dernier, un appel public à candidatures pour l'attribution des licences d'exploitation 5G a été lancé par l'ARTP. À l'issue de ce processus, Sonatel s'est vu accorder la licence pour son offre de 34,5 milliards de FCFA. Cette acquisition comprend des lots de bandes 70 MHz 3 400 et 10 MHz 700 pour un montant de 19,5 milliards de FCFA, auxquels s'ajoutent 15 milliards pour 5 blocs de 10 MHz dans la bande 3 400 MHz, chaque bloc coûtant 3 milliards.

Le 18 décembre dernier, se fut au tour de Free de bénéficier de sa licence d'exploitation 5G pour un montant de 13,5 milliards de FCFA. L'ARTP précise que Free a acquis 90 MHz dans la bande des 3 500 MHz, et non dans la bande des 700 MHz, plus coûteuse, où Sonatel a pris 10 MHz.

L.B.-D.

LE SÉNÉGAL VEUT DÉVELOPPER LES CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLES

Le Programme de compétitivité de l'agriculture et de l'élevage au Sénégal (Pcae) est en passe de relever de grands défis. Son objectif : améliorer les chaînes de valeur agricoles concernant les produits de base, prioritaires, et les produits d'élevage, ainsi que leur accès au marché.

Certes, le Pcae (Programme de compétitivité de l'agriculture et de l'élevage au Sénégal) touche les chaînes de valeurs de l'agriculture et de l'élevage, mais aussi des secteurs transversaux comme la forêt et la biodiversité, les marchés, la santé et la sécurité alimentaire, les affaires sociales, l'éducation, l'emploi, le genre, la gouvernance et la lutte contre la pauvreté. Ce programme, prévu sur la période allant du 2 septembre 2020 au 31 décembre 2025, est en cours dans le bassin arachidier – Louga, Thiès, Diourbel, Fatick et Kaolack – et toutes les zones d'élevage. À mi-parcours, le ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire parle de « réalisations concrètes » à l'issue de la mission de vérification déployée en mai 2022 : la quantité de semences d'arachide certifiées acquises a atteint les 72 319,5 tonnes en 2021, et celle de semences de cultures de diversification certifiées acquises les 30 300 tonnes la même année. Un soulagement pour la filière arachidière sénégalaise qui, depuis longtemps, peine à réussir le pari du renouvellement de son capital semencier.

Le ministère indique également que la subvention destinée aux petits producteurs et aux technologies adaptées au climat est de 82 % pour 2021, et que 333 474 producteurs ont accès à l'assurance agricole en plus de l'opérationnalisation des Systèmes de récépissé d'entrepôt (SRE) dans la zone élargie du bassin arachidier. D'un coût global d'environ 122,85 milliards de FCFA – 92 milliards de prêt émanant de la Banque mondiale, 37 milliards de l'État du Sénégal et 16 milliards du Fonds international de développement agricole –, le Pcae a pour finalité d'améliorer la productivité et la résilience des cultures et de l'élevage ainsi que l'environnement des entreprises, l'intégration des marchés, la gouvernance sectorielle ou encore la coordination et la gestion des programmes.

Les premiers acquis vont aider à la formalisation d'un secteur dont l'expansion souffre grandement de pratiques traditionnelles non compétitives. Il s'agit d'encourager la formation d'ouvriers agricoles désireux

de s'essayer à l'entrepreneuriat et à la diversification des cultures. À terme, le programme révolutionnera le quotidien d'une bonne partie du Sénégal, un pays où 46,6 % des ménages pratiquent une activité agricole. Selon l'Agence nationale de la statistique et de la démographie, ce sont 908 628 ménages ayant une activité agricole qui ont été recensés en 2023.

Amener les éleveurs à tirer leur épingle du jeu

En matière d'élevage, le programme vise à améliorer la productivité des chaînes relatives au bétail dans les zones agro-pastorales ainsi que l'accès au marché. La Direction de la prévision de la statistique considère que, sur le plan macro-économique, le sous-secteur de l'élevage participe au PIB national à hauteur de 7,5 % et à celui du secteur primaire à hauteur de 35,5 %. Au Sénégal, l'élevage fait vivre 350 000 familles, soit environ trois millions d'individus issus pour la plupart des couches les plus vulnérables du monde rural. En effet, les femmes et les jeunes sont fortement impliqués dans l'élevage de petits ruminants et de volailles.

Par ailleurs, une enquête portant sur la place de l'élevage dans l'économie nationale aboutit au constat que les acteurs ne tirent pas pleinement profit du potentiel du cheptel sur pied, pourtant estimé à 550 milliards de FCFA. La commercialisation des ruminants par la population rurale génère annuellement environ 70 milliards de FCFA, alors que revenu net total des ménages intéressés est de seulement 7 milliards de FCFA par an. L'enquête auprès des ménages confirme que le bétail peut constituer une richesse essentielle au Sénégal, puisque dans l'ensemble, 68 % des ménages en possèdent : 90 % des ménages ruraux et 52 % des ménages urbains.

Avec l'apport du programme de compétitivité, les autorités pourront s'appuyer sur ce sous-secteur afin de contribuer à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire nutritionnelle au Sénégal.

Boubacar Gassama

SUNU ASSURANCES a le bon profil pour vous aider à réaliser vos rêves et à protéger votre famille



AUTOMOBILE



PLAN EPARGNE VIE



SUNU Assurances - 1, Rue Ramez Bourgi

+221 33 889 62 00
+221 33 889 00 40

senegal.vie@sunu-group.com
senegal.iard@sunu-group.com

sunuassurances.sn
www.sunu-group.com

CARTE VISA INFINITE

Parce que vous méritez l'exception



VISA



*Veillez scanner ce
Qr code et découvrez les
avantages de la carte.*



**C'EST VOUS
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SENEGAL**